Rapport d'évaluation :

« *Droit de cité* »

Projet subventionné par le
Programme de subventions en santé publique (PSSP) 2002-2003

juin 2005

Agence
de développement
de réseaux locaux
de services de santé
et de services sociaux
Québec Laval

Université de Montréal

Université du Québec à Trois-Rivières

106-00795/

Rédaction
Nguyen Minh-Nguyet, PhD, conseillère en recherche
Unité connaissance-surveillance-évaluation, Direction de santé publique, Agence de santé et de services sociaux de Laval
Margaret Cargo, PhD, chercheure
Département de médecine sociale et préventive, Faculté de médecine, Université de Montréal
Michel de la Durantaye, D. 3e cycle, professeur
Département des sciences du loisir et de la communication, Université du Québec à Trois-Rivières

Collecte, saisie et analyses préliminaires des données
Marie-Ève Carle, MA
Agent de recherche, Direction de santé publique, Agence de santé et de services sociaux de Laval

Collaboration
Stéphanie Fournier, coordonnatrice, Réseau JBA
Centre de bénévolat de Laval
Geneviève Garceau, ex-coordonnatrice, Réseau JBA
Centre de bénévolat de Laval
Michel Roméo, conseiller
Services éducatifs complémentaires, Commission scolaire de Laval
Pierre Tessier, régisseur au Bureau des loisirs et de la vie communautaire
Service de la vie communautaire, de la culture et des communications, Ville de Laval

Conception et mise en pages
Suzanne Francoeur
Unité connaissance-surveillance-évaluation, Direction de santé publique, Agence de santé et de services sociaux de Laval

Édition et diffusion
Disponible au centre de documentation de l'Agence de développement de réseaux locaux
de services de santé et de services sociaux de Laval
(450) 978-2000

Ce document est disponible sur le site Web de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Laval
www.sssslaval.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2e trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN – 2-923198-24-7

© Agence de santé et de services sociaux de Laval, 2005

Table des matières

CONSTAT I

INTRODUCTION 1

OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET 2

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES 2

MOYENS MIS EN PLACE DANS LE CADRE DU PROJET 2

MÉTHODOLOGIE 4

RÉSULTATS 7

A) ENQUÊTE AUPRÈS DES JEUNES 7
B) ENTREVUES AUPRÈS DES ANIMATEURS ET DES INTERVENANTS 18
C) DOCUMENTS PRODUITS PAR LE RÉSEAU JEUNES BÉNÉVOLES EN ACTION (RÉSEAU JBA) 44
D) STATISTIQUES DU SITE WEB DROIT DE CITÉ POUR LES JEUNES 50

LES GRANDES BALISES DE L'INTERVENTION DES ANIMATEURS 52

RECOMMANDATIONS 79

BIBLIOGRAPHIE 82

ANNEXE I Modèle théorique du projet Droit de cité

ANNEXE II Instruments de mesure :

1. *« Schéma d'entrevue (animateur (trices))»*
2. *« Grille des activités (version abrégée) »*
3. *« Grille des activités (version longue) »*
4. *« Questionnaire*

CONSTAT

1- Connaissance et utilisation des outils du projet Droit de cité

- ✓ Les résultats du questionnaire administré auprès des jeunes indiquent qu'une faible proportion d'entre eux disent *d'une part,* connaître et avoir visité le site Web; *d'autre part,* connaître et avoir utilisé les outils de promotion du projet.
- ✓ Par contre, les derniers indicateurs statistiques de fréquentation du site Web, ceux des trois premiers mois de 2005 sont très encourageants. Le système statistique pour mesurer la fréquentation du site ayant été bonifié récemment, il est un peu tôt pour en faire une analyse détaillée des résultats et en tirer de grandes conclusions. Il faut, en effet, continuer à accumuler les données et les fréquences de mois en mois et étudier de près les tendances plus lourdes qui se dessineront en fonction des changements apportés au site et des rythmes du bénévolat et de la participation des jeunes dans leur milieu sur une base annuelle. Mais, on est en droit de penser que ce site web est en train de devenir une ressource et une référence pour les jeunes.

2. Implication des jeunes dans l'action bénévole

a) Intérêt des jeunes envers les actions bénévoles

Les activités humanitaires ou culturelles semblent avoir la cote de popularité chez la majorité des jeunes répondants ainsi que les activés suscitant de la curiosité et du plaisir de travailler en groupe, tout comme celles qui ciblent les pauvres, les jeunes, les enfants malades et les personnes âgées.

b) Mobilisation des jeunes et processus du feedback

La notion de **processus itératif** (« repeat business » *ou répétition en boucle*) de **l'opération** de mobilisation des bénévoles ainsi que celle de feedbacks sont deux notions centrales.

- ✓ Nous observons que **plus** un jeune perçoit la valeur de sa contribution dans un groupe **plus** il est probable qu'il expérimente la perception ou le sentiment de responsabilisation.
- ✓ De la même manière **plus** un jeune a confiance dans sa capacité de réaliser des projets et de relever des défis **plus** il est probable qu'il expérimente la perception ou le sentiment de responsabilisation.
- ✓ Le niveau de la participation des jeunes peut influencer leur niveau d'inclusion au groupe. Nous observons que les jeunes **plus** actifs dans le groupe de bénévoles parce qu'ils expriment leurs idées et leurs opinions sont **plus** susceptibles de percevoir leur groupe comme démocratique et inclusif.
- ✓ La confiance initiale du jeune dans sa capacité de participer, de s'exprimer et de performer dépend non seulement de ses capacités individuelles, mais aussi de ses expériences passées ou précédentes qui déterminent ses attentes expériencielles « rising expectations » en matière de bénévolat et de citoyenneté sociale.

- ✓ Car nous avons découvert une **corrélation positive** entre la perception de l'autoefficacité « self-efficacy » accompagnée d'un sentiment de l'expression chez le jeune et de sa participation individuelle dans un groupe et les perceptions des jeunes de la compétence à participer de leur groupe.

c) Perception de l'autoefficacité « self-efficacy » chez les jeunes

Cette confiance établie (*sous forme de perception de l'autoefficacité chez les jeunes*) entraîne ou favorise la volonté de s'impliquer dans un groupe de bénévole comme ceux du Réseau JBA, favorise la répétition, la récidive, de l'engagement bénévole des jeunes. Cette perception chez les jeunes est déterminante pour la suite de leur trajet bénévole et l'avancement des projets du Réseau JBA. La **corrélation** entre le mentor animateur dans un groupe et cette perception des jeunes de leur compétence à participer et à performer est positive et centrale à tout le processus.

d) Compétence à participer en groupe et responsabilisation des jeunes

- ✓ Concernant les compétences que les adultes mentors et les organisations doivent contribuer à développer chez les jeunes, elles se rapportent principalement à la compétence à participer en groupe.
- ✓ **Indicateurs de mesure** : nous pouvons identifier des indicateurs qualitatifs, adaptés, de mesure de la capacité ou de la compétence du groupe de jeunes de travailler ensemble, de participer à la responsabilisation du groupe et à la réalisation des objectifs du projet ou de l'activité.
- ✓ La compétence à participer en groupe perçue par les jeunes signifie :
  - qu'ils peuvent s'affirmer librement;
  - qu'ils travaillent ensemble pour mettre en œuvre l'activité;
  - qu'ils partagent leurs opinions et leurs idées;
  - qu'ils prennent leur propres décisions ensemble avant de recevoir les opinions des adultes.
- ✓ Dans ce cas, le processus participatif est considéré par les jeunes comme un processus inclusif et démocratique et conséquemment ils perçoivent une situation de responsabilisation de leur groupe de bénévoles.
- ✓ Le soutien fourni au groupe de jeunes bénévoles par les adultes mentors, qu'il soit instrumental, émotif ou organisationnel et administratif, doit cibler la facilitation de la responsabilisation du groupe.
- ✓ En matière de perception de responsabilisation chez les jeunes, l'animateur a un rôle important ou positif à jouer en matière de soutien facilitant la démarche de bénévolat du jeune.

e) Processus du feedbacks

Le feedback est le support en termes d'aide et de rétroaction, par exemple féliciter le travail du groupe, donner des conseils, des suggestions et de l'information aux jeunes dans la planification, les aider dans la prise de décision et la réalisation des activités, prendre le temps pour les former, leur faire acquérir de nouvelles habiletés et leur fournir un environnement social facilitant.

- ✓ Ce processus de feedbacks est fondamental et déterminant. Ce sont ces feedbacks de validation et de facilitation qui contribuent énormément à établir la confiance initiale du jeune dans sa capacité de participer, de s'exprimer et de performer.
- ✓ Le plus déterminant soutien social serait le feedback positif que le jeune reçoit de son animateur en cours d'expérience.

3. Organisation des activités bénévoles

L'organisation des activités bénévoles tend à être déterminée par un certain nombre de facteurs.

- ✓ **L'âge** des élèves et **le cycle** du secondaire auquel ils appartiennent, le 1er cycle ou le 2e, déterminent en partie le niveau d'encadrement ou d'intervention par l'animateur.
- ✓ **La diversité** : on observe une très grande variété et variations de conditions d'exercice du bénévolat et du mentor selon les activités, selon les écoles versus les maisons de jeunes, selon l'âge des jeunes ou leur cycle scolaire, selon les motivations des jeunes, etc. Nous sommes en présence de milieux d'intervention différents avec des situations différentes et des motivations différentes chez les jeunes.
- ✓ Quant aux **types de structure de fonctionnement** ou cadre d'intervention, son choix dépend en partie de la date d'arrivée tardive ou non de l'animateur dans l'école ou de la stabilité de l'animateur dans l'école, qui devient un facteur non négligeable.

4. Animateur mentor

a) Rôle et fonction de l'animateur mentor

- ✓ La fonction de l'animateur comme médium ou vecteur de transmission de valeurs, est majeure.
- ✓ L'animateur doit contribuer à l'organisation de l'activité ou du projet dans une perspective de pédagogie de l'expérience du jeune, d'acquisition d'expérience et de compétence. Les objectifs expérienciels du jeune sont au centre des préoccupations de l'animateur.
- ✓ Les animateurs doivent faciliter et soutenir le processus d'implication et de participation du groupe, sa compétence à participer.
- ✓ Les fonctions principales de l'animateur mentor sont globalement :
  - l'accompagnement « mentoring »;
  - donner des feedbacks-répondre aux questions;
  - transmettre-éduquer;
  - encourager-valoriser;
  - faciliter-optimiser-encadrer;
  - arrimer (*avec les programmes scolaires*);
  - soutien logistique-organiser.
- ✓ le travail complémentaire des intervenants dans l'école et la culture organisationnelle de l'école peuvent influencer l'implication du jeune même en l'absence de l'animateur occupé par plusieurs écoles.

b) Soutien social du mentor

- ✓ Cette notion de soutien qu'on peut appeler social est fondamentale dans le processus de mentorat en vue de la responsabilisation des jeunes. Ce soutien social comprend :
  - le soutien instrumental du mentor;
  - le soutien émotif;
  - le soutien organisationnel et administratif.
- ✓ Ces variables sont les plus déterminantes et les plus significatives dans le processus global de relations entre les jeunes bénévoles et les adultes mentors. Notons cependant, concernant le soutien émotif « caring support » que selon nos observations il a une influence significative que lorsqu'associé avec le soutien instrumental.

c) Mentorat efficace et types de soutien social (conditions types facilitantes du mentor)

- ✓ **Le mentorat efficace** des animateurs nécessite :
  - **le soutien organisationnel** (*planification et mise en œuvre des activités*) par l'intermédiaire :
    - du processus de reconnaissance du travail bénévole des jeunes;
    - de la fourniture de ressources utiles à leurs projets;
    - du soutien moral venant des mentors tout au long de l'expérience des jeunes.
- ✓ Nous observons l'influence du soutien organisationnel sur la compétence à participer perçue chez les jeunes et cela au-delà des variables du niveau individuel.
- ✓ De plus le soutien organisationnel et administratif que les jeunes perçoivent est aussi en corrélation positive avec leur compétence à participer. Ce n'est pas le seul soutien important. Cependant cette perception chez les jeunes des conditions environnementales facilitantes est déterminante.
- ✓ En plus de ce soutien organisationnel et administratif le groupe a besoin d'un :
  - **soutien instrumental** (aide pratique, matérielle, tangible, des informations sur le comment faire, enseigner des compétences utiles à l'exécution des tâches, des outils, des moyens, des conseils, des suggestions, des feedbacks) et d'un

  - **soutien émotif** (*présence, accompagnement dans le cheminement du jeune, sympathie, approbation, disponibilité, notamment en cas de difficulté, aide à la résolution de conflits*).

d) Soutien social instrumental du mentor perçu par les jeunes*

- ✓ Le groupe de jeunes bénévoles doit percevoir son efficacité et développer la confiance en sa capacité de performer.
- ✓ Les facteurs de soutien social et l'organisation du soutien à la responsabilisation des jeunes bénévoles se sont avérés des facteurs déterminants.
- ✓ Dans ce contexte plus **le soutien social instrumental*du mentor perçu par les jeunes** est grand plus le processus de participation dans le groupe est démocratique (*perception chez les jeunes*) et satisfaisant pour les jeunes. Voilà **le cœur de nos résultats d'enquête**.

* Aide pratique, matérielle, tangible, des informations sur le comment faire, enseigner des compétences utiles à l'exécution des tâches, des outils, des moyens, des conseils, des suggestions, des feedbacks.

e) Capacité d'adaptation du mentor

- ✓ Au cœur de cette démarche de mentor se situe la capacité d'adaptation du mentor à l'expérimentation des jeunes. Cette capacité d'adaptation du mentor aux conditions d'âge (*1er ou 2e cycle*) et aux perceptions psychosociales des jeunes (*sentiment de l'expression et de la participation du jeune dans le groupe*) repose principalement sur ses feedbacks de validation et de facilitation envers le groupe.
- ✓ Nous avons observé que le point fort des animateurs est en effet leur grande capacité d'adaptation à la situation particulière du groupe au-delà des dimensions individuelles des jeunes participants. C'est d'ailleurs pourquoi le style personnel ou le type de mentor, adopté par l'animateur, n'est pas une variable plus déterminante que d'autres, à cause justement de cette capacité d'adaptation des mentors aux situations très variées avec lesquelles ils doivent travailler.
- ✓ Le fait de la flexibilité des animateurs et de leur capacité d'adaptation de leur type de mentorat en fonction des besoins des jeunes est d'une influence majeure.
- ✓ Les facteurs organisationnels tels la durée de la présence au même endroit et la longévité de l'animateur à cet endroit d'une année à l'autre, sa connaissance du milieu, déterminent son intervention, sa méthode de mentor, sa façon de recruter les bénévoles, etc. (*roulement de personnel d'où investissement des animateurs dans l'apprivoisement du milieu; responsabilité de trois à quatre écoles pour les animateurs, d'où surcharge de travail et difficulté dans la planification, la réalisation et le suivi des activités*).
- ✓ Nous observons la richesse des outils et moyens à la disposition des animateurs dans leur rôle de mentor ainsi que les routes possibles, les trajets possibles, vers la destination, c'est-à-dire la responsabilisation du groupe de jeunes bénévoles.
- ✓ À ce chapitre de la richesse des outils d'intervention du mentor adulte, nous observons que chaque grand processus ou étape du projet ou de l'activité (Modèles, notamment le # 6 et le #9) constitue un niveau différencié de plus de soutien au groupe : intervention du mentor à l'étape de l'émergence du projet, à l'étape d'élaboration du projet, à l'étape d'aide au projet, à l'étape décisionnelle, à l'étape de mise en œuvre, à l'étape d'évaluation du projet. À chaque étape plus il y a de possibilités et de modalités d'intervention différentes plus il y a d'opportunités d'adaptation du mentor et donc de richesse d'outils pour le mentor auprès des jeunes bénévoles. Et plus il y a de conditions facilitant la responsabilisation des jeunes. C'est l'habileté et la capacité d'adaptation du mentor qui permettront un usage pertinent de ces ressources diversifiées et parfois insoupçonnées. Notre modélisation permet de les isoler, de les débusquer, de les identifier par niveaux et par moments (*cycle*) de l'intervention du mentor. C'est cela la richesse et la complexité des moyens à la disposition des animateurs mentors et de leurs partenaires complémentaires.

5. Forces et atouts du Réseau JBA

a) Rôle du Réseau JBA

- ✓ Le Réseau JBA utilise un large éventail de produits promotionnels et des stratégies promotionnelles locales et nationales.

- ✓ Il comptabilise une augmentation annuelle de 100 % dans le recrutement des jeunes bénévoles.
- ✓ Il facilite le partenariat avec les organismes du milieu pour accueillir les jeunes bénévoles.
- ✓ La visibilité sociale ou la mise en lumière et la reconnaissance du travail des jeunes apportées par le Réseau JBA constituent un atout essentiel au travail des animateurs auprès des jeunes.

b) Rôles principaux et fonctions reconnus au Réseau JBA par les jeunes

- ✓ La médiatisation ou la mise en contact avec les médias, c'est-à-dire la **visibilité** apportée par le Réseau JBA aux activités des élèves :
  - la publicité;
  - le jury;
  - les photos;
  - les annonces dans les journaux;
  - faciliter les contacts avec des partenaires;
  - valorisation des activités, leur promotion, leur mise en valeur provoquant une fierté chez les jeunes.
- ✓ La **crédibilité** engendrée par la reconnaissance sociale externe du travail des jeunes. Le **réseautage des jeunes** : notamment par des rencontres et des contacts interécoles entre jeunes.
- ✓ Un **soutien technique et logistique** aux projets : trouver des prix, dont de prix de participation, transport des personnes et matériel, contacts avec des organismes du quartier, contacts avec les médias (*intermédiation avec des partenaires*).
- ✓ **Transfert d'information** aux jeunes et **courtage de projets.**

c) Appréciation du Réseau JBA par les animateurs.

- ✓ Le Réseau JBA donne de la crédibilité au travail des jeunes grâce au processus de reconnaissance du bénévolat des jeunes par la ville.
- ✓ Ce réseau fait montre de flexibilité en laissant la liberté à chaque école
- ✓ RJBA contribue à rejoindre plus de jeunes et avoir des activités de grande ampleur. Cela donne de l'importance, de la valeur, de l'attraction aux activités.
- ✓ On observe une très bonne satisfaction envers le carnet du jeune citoyen ainsi qu'envers le certificat qui l'accompagne. On le considère comme une valorisation et un soutien important mais cela ne constitue pas la principale motivation des jeunes.
- ✓ Le travail de la coordonnatrice du Réseau JBA est considéré comme exemplaire. Il est vu comme un plus pour le bénévolat des jeunes de Laval.
- ✓ Le Réseau JBA témoigne d'une satisfaction quant à l'implication des jeunes et quant à la persévérance des jeunes.

6. **Différencier ou tenir compte des différents niveaux de réalité et aussi des trois ordres d'objectifs :**

- ✓ Il ne faut pas confondre temps scolaire et temps libre et de loisir, espace scolaire et espace de divertissement, engagement sociocommunautaire dans le cadre scolaire, et activité principalement de loisir, de développement personnel et social du point de vue des jeunes en congé scolaire.
- ✓ Ne pas confondre non plus le rôle du Réseau JBA et le rôle des animateurs.
- ✓ Il faut donc distinguer les niveaux d'objectifs et ne pas confondre les descriptions de tâches des travailleurs d'animation de vie spirituelle et engagement communautaire et en maison de jeunes avec les objectifs spécifiques des projets et des activités reconnus par le Réseau JBA, les objectifs du Réseau RJBA et enfin les objectifs des concepteurs de Droit de cité. Ce sont au moins trois ordres d'objectifs, il ne s'agit pas de les confondre ou de les dissoudre les uns dans les autres, il s'agit de voir s'ils peuvent être articulés, coordonnés, harmonisés. Ce qui n'était pas vraiment le cas précédemment, chacun fonctionnant plus ou moins indépendamment des autres.
- ✓ Nous observons en effet des sous-systèmes d'objectifs plus ou moins en cohérence et en cohésion opérationnelle. Ce problème observé est majeur pour l'avenir du Réseau JBA.
- ✓ Ne pas confondre les rôles spécifiques du Réseau JBA avec les missions des institutions partenaires et les descriptions de tâches des travailleurs animateurs en écoles ou en maisons de jeune.
- ✓ Ne pas confondre les niveaux différents d'objectifs : les objectifs des activités bénévoles elles-mêmes et les objectifs associés aux mandats des animateurs de par la nature de leur travail d'employés. Différencier les niveaux d'objectifs pour les ordonnancer et en voir mieux la complémentarité.

INTRODUCTION

En novembre 1998, la Ville de Laval a adhéré au Réseau québécois de villes et villages en santé (*Réseau québécois de VVS*), à ses valeurs et à ses principes, par une résolution adoptée à l'unanimité au conseil municipal. Depuis, un comité de coordination a été crée. Ce comité est composé de présidents et directeurs généraux des grandes institutions lavalloises suivantes :

- Conférence régionale des élus;
- Commission scolaire de Laval (CSDL);
- Chambre de commerce de Laval;
- Ville de Laval;
- Agence de santé et de services sociaux de Laval.

Ces personnes voient à la bonne marche des projets dans des domaines d'intervention très diversifiés. Leur but est de collaborer à la réalisation d'une région en santé, et plus spécifiquement depuis octobre 2002, dans le cadre du développement durable et par une approche intégrée des différentes composantes de son développement, qu'il soit à caractère économique, social ou environnemental. Les orientations lavalloises sont fondées sur le fait qu'il « *faut penser et agir localement et globalement* » et qu'il faut consentir à faire des efforts pour :

- créer un environnement social de qualité sachant qu'il est un déterminant de la santé aussi fondamental que l'environnement physique et génétique et que le soutien social, l'entraide et le civisme sont des déterminants majeurs de la santé;
- renforcer les facteurs de résilience tant des personnes que des communautés;
- supporter les approches référant au développement durable, à l'intersectorialité, à la solidarité entre les générations;
- favoriser les approches qui misent sur les potentiels, les forces, les opportunités, les ressources plutôt que sur les besoins, les menaces et les problématiques.

Projet : « Droit de cité »

C'est sous la responsabilité du Comité de coordination du Réseau québécois de VVS à Laval que le projet « Droit de cité » a été lancé en décembre 2002 (*Hascoat, 2002*). Ce projet préconise le développement local par *l'action intersectorielle* et *la mobilisation communautaire*. Il cherche à bâtir en partant des potentiels, des forces, des opportunités et des ressources du milieu lavallois. Il essaie également de développer une communauté dynamique par *des interventions* ***intergénérationnelles***, avec les jeunes comme acteurs et les adultes comme mentors.

Dans ce projet, les jeunes auraient l'opportunité d'exercer leur participation sociale, de s'initier à la solidarité intergénérationnelle et de prendre en charge le développement de la qualité de vie de leur communauté. À long terme, le réseau développé autour des jeunes dans leur milieu de vie serait propice à leur épanouissement et leur permettrait surtout de développer les habiletés nécessaires pour exercer leur droit de citoyenneté.

OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET

Préparer les jeunes à exercer leur «Droit de cité», donc à obtenir non seulement une citoyenneté civique, mais surtout une citoyenneté sociale.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Basé sur le modèle théorique en annexe I, Droit de cité vise les objectifs suivants :

1) Amener les jeunes à acquérir une bonne connaissance de leur milieu, des ressources qui y interagissent et des structures qui les régissent;
2) Amener les jeunes à développer un sentiment d'appartenances à leur milieu en s'y impliquant afin de se préparer à l'exercice d'une citoyenneté active;
3) Consacrer les jeunes à titre de citoyen social.

MOYENS MIS EN PLACE DANS LE CADRE DU PROJET

Premier objectif : Amener les jeunes à acquérir une bonne connaissance de leur milieu, des ressources qui y interagissent et des structures qui les régissent.

Pour atteindre le premier objectif visé, plusieurs moyens ont été utilisés.

Le premier moyen est de créer un site Web, nommé « Droit de cité pour les jeunes » et spécifiquement dédié à la promotion du projet. Au début, en 2002, le site a été financé par le gouvernement provincial. Depuis 2003, c'est au tour de Ville de Laval d'attribuer les ressources financières nécessaires au bon fonctionnement du site. Il comprend trois rubriques :

1. «*Info*» qui renseigne sur l'histoire et l'organisation sociale et culturelle de Laval ainsi que l'origine et le concept de citoyenneté illustré sous forme de dessins animés; cette rubrique fait la promotion des documents produits sur les différents aspects politique, économique, sociale et culturel de la Ville de Laval;
2. «*En action*» qui permet de découvrir les projets réalisés par de jeunes bénévoles dans leur communauté et les différentes façons de s'y impliquer;
3. «*Citoyenneté*» qui permet de connaître et surtout de consacrer les jeunes bénévoles en publiant les communiqués de presse, les coupures de journaux et les photographies des récipiendaires des projets communautaires réalisés.

Le deuxième moyen est de mettre à la disposition des jeunes des documents qui ont été produits sur les différents aspects politique, économique, sociale et culturel de la Ville de Laval et qui sont les suivants :

- «*Marcher et découvrir Laval*» qui sont des parcours de marche suggérés dans des quartiers, des parcs et des îles lavallois;
- « *Une île en mémoire* », une vidéo qui relate la création et le développement de la Ville de Laval à travers le temps;

- «*De temps en temps*», un site Web, créé par la Ville de Laval, qui donne des détails sur son fonctionnement et ses structures.

Le troisième moyen est constitué par l'approche intergénérationnelle préconisée dans « Droit de cité » qui met l'accent sur la participation des jeunes comme acteurs et celle des adultes comme mentors, soit des transmetteurs d'expériences et de connaissances.

Deuxième objectif : Amener les jeunes à développer un sentiment d'appartenances à leur milieu en s'y impliquant afin de se préparer à l'exercice d'une citoyenneté active.

Concernant le deuxième objectif, un Réseau de jeunes bénévoles en action (Réseau JBA) a été crée. Ce réseau vise à :

1. développer chez les jeunes le goût de l'implication sociale, de l'entraide et de la coopération;
2. favoriser l'intégration des jeunes dans des activités volontaires de développement social dans leur communauté en partenariat avec celle-ci;
3. fournir aux jeunes des occasions d'expériences enrichissantes représentant les premiers jalons de leur curriculum vitæ.

Lancé le 2 février 2002, le Réseau JBA s'implante graduellement dans les écoles lavalloises et est sous la coordination d'un comité de partenaires, le Comité JBA, qui regroupe les représentants des organismes suivants : la CSDL, le Centre de bénévolat de Laval, la Ville de Laval, et la Conférence régionale des élus. Le Comité JBA travaille en concertation avec les animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire des écoles secondaires ainsi qu'avec les intervenants des organismes communautaires. Il recrute les jeunes bénévoles dans les écoles et pour les camps d'été organisés par la Ville de Laval; il assure aux jeunes participants une formation adéquate en fonction des actions à réaliser, est générateur d'activités, fait vivre des expériences valorisantes aux jeunes et les aident à développer leur estime de soi. Ce comité tient à jour une banque de bénévoles et met les jeunes en liaison avec une quinzaine d'organismes lavallois qui ont été sensibilisés au bénévolat chez les jeunes et qui sont prêts à les recevoir et les faire participer au développement de leurs communautés locales. Par ailleurs, le Comité JBA se sert du site Web Droit de cité pour les jeunes pour favoriser la prise de conscience des valeurs d'entraide et de coopération essentielle à toute éducation à la citoyenneté.

Troisième objectif : Consacrer les jeunes à titre de citoyen social.

L'atteinte du troisième objectif passe principalement par les activités du Comité JBA. Ce comité encourage les jeunes à se faire valoir et à promouvoir leurs projets dans le site Web Droit de cité pour les jeunes. Il facilite aussi ces diffusions dans les médias locaux et régionaux. Il organise des fêtes annuelles de reconnaissance avec distribution de certificats aux étudiants bénévoles et de plaques aux écoles impliquées dans des activités bénévoles. Par ailleurs, le Comité JBA distribue aux bénévoles des carnets du citoyen, leur permettent ainsi de comptabiliser les heures de bénévolat réalisées. Ceux ayant fait 100 heures ou plus d'actions bénévoles, reçoivent un certificat de citoyenneté de la part du Maire de Laval, dans le cadre de cérémonies annuelles de reconnaissance à la Maison des Arts.

MÉTHODOLOGIE

La démarche méthodologique vise à entreprendre l'évaluation opérationnelle et formative des activités du projet Droit de cité en se basant sur le cadre proposé par Pineault et Daveluy (1995). Est également réalisée l'évaluation tactique des composantes du projet global et des interrelations entre les composantes de ce projet.

Les objectifs de la démarche évaluative sont les suivants :

1) Déterminer le degré d'implantation des activités du projet;
2) Connaître les conditions de réussite et de blocage des activités implantées, et ce, à différents niveaux tant en ce qui a trait à la planification, à l'implantation et à la mise en œuvre;
3) Apprécier le niveau de mentorat des adultes impliqués dans les activités;
4) Connaître le degré de collaboration des partenaires appartenant à différents secteurs d'activités de Laval;
5) Déterminer la mobilisation des jeunes, leur satisfaction, et leur responsabilisation dans l'acquisition d'habiletés et de compétences pertinentes aux activités mises en place dans le projet Droit de cité.

La démarche évaluative proposée se présente aussi comme une occasion pour construire des instruments utiles et simples permettant l'autoévaluation et l'autoformation des différents intervenants, à différents niveaux, de manière à pouvoir être validés et utilisés plus tard sur le reste du territoire lavallois.

Pour atteindre les objectifs visés, quatre méthodes de collectes de données différentes ont été réalisées :

1. L'analyse des documents produits;
2. La tenue des registres d'activités;
3. L'administration d'entrevues semi-structurées;
4. La conduite d'une enquête par questionnaire structuré.

Les trois premières collectes de données permettent de connaître le point de vue des adultes et la quatrième collecte de données, celui des jeunes. Les données recueillies par différentes méthodes et auprès de différentes sources devraient permettre une compréhension plus vaste et plus profonde des objets étudiés (*Blaikie, 1991*).

1. Analyse de documents

Tous les documents produits dans le cadre de Droit de cité ont été étudiés afin d'avoir un aperçu complet des interventions réalisées sur le terrain. Ces documents incluent les plans d'action, les comptes rendus des réunions, les rapports annuels, le matériel d'intervention et de publicité. Nous avons organisé les données recueillies selon les catégories et sous-catégories qui ont émergé à partir des données des autres collectes de données (*Mayer et Ouellet, 1991*).

2. Tenue de registres d'activités

Cette collecte de données a été réalisée entre janvier 2003 et mars 2004 à l'aide des instruments suivants :

1. des comptes rendus de réunions;
2. des plans d'action et des bilans de réalisation;
3. des grilles de descriptions des activités (*Annexe II*).

Les variables mesurées sont celles proposées par Philibert et al. (1992) et Dubé et al. (1994) : les objectifs visés, les collaborateurs impliqués, les caractéristiques des participants, la description du contenu, le climat et le déroulement des activités et des réunions ainsi que les barrières et les facilitateurs liés à leur planification, leur implantation et leur mise en œuvre.

L'analyse est principalement basée sur les décomptes des activités et des participants ainsi que sur les perceptions des responsables d'activités (*Mayer et Deslauriers, 2000*).

a) Administration d'entrevues semi-structurées

Des entrevues individuelles semi-structurées ont été menées entre mars 2003 et mars 2004 auprès :

1. des animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire des 16 écoles du Réseau JBA;
2. des intervenantes jeunesses de deux organismes du Réseau JBA.

Les entrevues ont duré entre 45 et 90 minutes. Elles ont permis de mieux connaître (Annexe II) :

1. le niveau d'implantation des activités de projet;
2. les conditions favorables et défavorables à la planification et l'implantation des activités;
3. l'implication des partenaires;
4. les préoccupations et les revendications des participants;
5. la perception des répondants quant à la responsabilisation des jeunes vis-à-vis la planification et la réalisation des activités (*Philibert et al., 1992; Wallerstein, 1992*).

Les entrevues ont été enregistrées après consentement des participants, et par après, transcrites afin d'assurer l'intégrité des données (*Morin, 1993; Pourtois et Desmet, 1989*). Trois lectures préliminaires en ont été faites pour une vision globale des différents entretiens ainsi qu'une meilleure connaissance du matériel (*Mayer et Deslauriers, 2000; Miles et Huberman, 1994*). Ces lectures ont permis de faire ressortir les principaux thèmes abordés et de les catégoriser en différents codes et sous-codes. La codification a été effectuée à l'aide du logiciel N'Vivo.

d) Conduite d'une enquête par questionnaire semi-structuré

Un questionnaire semi-structuré, d'une durée approximative de 20 minutes, a été autoadministré, entre janvier et mars 2004, par des jeunes en présence de l'agente de recherche engagée dans le cadre de l'étude évaluative. Ces jeunes ont été impliqués dans des activités du Réseau JBA. Ils proviennent des six écoles choisies (*Chomedey, Duvernay, Pont Viau, St-François, Ste-Rose*) par les animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire parmi les 16 écoles participantes au Réseau JBA. Ces jeunes proviennent aussi de deux maisons des jeunes qui collaborent au Réseau JBA (*Fabreville et Ste-Rose*).

Cette collecte de données vise à :

1. dresser un portrait des jeunes impliqués dans les différentes activités du Réseau JBA;
2. connaître le degré d'utilisation et les perceptions des jeunes vis-à-vis des outils conçus pour promouvoir le projet Droit de cité;
3. apprécier le degré d'implication des jeunes et leur responsabilisation dans la planification et la réalisation des activités de ce projet;
4. déterminer le degré d'appréciation des jeunes vis-à-vis des outils conçus pour la reconnaissance de l'implication des jeunes dans les activités de projet Droit de cité;
5. apprécier l'implication des adultes comme mentors dans ce projet (*Cargo et al., 2003; CHKS, 1998; Drug Strategies, 2001; Taylor-Powell et al., 1998*).

Les variables à l'étude sont les suivantes (Annexe II) :

- Caractéristiques sociodémographiques (*âge, sexe, niveau du secondaire, résultats scolaires);*
- Implication dans le bénévolat (*nom et date des projets réalisés antérieurement, domaine d'intérêt, groupes de personnes d'intérêt*);
- Participation aux activités du projet Droit de cité (*durée d'implication, niveau de défi relié à ce projet, niveau de responsabilité, atteinte des objectifs, motivations*);
- Responsabilisation de groupe et individuelle dans la planification et la réalisation de ces activités (*partage des idées, prise de décision, réalisation, rôle des adultes, capacité à surmonter les difficultés et à régler des problèmes*);
- Connaissance et utilisation des différents outils de promotion du projet;
- Connaissance et importance accordée aux outils et activités de reconnaissance mises en place pour souligner l'implication des jeunes au projet;
- Implication des différents secteurs d'activités de Laval.

L'analyse des données du questionnaire a été faite à l'aide du logiciel SPSS. Des échelles de mesure ont été construites et vérifiées pour leur consistance interne. Par la suite, des analyses bivariées ont été réalisées pour vérifier l'association des variables étudiées. Finalement, des analyses de régression multiple ont été faites pour déterminer les variables prédictives de la responsabilisation individuelle et de groupe des participants aux activités du projet Droit de cité (*Allen et Yen, 1979; Netter et al., 1985; Norusis, 1992*).

RÉSULTATS

Les résultats présentés ci-dessous proviennent des sources suivantes :

A) Enquête auprès des jeunes;
B) Entrevues auprès des animateurs;
C) Documents produits par le Réseau JBA;
D) Statistiques du site Web Droit de cité pour les jeunes.

A) ENQUÊTE AUPRÈS DES JEUNES

Les résultats de l'enquête sont présentés sous quatre sections :

Section 1 : Caractéristiques des répondants;
Section 2 : Connaissance du projet Droit de cité;
Section 3 : Implication des jeunes dans des activités bénévoles;
Section 4 : Activités de reconnaissance envers les jeunes impliqués dans du bénévolat.

Section 1 : Caractéristiques des répondants

Au total, 80 jeunes se sont présentés à nos rencontres et tous ont accepté de remplir le questionnaire. Parmi les répondants, 70% provenaient de six écoles de niveau secondaire et 30 % de deux maisons des jeunes (Tableau 1). Il y avait un peu plus de filles que de garçons et près de la moitié des jeunes étaient âgés de 13 ans et moins. Les répondants étaient de bons élèves puisque la moitié d'entre eux obtenaient plus de 80 % de moyenne en classe alors que seuls 5 % avouaient une moyenne de 60 % et moins.

Tableau 1 : Caractéristiques des répondants (n=80)

Caractéristiques des répondants	%
Provenance	
Milieu scolaire	70,0
Maison des jeunes	30,0
Sexe	
Masculin	42,5
Féminin	57,5
Âge	
13 ans et moins	47,5
14 à 15 ans	33,8
16 ans et plus	18,7
Résultats scolaires	
70 % et moins	12,5
71 à 80 %	28,7
81 à 90 %	28,7
91 à 100 %	22,5
NRP*	7,6

* NRP = ne répond pas

Section 2 : Connaissance du projet Droit de cité

Comme mentionné dans l'introduction, les outils suivants ont été conçus pour promouvoir le projet Droit de cité auprès des jeunes : un site Web ainsi que les documents « Marcher et découvrir Laval », « Regard sur... », « Une île en mémoire », « De temps en temps » et « Histoire de la citoyenneté ».

Les données issues du questionnaire administré auprès des jeunes indiquent qu'au total, 77,5 % disent ne pas connaître le site Web Droit de cité pour les jeunes. Parmi les 14 répondants qui mentionnent le connaître, seuls trois ont indiqué l'avoir visité, dont une personne, entre deux et quatre fois, et les deux autres, plus de cinq fois.

Des trois répondants ayant déjà visité le site Web, tous les trois ont mentionné avoir trouvé ce qu'ils cherchaient en naviguant sur le site. Par ailleurs, un répondant a signalé qu'il serait intéressant de retrouver les dates des autres activités sur ce site.

D'après les données du Tableau 2, six à sept répondants sur 10 ne connaissent pas les outils de promotion du projet Droit de cité, et parmi ceux qui disent les connaître, seule une personne sur trois indique les avoir utilisés.

Tableau 2 : Pourcentage de répondants ayant utilisé des outils de promotion du projet Droit de cité (n=80)

Outils de promotion	*Oui (%)*	*Non (%)*	*Ne connaît pas (%)*	*Ne répond pas (%)*
« De temps en temps »	10,0	21,3	66,2	2,5
« Une île en mémoire »	8,8	18,8	70,0	2,5
« Histoire de la citoyenneté »	8,8	25,0	63,7	2,5
« Marcher et découvrir Laval »	7,5	18,8	71,2	2,5

Section 3 : Implication des jeunes dans des activités bénévoles

Les résultats sont présentés dans trois sous-sections :

- Intérêt et motivations des répondants à s'impliquer dans des activités bénévoles;
- Perceptions des répondants sur leur implication à une activité bénévole;
- Facteurs influençant la responsabilisation des jeunes.

➢ Intérêt et motivations des répondants à s'impliquer dans des activités bénévoles

D'après les données indiquées au Tableau 3, les activités humanitaires ou culturelles semblent avoir la cote de popularité chez plus de 70 % des répondants. Par ailleurs, les activités bénévoles qui ciblent les pauvres, les jeunes mais aussi les enfants malades et les personnes âgées sont des activités dans lesquelles plus de 60 % des répondants préfèrent s'impliquer.

Les motivations qui poussent la majorité des répondants à s'impliquer dans des activités bénévoles sont l'intérêt que cette activité suscite chez eux et le plaisir qu'ils peuvent en retirer à

travers cette participation. L'importance de faire du bénévolat, la curiosité et le plaisir de travailler en groupe apparaissent également comme des motivations pour environ les deux tiers des répondants. Par contre, la participation des amis, un curriculum vitæ plus intéressant et l'encouragement des adultes constituent des sources de motivations pour seulement le tiers des répondants.

Tableau 3 : Intérêt et motivations des répondants à s'impliquer dans des activités bénévoles

Variables mesurées	% *(n=80)*
Domaine d'intérêt	
Humanitaire	76,3
Culturel	70,0
Écologique, environnement	47,5
Politique	43,8
Groupe d'intérêt	
Pauvres	67,5
Jeunes	65,0
Enfants malades	63,8
Personnes âgées	61,3
Personnes ayant des incapacités physiques	46,3
Personnes ayant des déficiences intellectuelles	41,3
Motivations à s'impliquer dans une activité bénévole	
J'étais intéressé par cette activité	83,8
C'est pour avoir du plaisir	70,0
Je trouve ça important de faire du bénévolat	68,8
J'étais curieux	66,3
J'aime les activités en groupe	65,0
Ce projet est important à mes yeux	55,0
Je désire changer les choses dans mon milieu	53,8
Mes amis y participaient	36,3
C'est pour rendre mon curriculum vitæ plus intéressant	33,8
J'ai été encouragé par un adulte	30,0

Lorsque nous avons demandé aux répondants de nous indiquer les activités bénévoles auxquelles ils ont participées dans les années passées, les données obtenues au tableau 4 confirment les résultats ci-dessus. En effet, les répondants sont plus nombreux à mentionner des activités liées à la célébration d'une fête (*n=53*) (*comme la parade du Père Noël, la fête de l'Halloween, de la St-Jean, etc.*) ainsi que des activités à caractère humanitaire (*n=44*) (*comme la préparation et la distribution des paniers de Noël aux démunis, la collecte des denrées alimentaires de la Guignolée, etc.*). Il importe de noter que la majorité des activités bénévoles énumérées ont eu lieu en dedans des 12 mois précédant notre enquête :

- 36,7 % de ces implications ont eu lieu moins de six mois précédant notre enquête;
- 37,3 % entre 6 et 11 mois;
- 17,0 % entre 12 et 18 mois;
- 9,0 % plus de 18 mois.

Tableau 4 : Implications antérieures des répondants dans des activités bénévoles classifiées selon des thèmes

Fêtes (*n=53*)		**Activités dans l'école** (*n=14*)	
Parade du père Noël	14	Aide aux devoirs	3
Fête de l'Halloween	11	École Alphonse-Desjardins	3
Fête des aînés	10	Conseil étudiant	3
Fête St-Jean	10	Journal étudiant	2
Fête de Quartier	4	Journées portes ouvertes	1
Party	3	Nettoyage de l'école	1
Gala	1	Rentrée scolaire	1
Entraide humanitaire (*n=44*)		**Activités sportives** (*n=12*)	
Panier de Noël (*lancement, tri de denrées, distribution et récupération*)	34	Cross country	6
Guignolée	5	Soccer	2
Décoration maison des déficients intellectuels	2	Championnat de gym	1
Accueil Bonneau	1	Hockey	1
Aide aux démunis	1	Moniteur de judo	1
Aide aux handicapés	1	Tournoi Delta	1
Problématiques sociales (*n=26*)		**Collecte de fonds** (*n=8*)	
Campagne contre l'intimidation (*affiches, pancartes*)	11	Levée de fonds, sollicitation/marche	5
Club, Colloque, marche 2/3	11	Hôpital St-Jude	1
Semaine interculturelle	4	Opération enfant soleil	1
		Société du cancer	1
Entraide communautaire (*n=23*)		**Autres** (*n=7*)	
Vente de garage	5	Jeunes entreprises	2
Comité jeunesse	4	Hôte/hôtesse	2
Emballage de cadeaux	4	Questionnaire/enquête sur les jeunes	2
Décoration de Centre de Bénévolat Laval	2	Réseau web	1
Ménage	2	Aide mémoire	1
Bingo	1	CIT	1
Cadets	1	Cours de tam-tam	1
Cercle des fermières	1		
Crèche de Noël	1		
Nettoyage des piscines	1		
Semaine des artisans	1		

➢ **Perceptions des répondants sur leur implication à une activité bénévole**

Nous avons demandé aux répondants de nous indiquer une activité bénévole à laquelle ils ont participé. Nous avons ensuite demandé leurs perceptions sur différents aspects liés à la planification et la réalisation de l'activité ainsi qu'au travail de groupe. Les résultats présentés au Tableau 5 indiquent que :

Tableau 5 : Perceptions des répondants sur leur implication à une activité bénévole (n=80)

Variables mesurées	%
Degré de défi représenté par la participation à l'activité bénévole	
Un défi très important	35,0
Un défi assez important	31,2
Un défi peu important	17,5
Un défi pas important du tout	15,0
NRP	1,3
Niveau de responsabilité dans l'activité bénévole	
Beaucoup	18,7
Pas mal	58,8
Un peu	18,7
Pas du tout	1,3
NRP	2,5
Atteinte des buts et des objectifs de l'activité bénévole	
Tous	36,2
Plusieurs	41,2
Quelques-uns	7,5
Aucun	1,3
Le projet encore en cours	7,5
NRP	6,3
Sources d'idées du groupe de travail	
Jeunes	26,2
Jeunes et adultes	62,5
Adultes	10,0
NRP	1,3
Prise de décisions dans le groupe de travail	
Jeunes	16,3
Jeunes et adultes	55,0
Adultes	26,2
NRP	2,5
Direction du groupe de travail	
Jeunes	15,0
Jeunes et adultes	33,8
Adultes	48,7
NRP	2,5
Réalisation des tâches lors du déroulement de l'activité bénévole	
Par les jeunes	51,2
Par les jeunes et les adultes	41,2
Par les adultes	5,1
NRP	2,5
Mode de prise de décisions dans le groupe de travail	
Avec la majorité	28,7
Par consensus de groupe	53,7
Par une seule personne	2,5
Par un adulte ou l'animateur	8,8
NRP	6,3

- Les deux tiers des répondants *(66,2 %)* trouvent (*très ou assez*) important défi représenté par leur participation à l'activité bénévole;
- La majorité des répondants (*75,5 %*) perçoivent qu'ils avaient endossé pas mal ou beaucoup de responsabilités dans cette activité bénévole;
- La majorité des répondants (*77,4 %*) évaluent que les buts et objectifs de cette activité avaient été atteints;
- Quant au travail de groupe, les répondants sont plus nombreux à dire que :
  - ✓ Les idées proviennent autant des jeunes que des adultes (*62,5 %*);
  - ✓ La prise décision était partagée entre les jeunes et les adultes (*55,0 %*);
  - ✓ Par contre, la direction du groupe de travail était assumée par les adultes (*48,7 %*) et
  - ✓ La réalisation des tâches était assurée par les jeunes lors du déroulement de l'activité (*51,2 %*);
- Finalement, les répondants sont plus nombreux à indiquer que les décisions sont prises par consensus de groupe.

➢ **Facteurs influençant la responsabilisation des jeunes**

Background : Little qualitative or quantitative research elucidates the factors influencing youth empowerment. A search of three databases, ERIC (education), PSYCHINFO (psychology) and MEDLINE (public health/ medicine) on journal articles published between 1986 and 2004 on the topic of youth empowerment revealed 11, 3, and 26 articles respectively. The paucity of research in this area may be partly influenced by the real world challenges encountered by researchers in undertaking youth empowerment research. Of the little research that has been done, animator or practitioner support has been identified as an important social environmental determinant of youth empowerment (Chinman and Linney, 1998; Wallerstein and Sanchez-Merki, 1994; Kim, Crutchfield et al., 1998; Cargo, Grams et al., 2003). As a "facilitator", "enabler", or "mentor", practitioners assist youth in different ways with the planning and implementation of their activities.

Research Question : With youth empowerment identified as one of the goals of Droit de Cite, we sought to assess whether enabling support provided by the animators was related to perceived youth empowerment. We hypothesised that enabling support provided by adults would be related to perceived group empowerment for youth participants of Droit de Cite.

Research Design : Self-report surveys were administered to a sample of 80 youth participants of Droit de cité towards the end of the school year. Youth worked with one of seven adult animators in either the school (n=5) or community setting (n=2). The youth who participated in the study represent a convenience sample of all youth with whom the animators worked. The youth completing the survey were likely a more highly motivated sub-group, and potentially more actively involved in their groups' activities. The survey took about 20 minutes to complete.

Measures : The survey assessed youth perceptions at the individual level and at the social environmental level. The measures are highlighted in the table below. It should also be noted that qualitative interviews were used to create a typology of "mentoring approach", also specified in the table. We related the influences of these "independent variables" to the outcome measure of

perceived youth empowerment, defined as the capacity of the group to work together in discussing ideas, making decisions, and carrying out the activity.

Independent Variables	Concept	Meaning of the concept
a. Individual	Perceived self-efficacy	Youth's confidence in their ability to get things done
	Perceived individual participation	Youth's perception of their individual contributions to the group
	Age	Age of the youth
	Gender	Male/ female
b. Social environment	Context	School/ community
	Mentoring approach	Based on qualitative interviews, animators were assigned to either a democratic or technocratic style of working with youth.
	Enabling support	Youth perception of the level of animator facilitation/feedback.

Analysis : The main analysis relied upon the general linear model (GLM) univariate procedure to identify factors influencing the continuous outcome of perceived group empowerment. We were interested in determining whether enabling support and the context of participation (school vs. community) provided by the animators was related to perceived youth empowerment, beyond individual level factors such as perceived self-efficacy, individual participation, reasons for participating, age and gender. The survey data were analysed using the Statistical Package for the Social Science (SPSS) v.11.0 for Windows. Qualitative interviews were content analysed by two raters on dimensions related to the modes of youth involvement in coming up with activity ideas, decision-making, planning and carrying out the activity. A third rater assigned each animator to a mentoring approach that was either more "democratic" or more "technocratic".

Results : a) *Individual measures* : With age and gender in the model, "perceived self-efficacy" and "individual participation" were both positively related to the outcome of perceived empowerment. This means that youth who scored high on the measure of perceived self-efficacy (or who had a general predisposition to getting things done) were also more likely to score high on youth empowerment. The same can be said for youth who participated more in the group; they were more likely to score higher on youth empowerment.

b) Social environment : In the analysis, we found that "context of participation" (i.e., school vs. community) and "mentoring approach" (i.e., democratic or technocratic) were unrelated to perceived youth empowerment. In other words, the level of empowerment was not influenced by the animators overall mentoring approach or whether the youth participated in the school or community context. We found, however, that "enabling support" was significantly related to perceived youth empowerment. In other words, youth who received high support in terms of facilitation and feedback tended to report higher levels of empowerment (average score of 3.62 of 4.0) than those youth receiving low support (average score of 3.25 of 4.0). This finding is illustrated in Figure 1, below. The effect of enabling support takes into account the influence of youth age, gender, perceived self-efficacy, and individual participation on youth empowerment.

Overall, the variables of age, perceived self-efficacy, individual participation, mentoring approach, context, and enabling support accounted for 45 % of the variation in the outcome of perceived youth empowerment. We tested for interactions between the different variables, but could not find any statistically significant effects.

Implications

The key finding of this study is that enabling support provided by the animator has a positive influence on youth perceptions of empowerment. If one of the goals of Droit de Cite is to enable youth to work together in a democratic way, then animators have an important role to play. Letting the group know when they did a good job, giving advice, suggestions and information that is helpful during activity planning, assisting youth with decision-making and working in a group setting, and even taking time to show youth new skills are important aspects of an enabling social environment. This analysis also uncovers perceived self-efficacy and individual participation as important to youth empowerment. Thus, it would seem that youth having confidence in their ability to get things done (e.g., *working out their problems, being able to do things when they try* and *self-knowledge that they can do things well*) is important to youth empowerment, as is their capacity to participate within the group. For youth to shape the direction and have meaningful input into the planning and implementation of their activities, they need the opportunity to contribute within the group and have confidence in their ability.

These findings should be interpreted in the context of the small number of more actively involved or more motivated youth who were surveyed and the statistical limitations of analysing such a complex research question with a small number of youth. These quantitative findings should be interpreted in the context of the qualitative interviews. We found no effect of mentoring approach on perceived empowerment, a finding that seems to be influenced by the flexibility of the animator or their capacity to adapt their approach according to the needs of youth.

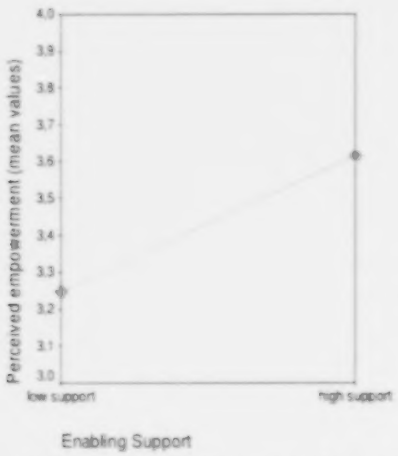

Figure 1: Enabling support of the animator (low vs. high) by perceived youth empowerment.

Section 4 : Activités de reconnaissance envers les jeunes impliqués dans du bénévolat

Comme mentionné dans l'introduction, les outils et activités suivants ont été conçus pour reconnaître les jeunes quant à leur implication aux activités bénévoles du Réseau JBA :

- des fêtes annuelles avec distribution de certificats de reconnaissance;
- des carnets du citoyen pour comptabiliser les heures de bénévolat réalisées;
- un certificat de citoyenneté de la part du Maire de Laval dans le cadre de cérémonies annuelles de reconnaissance à l'Hôtel de Ville pour ceux ayant comptabilisé 100 heures de bénévolat;
- la promotion et la diffusion des activités du Réseau JBA dans le site Web Droit de cité pour les jeunes ainsi que dans les journaux de l'école et les journaux locaux.

D'après les données le Tableau 6 et le Tableau 7, un répondant sur deux dit avoir déjà utilisé les outils ou participé aux activités de reconnaissance du projet Droit de cité. De plus, la très grande majorité perçoit ces activités comme étant *assez ou très important*.

Tableau 6 : Pourcentages de répondants ayant utilisé des outils ou participé aux activités de reconnaissance du projet «Droit de cité» (n=80)

Outils ou activités de reconnaissance	*Oui (%)*	*Non (%)*	*Ne répond pas (%)*
Carnet du jeune citoyen	58,7	38,8	2,5
Certificat de reconnaissance	51,2	47,5	1,3
Activités de reconnaissance	50,0	48,7	1,3

Tableau 7 : Pourcentages de répondants selon le degré d'importance accordé aux activités de reconnaissance du projet Droit de cité (n=80)

Activité de reconnaissance	*Très important (%)*	*Assez important (%)*	*Peu important (%)*	*Pas important (%)*	*Ne sais pas (%)*	*Ne répond pas (%)*
Photos et articles dans le journal de l'école	57,4	30,0	3,8	5,0	2,5	1,3
Photos et articles dans les journaux locaux	52,4	28,7	6,3	7,5	3,8	1,3
Photos et articles dans le site Web	50,0	23,7	12,4	6,3	6,3	1,3
Activités de reconnaissance	50,0	30,0	8,7	5,0	5,0	1,3
Certificat de reconnaissance	45,0	23,7	13,7	7,5	8,8	1,3
Certificat de citoyenneté	37,4	35,0	13,8	6,3	5,0	2,5

Parmi les raisons indiquées pour expliquer l'importance de recevoir le certificat de citoyenneté lors d'une cérémonie officielle organisée par la Ville de Laval, celles liées aux efforts personnels, à la motivation et à la valorisation de soi sont mentionnées par un plus grand nombre de répondants, suivies des raisons liées à l'aide apportée aux gens, à l'importance du bénévolat et à son utilité (Tableau 8). Quant aux raisons avancées pour expliquer pourquoi il n'est pas important de recevoir cette carte, elles sont principalement liées aux valeurs intrinsèques du bénévolat,

comme : « *le bénévolat ne doit pas être payant; je ne le fais pas pour la décoration; les 100 heures, je les ai fait pour moi; c'est l'implication qui importe, pas le prix.* »

Les moyens suggérés pour féliciter les jeunes de leur implication dans des activités bénévoles sont principalement liés à des activités de groupes (*fêtes, parties, activités, sorties, dîners, soupers*), des récompenses (*matérielles et autres comme médailles, trophées, certificats, diplômes, plaques, méritas*) et des publications médiatiques; il est à noter qu'un répondant peut faire plusieurs suggestions :

- Fêtes, parties, activités, sorties, dîners, soupers (*n=17*);
- Récompenses matérielles, bourses, certificats cadeaux, petits cadeaux, privilèges (*n=17*);
- Médailles, trophées, certificats, diplômes, plaques, méritas (*n=16*);
- Publications dans les médias, photos encadrées de groupe (*n=10*);
- Poignées de main, un grand merci, juste remercier (*n=5*);
- Souper avec maire, rencontres avec maire ou lieutenant général (*n=3*);
- Recommandations dans CV, lettres du maire (*n=3*).

Tableau 8 : Nombre de répondants selon les raisons qui expliquent l'importance de recevoir un certificat de citoyenneté

Raisons	*Nombre*	*% n/80*
Raisons reliées aux efforts personnels		
C'est important de souligner les gens qui font des gestes	5	
Important de souligner les efforts	4	
J'aime être récompensé pour ce que je fais	2	
Car on a travaillé très fort	2	
L'implication mérite d'être récompensée	2	
Après avoir travaillé beaucoup d'heures, je veux le montrer	1	
	total = 16	**20,0**
Raisons reliées à la motivation de soi		
Donne le goût de continuer	7	
Motivation à continuer de s'impliquer	1	
Ce n'est pas nécessaire mais ça encourage et félicite	1	
Ça m'encourage à continuer et j'aimerais le mettre sur mon CV	1	
Faire savoir ce qui se fait pour que les gens en fassent	1	
	total = 11	**13,7**
Raisons reliées à la valorisation de soi		
Importance de la valorisation du travail accompli	3	
C'est important d'être honoré	1	
Pour moi, c'est un privilège de recevoir cette carte	1	
Valorisation personnelle	1	
C'est important pour moi de pouvoir le montrer et d'en être fier	1	
Pour reconnaître que je suis responsable	1	
	total = 8	10,0
Raisons reliées à l'aide apportée aux autres		
Car tu as consacré des heures pour le monde	1	
Pour me rappeler comme je viens en aide aux autres	1	
S'impliquer, c'est important et ça prouve qu'on aide les gens	1	
Les gens doivent nous être reconnaissants pour servir	1	
Car nous avons fait du service pour cela	1	
On fait ça pour aider mais c'est le fun de recevoir quelque chose	1	
	total = 6	**7,5**
Raisons reliées à l'importance du bénévolat		
Pour dire qui fait le bénévolat	1	
Je fais beaucoup de bénévolat et je trouve ça important	1	
Recevoir la carte pour prouver que je suis un vrai bénévole	1	
Démontrer l'importance du bénévolat et inciter les autres à en faire	1	
	total = 4	**5,0**
Raisons reliées à l'utilité du bénévolat		
Ça va m'aider à trouver une job	1	
Peut aider pour le CV	1	
	total = 2	**2,5**

B) ENTREVUES AUPRÈS DES ANIMATEURS ET DES INTERVENANTS

Les entrevues ont été menées auprès de six animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire d'écoles secondaires de Laval et de deux intervenants de maisons de jeunes de Laval. Toutes les personnes sollicitées ont accepté de participer aux entrevues.

Les résultats obtenus sont présentés en cinq sections :
1re section : Contexte de travail des répondants;
2e section : Rôle des animateurs;
3e section : Implication des jeunes;
4e section : Implication des adultes;
5e section : Collaboration du Réseau JBA;
6e section : Intentions futures des répondants.

Ces résultats sont également divisés en fonction des deux milieux ciblés, soit les écoles et les maisons des jeunes.

1re section : Contexte de travail des répondants

- **Écoles**

En 2001, avec la déconfessionnalisation des écoles, les valeurs catholiques traditionnelles font place à la promotion de l'engagement social et à la connaissance des grandes religions. Un nouveau corps d'emploi a été mis en place dans les écoles primaire et secondaire, les animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire. Ce nouveau statut de professionnel remplace donc celui des animateurs de pastorale catholiques et protestants. Plusieurs animateurs de pastorale catholiques et protestants sont devenus animateurs de vie spirituelle et communautaire. Par ailleurs, à l'origine, les animateurs avaient la responsabilité d'une seule école. Depuis la réforme, ils doivent assumer deux à trois, certains d'entre eux, même quatre écoles. Leur contexte de travail est donc fort différent et leur présence dans les écoles limitée.

> *« ... je passe, tu sais, en moyenne, là, entre une et deux journées par semaine dans une école, fait que je peux pas arriver puis, tu sais, révolutionner l'école dans chaque semaine. Alors... je fais beaucoup de coordination. Je fais de la planification, de la gestion puis de la coordination. »*

En raison d'une présence à temps partiel dans les écoles, avec un maximum de deux jours et demi par semaine, deux répondants indiquent qu'il est primordial que les étudiants aient des références dans l'école pendant leur absence. La participation des professeurs et du personnel de l'école est essentielle et garante de la réussite des activités bénévoles dans les écoles.

Par ailleurs, deux répondants mentionnent que l'âge des élèves est un facteur pouvant influencer leurs pratiques de travail en raison des différences de maturité entre les jeunes du premier et ceux du deuxième cycle du secondaire.

« Je ne connais pas l'expérience des autres animateurs mais moi, pour faire participer des jeunes de 1-2 secondaire je trouve ça très difficile. C'est pas loin du primaire… C'est vraiment 4-5, là on commence à parler des jeunes adultes. Quand tu me parles de faire une activité avec des jeunes je vais en faire, sauf que 1-2e je vais faire l'activité et je vais leur imposer pratiquement. Mais quand tu me parles de former un comité pour aller vers une action concertée, c'est du 2e cycle. Moi en tout cas je le vois comme ça. »

Toutefois, deux répondants soulignent l'importance d'investir au premier cycle, car l'implication dans du bénévolat des jeunes du deuxième cycle dépend de leurs expériences positives ou négatives acquises dans ce domaine au premier cycle.

« S'ils… s. sont impliqués au premier cycle, ils arrivent au deuxième cycle capables d'en prendre puis le goût d'en faire et… mais s'ils ont fait peu de choses, si c'est un milieu très peu dynamisé au premier cycle, ça paraît quand ils arrivent au deuxième cycle, sont apathiques, ils ont pas de réflexe d'implication, ils répondent pas aux demandes.

Il faut vraiment qu'ils se soient impliqués plus jeunes puis que ce mode de fonctionnement… ils aiment ça… »

La date d'arrivée en poste de certains répondants influence également les activités mises en place. En effet, au moment des entrevues, deux personnes étaient en poste depuis peu de temps et devaient apprivoiser le milieu et se faire connaître des jeunes. Selon ces répondants, ils ne pouvaient pas être à l'écoute des besoins des jeunes comme dans les années antérieures. Ils devaient planifier leurs activités en se basant principalement sur leurs expériences passées ou sur les résultats obtenus d'un sondage administré auprès des jeunes.

« Donc... tu sais, puis c'est volontaire, là. Fait que je me suis fié là-dessus, j'ai pas imposé non plus. J'ai regardé ce qui intéressait les élèves puis j'ai vu que c'était ça… qui les interessait le plus, avec les paniers de Noël. Fait que j'ai dit : bon, cette année, avec le temps que j'ai, j'ai dit, je vais proposer ce qu'ils m'ont sorti de ce qui leur semblait le plus intéressant. Avec une démocratie, là. »

- **Maisons des jeunes**

Tout comme dans les écoles, un répondant signale que l'âge des jeunes fréquentant l'organisme pourrait modifier l'organisation de travail des intervenants.

« Ici nos participants, la moyenne d'âge c'est en bas de 14 ans tandis qu'à [nom d'un quartier] la moyenne d'âge est 16-17 facilement. Donc un petit cul de 12 ans là-bas il va s'emmerder first pis il n'a pas sa place là non plus. Alors qu'ici, on en a des plus mais quelqu'un qui viendrait ici admettons pour se chercher des chums, va à [nom d'un quartier]. On dit pas ça là !!! Mais s'il me le demande, je vais lui dire que s'il cherche des plus vieux, il ferait mieux d'aller l'autre bord. C'est pour ça qu'il y a autant de discipline à faire ici. Ils sont plus jeunes. »

Section 2: Rôle des animateurs

- **Écoles**

Les animateurs se sont définis les rôles suivants :
- transmettre des valeurs aux jeunes;
- les accompagner dans leur développement;
- organiser des activités bénévoles avec eux.

➢ Transmettre des valeurs aux jeunes

L'ensemble de répondants signale la transmission des valeurs comme une partie essentielle de leur travail. Les activités sont perçues comme étant le médium de transmission de valeurs et non un simple moyen de divertir.

> *« Mon rôle, je le vois comme étant premier responsable de la santé d'engagement et de conscience humaine dans l'école, donc la vie spirituelle comme une espèce de colonne vertébrale sur laquelle se greffent les valeurs, les convictions, les réflexions, etc. Et l'engagement communautaire, au sens très large, c'est-à-dire d'implication, de sensibilité... d'altruisme... Mon rôle, c'est de garder ça ensemble. Je suis pas le seul à y participer, il y a des profs qui font des projets qui ont cette dimension-là, il y a des intervenants... Mais mon rôle, c'est de s'assurer que ça soit ensemble. Proposer des projets, des activités, être à l'écoute de ce que les jeunes veulent… »*

Différents types de valeurs sont soulignés. Ainsi, trois répondants signalent l'idée d'inculquer chez les jeunes des **valeurs liées à la responsabilité civique et sociale**.

> *« Citoyens responsables puis qui sont capables de se prendre en main puis des actifs pour la société, mais actifs d'abord pour eux-mêmes, tu sais. […]Moi je veux pas qu'on rejette les jeunes de la société. Tu sais, tu les mets de côté puis tu dis : ferme ta gueule, puis bouge pas, puis reste tranquille.*
>
> *Moi mon but à moi, c'est de permettre au jeune de s'apercevoir qu'il peut s'épanouir en tant qu'individu dans sa communauté… et plus il devient un actif dans sa communauté, plus la communauté a du sens pour lui…*
>
> *Moi mon but à travailler à ça, c'est qu'on prend soin les uns des autres puis on s'aperçoit qu'on est utile. On fait le principe de la bûche dans le foyer : t'en mets juste une, un petit peu de chaleur, mais t'en mets une deuxième, une troisième, la chaleur prend. C'est important de créer notre société. Puis ça se crée, ça... C'est convivial une société, c'est pas tout seul. En tout cas, moi c'est ça que j'essaie de bâtir. »*

Deux répondants mentionnent des **valeurs liées au travail de groupe, et l'importance d'écouter les autres et de faire respecter ses opinions**.

« J'ai pas le monopole de la vérité, mais je la cherche avec tout le monde. Puis j'espère ne jamais l'avoir le monopole de la vérité. C'est probablement ce qui fait que j'ai encore le goût de... la passion de ça. Mais seulement que la vérité, ça se trouve en gagne. Puis je vais finir en disant: tout seul, je suis peut-être pas brillant, mais en gagne… maudite bonne idée!

Comment écouter. Tu sais, c'est... le but, là, c'est que quand tu es avec les autres, tu peux-tu prendre le temps d'écouter les autres, bon, puis là d'exprimer correctement ton idée. C'est ça, c'est ça... le travail que j'ai à faire. »

Deux répondants indiquent des **valeurs liées à l'organisation du travail, l'importance de la discipline et de la reconnaissance du travail réalisé**.

« L'idée, c'est toute l'organisation... l'apprentissage que les élèves vont faire... pendant toute l'activité, là, du début à la fin, c'est le processus qui compte. Le but, on l'atteint, c'est beau, on peut faire une évaluation, mais si on tient pas compte du processus, je pense qu'on manque notre coup. Le but... que je me donne quand je travaille avec eux autres... c'est de leur donner des plis de travail d'équipe, comment travailler en équipe.

Moi ce que je leur dis puis que je leur enseigne là-dedans, c'est que je perds jamais aucune occasion d'injecter des valeurs. L'importance de la discipline, faut que ça soit fini là, fait que ça vous tente-tu, on niaisera pas, là, on va faire ça. Puis quand… pas je les bouscule, mais quand je les pousse, là, à ce qu'on aille plus vite, bon, je leur donne un nanan à la fin, là, tu sais, soit qu'on met... le temps dans JBA, ou j'ai... des gâteaux... des bonbons, des affaires comme ça, puis je leur donne, mais toujours comme une surprise. Ils demandent pas un bonbon pour travailler, là... c'est moi je le fais. »

Et, finalement, un répondant souligne que sa transmission **de valeurs aux jeunes se fait à travers les principes des religions catholiques**.

« Je leur dis : bien, c'est ce que Jésus nous a incités à vivre. Quand il dit : "J'ai eu faim, vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, vous m'avez donné à boire; j'étais nu, vous m'avez vêtu." Bon, je leur lis ça, il dit : "Bien, en vérité, quand vous l'avez fait aux plus petits d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait." Alors, je leur montre qu'il y a une valorisation de plus peut-être, mais on le fait pas pour Dieu, mais regarde donc ça, comme par hasard... c'est ça qu'il nous a incités à vivre, donc on n'est pas pires, tu sais, on est... dans la bonne voie, quelque part, c'est ça. Alors, ça ajoute un peu. Mais tout ça pour dire que... dans un sens, quand on peut bien situer l'activité, le jeune, il comprend pourquoi il fait ça, c'est ça qui est important. »

➢ Accompagner les jeunes dans leur développement

Le rôle d'accompagner les jeunes dans leur développement est également présent dans le discours de quatre animateurs. Ils considèrent que leur tâche est de guider les jeunes dans ce processus et non pas de les diriger.

« Oui, mais écoute bien, là, moi je veux l'accompagner dans son développement à lui. Je suis dans le nouveau programme, hein. Moi je dirai pas au jeune quoi faire, mais ensemble on va se le dire quoi faire. Moi je suis juste là pour l'accompagner.

Moi je me dis... le but, là, c'est de vraiment... je suis utile dans la mesure où je travaille près des élèves, c'est dans ce temps-là que je suis payant. Je suis pas payant comme tel à... commencer à faire du bureau... je suis payant quand je suis avec le jeune puis quand je les accompagne. »

Dans leur rôle d'accompagnement, les animateurs sont disponibles pour répondre aux questions des jeunes concernant divers thèmes.

Puis j'ai aussi... des élèves qui viennent me voir... pour me parle... Tu sais, bon, je suis... animateur en vie spirituelle et en engagement communautaire, il y a la vie spirituelle là-dedans, il y a des jeunes qui se posent des questions, il y a des jeunes... qui s'interrogent sur la spiritualité, sur leur développement, sur la société, sur eux, sur l'univers, etc. fait que des fois ils viennent juste jaser comme ça, puis je pense que ça fait partie de mon rôle de jaser avec eux un petit peu comme ça aussi.

Dans leur rôle d'accompagnement également, les animateurs suscitent des discussions et des réflexions sur des sujets qui touchent la vie des jeunes lorsque des occasions propices se présentent, et ils les poussent à aller plus loin dans leurs réflexions.

« Peut-être un guide, oui, tu sais... c'est moi qui vais les aiguiller puis souvent même tu sais je vais aiguiller les conversations, tu sais, pendant qu'on travaille sur les pancartes contre la violence, bien un moment donné, tu sais, je vais lancer quelque chose, je vais dire, tu sais : il y en a-tu ici qui ont vécu de l'intimidation, puis comment vous voyez ça?

... mais comprendre, donc je suis toujours en train de les questionner, je suis toujours en train... de les faire bouger là-dessus, quand ils ont une vision très simpliste, on veut qu'il y ait pas de guerre en Irak, point. C'est pas assez, on va aller plus loin que ça. »

➢ Organiser des activités bénévoles avec les jeunes

L'organisation d'activité compte également au nombre des rôles attribués aux animateurs, et cela en coordination avec les directions d'école et en arrimage avec les programmes scolaires des titulaires de classe.

« Tu sais? Ce que je vais faire dans une journée, c'est, bon, organiser des activités, c'est souvent rejoindre les profs, parce que des fois ça implique qu'on va prendre des élèves pendant du temps de classe ou qu'on va vouloir aller en classe pour rejoindre les profs. Fait que rejoindre les profs, négocier avec les profs, faire des bons contacts, ça c'est une... partie importante de la job. Ensuite de ça, évidemment, travailler avec les directions. Moi... j'espère rien qu'ils me trouvent pas trop fatigant, je rencontre beaucoup mes

directions d'écoles pour le suivi des projets. Puis ensuite de ça, il y a rencontré les jeunes, évidemment.

C'est ça. Puis créer des partenariats avec les profs, d'être à l'écoute de ce qui se passe aussi dans leurs propres cours, créer des arrimages. »

Par ailleurs, l'importance d'outiller les jeunes se retrouve dans le discours de trois répondants :

- Les outiller pour qu'ils puissent réaliser les tâches selon leur capacité,

  « ... assez plate pour les jeunes... de s'investir puis qu'il se passe rien, donc c'est aussi d'amener les jeunes à prendre le maximum d'initiatives et leur donner le maximum de responsabilités qu'ils sont capables de prendre. Donc, faut que je juge à la fois de chacun des jeunes, sa capacité de porter des responsabilités, et aussi du groupe. Il y a des jeunes qui individuellement sont capables d'en porter puis en groupe, ça va pas. »

- Les outiller pour qu'ils puissent planifier les tâches selon l'horaire et en respectant les échéanciers,

  « Puis si je veux le garder, il faut que je le nourrisse puis qu'il soit heureux dans ce qu'il fait, qu'il ait le temps de développer ça, donc... mon rôle d'animateur, c'est de voir à ce que le temps qu'il a à remplir ça, dans un cadre référencier par rapport à ça, puis qu'il se retrouve lui. »

- Les outiller pour qu'ils puissent résoudre les difficultés rencontrées,

  « Là ça les amène à prendre... des décisions, quand les choses fonctionnent pas... ils sont acculés, décider : bon, qu'est-ce qu'on fait, bon, on va faire ça. Et... bon, premier cycle, un peu plus encadré, mais c'est quand même de les aider à structurer... la démarche, les échéanciers. »

Deux animateurs ont souligné qu'il leur importe de donner le maximum de pouvoir aux jeunes et que ce pouvoir s'inscrit à toutes les étapes de la réalisation d'un projet.

« Ce qui est important pour moi, c'est de voir à ce que ça marche comme eux le veulent, tout en évitant certains, des fois, la difficulté, parce qu'il y a beaucoup d'adultes qui pensent que ça c'est comme un conflit d'autorité pour eux. Tu sais... il faut toujours manager. Et mon rôle d'adulte moi, c'est de tasser un petit peu des roches pour permettre aux jeunes de s'exprimer.

Quand... les choses vont toutes seules ou quand ils sont capables de réaliser des activités sans que je sois là, ça ça veut dire que j'ai bien fait ma job. »

Un animateur a indiqué qu'il voit à ce que les jeunes puissent réaliser leur plein potentiel dans les activités.

« … je trouvais qu'on pouvait faire quelque chose en même temps de pédagogique, qu'on pouvait aller plus loin que juste une activité, qu'on pouvait donner l'occasion à du monde de monter sur la scène, de faire l'expérience, d'être en public, de chanter, tu sais, de s'exprimer… »

- **Maisons des jeunes**

Les intervenants se définissent les rôles suivants :

- Inciter les jeunes à s'engager dans le bénévolat;
- Organiser les activités;
- Superviser et encadrer les participants.

➢ **Inciter les jeunes à s'engager dans le bénévolat**

Les deux répondants indiquent qu'ils doivent constamment négocier avec les jeunes l'utilité de faire du bénévolat pour leur futur travail; cette sollicitation ne semble pas facile, ni évidente.

« C'est sûr qu'il faut que tu donnes les avantages…qu'est-ce que ça leur rapporte. Comme là ça tu fais de l'expérience sur ton CV, tu vas peut-être pouvoir travailler au camp de jour l'année prochaine, être aide-moniteur. Donc je ne leur tords pas un bras mais il faut que tu leur montres que c'est avantageux pour eux-autres.

Je pense qu'il faut leur donner des coups de pied dans le derrière, ils ont besoin de ça. Des fois, non. Ils sont vraiment "primer", pis c'est comme relaxe WO ! Je pense que c'est essayer de les supporter, pis quand ils sont intéressés à en faire, il faut que tu prennes le moment parce que sinon ça passe, pis dans 5 minutes, c'est trop tard. C'est d'être là pis s'ils veulent en faire, ou d'essayer de les motiver à nous aider à faire de quoi : " regarde si tu fais ça ça pourrait rentrer dans tes heures de bénévolat". Essayer des inciter à en faire le plus souvent. »

➢ **Organiser les activités**

L'organisation des activités semble être assumée exclusivement par les intervenants qui doivent, *d'une part*, solliciter l'aide des jeunes pour des tâches spécifiques; *d'autre part*, savoir reconnaître les limites des jeunes. En effet, selon les répondants, les jeunes tendent à vouloir seulement participer aux activités et avoir du plaisir.

« On en a justement parlé avec ma boss hier que les jeunes, ils veulent, ils veulent, ils veulent, mais de là à la monter [l'activité]. La majorité du temps, les démarches sont faites par moi ou mes autres collègues. C'est bien difficile… ils vont s'impliquer quand ils sont rendus mais de là à travailler pour… pas vraiment. […] Dans nos plus vieux, il y en a qu'on peut leur confier de quoi. C'est rare, c'est pas la majorité. Je dirais même une infime partie mais il y en a qui vont nous donner un coup de main là-dessus. Ils vont nous aider mettons, je vais dire : «Tu peux-tu nous donner un coup de main parce qu'on est juste deux? Tu peux-tu checker dans le local j'ai quelque chose à faire».

Ça dépend comment tu vois ça aussi. Faut pas que tu leur donnes des responsabilités à tout casser. Faut pas oublier qu'ils ont 14 ans. Ça va leur faire peur. C'est vrai! C'est comme s'ils ont tout plein de responsabilités pis eux autres ils avaient juste dans l'idée de se faire du fun. »

➢ **Superviser et encadrer les participants**

Les intervenants doivent non seulement planifier et réaliser les activités, ils doivent aussi superviser et encadrer les jeunes qui participent à ces activités.

« … je suis sur le plancher, je monte les activités ponctuelles mettons si on va à la cabane à sucre c'est moi qui monte ça. J'anime… je suis sur le plancher pour gérer les situations qui arrivent, avoir les demande des jeunes : "Je veux boire, je veux ci je veux ça. Débarre-moi ci.". La supervision, la discipline… faire appliquer les règlements. »

Section 3 : Implication des jeunes

Les résultats sur l'implication des jeunes sont présentés en sept sous-sections :
- Recrutement des jeunes;
- Structure de fonctionnement;
- Planification des activités;
- Réalisation des activités;
- Tâches réalisées par les jeunes;
- Satisfaction quant à l'implication des jeunes;
- Évaluation des activités réalisées.

➢ **Recrutement des jeunes**

♦ **Écoles**

Selon quatre répondants, les jeunes viennent d'eux-mêmes les rencontrer et font leurs demandes parce qu'ils ont eu des expériences positives les années antérieures.

« Quand je suis arrivé, là ils sont venus me voir, ils disent : "Ah! il est pas là?" J'ai dit: "Non, c'est moi qui le remplace cette année". Ils disent: "Nous autres, on aime ça, on veut faire quelque chose… on veut ramasser des fonds". »

Un répondant recrute les jeunes en début d'année en faisant remplir une liste de bénévoles par rapport à chacune des activités qu'il propose.

« Alors, c'est volontaire. Puis en début d'année, là, j'ouvre kiosque une journée puis là ils s'inscrivent eux-mêmes aux activités qui leur tentent. »

Un autre répondant le fait d'une manière moins « officielle » en passant dans les corridors, les classes, en annonçant l'activité au micro, ou en allant chercher les moins impliqués dans l'école.

« … je vais aller chercher quelques personnes qui sont moins impliquée… ah! ça c'est une manière où je vais recruter des gens, c'est vrai. Mais à partir de ce que j'ai… si c'est déséquilibré comme force ou s'il me manque de monde, je vais faire du corridor à la pause ou à des moments comme ça… et je vais aller chercher des jeunes que j'ai pas encore vus beaucoup, je sais qu'il y a un potentiel. »

Dû à leur présence limitée dans les écoles, deux animateurs préfèrent sélectionner eux-mêmes les jeunes bénévoles, en choisissant les plus « sérieux » afin de s'assurer que le travail se fasse de manière consciencieuse pendant leur absence.

« Oui, oui, mais écoute, les sept que j'ai recrutés, là… j'ai été sélectif. Puis ça fait trois ou quatre rencontres qu'on a puis déjà quand un jeune vient à trois ou quatre rencontres, tu vois qu'il est sérieux. Tu sais, parce que souvent, là, tu leur dis, on se rencontre dans une semaine, telle heure, tel local, puis ceux qui viennent pas, tu les élimines tout de suite. Ceux qui viennent, là… Tu sais, quand ils sont capables de garder un rendez-vous une semaine d'avance puis de mettre ça à leur agenda puis d'être là, c'est parce qu'ils sont sérieux souvent. »

Selon trois répondants, les professeurs viennent parfois en aide pour recruter les jeunes les plus motivés.

« Tu sais, d'être connu puis d'être "chumé" avec les profs, parce que là un moment donné, tu sais… tu jases avec un prof, il dit : ah! j'ai un élève, il a de l'allure, il est intéressant, il pourrait peut-être faire quelque chose avec toi, je vais te l'envoyer. Fait que là l'élève vient me voir, on jase ensemble. Tu sais? »

Selon deux animateurs, le bouche-à-oreille, soit par l'intermédiaire d'un titulaire de classe ou par les jeunes entre eux, est aussi un mode de recrutement efficace.

Le bouche-à-oreille aussi, je pense… quand… j'avais fait une annonce puis il y avait eu huit personnes qui étaient venues et il m'en manquait quelques-uns, là, ça m'en prenait au moins une douzaine, puis j'ai été dans une classe dans une période, j'ai demandé au prof : je peux-tu faire mon annonce? Oui, parfait, je fais l'annonce. Parfait. Là j'en ai eu six autres qui sont venus, et après ça, j'ai dû en avoir une quinzaine qui sont passés : hé! j'ai entendu parler de tel projet. Oui, mais c'est plein. Oui, mais j'ai entendu parler de ça. Ah! c'est plein. Alors, le bouche-à-oreille aussi. Quand l'activité est intéressante, le bouche-à-oreille fait aussi son effet.

Un répondant se questionne quant à l'impact du niveau socioéconomique plus faible sur le taux de participation des jeunes.

« … pis que je rentre dans le classes pis que je dis : « J'aimerais ça avoir des jeunes pour faire telle activité » il y a full de mains qui se lèvent mais à l'autre école… je ne sais pas si ça à rapport mais c'est un milieu socioéconomique qui est très difficile il y a beaucoup de

pauvreté… pis les jeunes ils embarquent pas. La direction embarque, les prof embarquent pis les jeunes embarquent pas. C'est mon constat pour le moment dans cette école là. »

- **Maisons des jeunes**

Certains jeunes se portent d'eux-mêmes volontaires aux activités de l'organisme, d'autres sont sollicités par les intervenants, soit parce qu'ils ont collaboré à des activités antérieures, ou parce qu'ils sont sur place, à la maison des jeunes

« Je te dirais, il y en a qui "m'achalent" souvent pour savoir c'est quand le prochain bénévolat. D'autres que ça fait un couple de fois qu'ils font du bénévolat donc je vais les voir et je leur demande si ça leur tente de recommencer. Sinon, j'en "spote" quelques-uns uns, j'en parle, à la maison des jeunes comme tel et je leur demande. Donc je les interpelle et je leur demande: " Ça te tentes-tu de faire?" »

Toutefois, comme mentionné auparavant (section 2.2), le recrutement ne s'avère pas facile.

« Il faut que tu gosses longtemps. Il faut avoir des bons arguments, des bons points. Sinon oublie ça. »

À l'inverse des animateurs des écoles, les intervenants constatent que les conditions socio-économiques élevées tendent à influencer négativement la participation des jeunes.

« Mais c'est beaucoup des PDG, des DG, hauts revenus. Donc les enfants ne s'impliquent pas beaucoup, des bébés gâtés, qui ont de l'argent et qui consomment beaucoup de drogues... Donc ça fait des jeunes qui ont pas nécessairement la créativité et le vouloir nécessaires. Ce qu'ils veulent c'est avoir des services pis ils sont bien contents comme ça. »

- **Structure de fonctionnement**

- **Écoles**

D'après les données, les jeunes recrutés pour des actions bénévoles travaillent au sein de trois structures :

1. Gouvernement étudiant;
2. Comité formel composé d'un noyau stable de jeunes;
3. Comité ponctuel créé autour d'une activité spécifique.

1. Gouvernement étudiant

Une seule école possède cette structure de fonctionnement. Le gouvernement étudiant est composé d'étudiants élus ou nommés par leurs pairs. Ce gouvernement participe activement à la vie de l'école, voit à l'amélioration de celle-ci et met en application les principes démocratiques qui régissent la composition de cette instance. Les décisions sont prises par vote par les jeunes.

« Chaque classe, il y a un maire. À chaque niveau, secondaires III, IV et V, en tout cas ici… ils ont le droit à deux députés et je rajoute deux députés, un pour les comités culturels puis un pour les élèves en difficulté.[…] Et là, ça fait ce qu'on appelle l'assemblée des élèves. OK, des députés, mais élus par leurs pairs. À la suite de ça, on a des ministres. Les ministres, eux autres, c'est des jeunes qui se présentent puis c'est les députés qui les élisent, ils les choisissent. Quand ils sont pas bons : dehors. »

2. Comité formel composé d'un noyau stable de jeunes

Deux écoles possèdent cette structure de fonctionnement qui se compose d'un groupe de jeunes s'impliquant dans la majorité, voire l'ensemble des activités bénévoles de l'école. Ces jeunes sont habitués à travailler ensemble. Les décisions sont prises par consensus et les tâches divisées entre les membres du groupe. Les jeunes et l'animateur se partagent le leadership.

« Fait que t'as le [groupe A de l'école 1] puis là-bas c'est [groupe B de l'école 2]. Là par exemple, la semaine passée, c'était la quatorzième réunion régulière, on fait toujours ça dans le même local, puis là… on a notre ordre du jour à combler… les discussions étaient faites en commun puis là on se partageait… on disait : toi, tu peux-tu faire ça, tu peux-tu faire ça. OK, la semaine suivante… autour de huit élèves, c'est ça… ils se connaissent puis ils travaillent… ils savent comment travailler ensemble. »

3. Comité ponctuel créé autour d'une activité spécifique

Trois écoles possèdent cette structure de fonctionnement qui se compose d'un groupe de jeunes recrutés selon l'intérêt qu'ils portent envers une activité spécifique. L'implication des jeunes se limite à la durée de réalisation de l'activité. Les décisions sont prises de manière informelle. L'animateur assume le leadership. Cette structure de fonctionnement est mise en place pour les raisons suivantes : soit que l'animateur est nouvellement arrivé dans l'école et tente d'apprivoiser le milieu en sollicitant les jeunes à s'impliquer dans des activités ponctuelles; soit que les activités sont de courtes durées; ou encore que les jeunes de certaines écoles préfèrent des structures informelles.

« Bien, comme je vous ai dit, je suis nouveau ici. À l'autre école (où j'étais avant), oui, il y avait le comité…

Pour les activités qui sont plus long terme, tu mets un comité plus stable ; quand c'est des activités ponctuelles, bien, on se rencontre deux, trois fois puis…

J'ai déjà essayé de faire ça, mais c'est pas évident, je fais plus un partage de tâches.[…] Puis si j'ai quelqu'un qui est capable de prendre le leadership discret, je vais moi, sans nécessairement lui dire, lui confier des tâches qui sont des tâches de rassemblement. Mais j'organise pas ça comme un conseil, là, je fais pas ça, j'ai déjà essayé puis je me rends compte que les jeunes savent pas trop quoi faire. […] Le service d'autorité, là… souvent, ils savent pas trop quoi faire avec ça et les autres savent pas trop comment recevoir, donc des fois ils vont bosser. Et il y a rien de pire que de bosser, hein, pour

défaire un groupe. Donc, je préfère le partage des tâches puis… il y en a qui vont avoir un leadership naturel, qui vont rassembler, je vais fortifier ça, mais j'y donnerai pas un rôle officiel. »

- **Maisons des jeunes**

Dans une maison des jeunes, un comité est mis en place et les jeunes se rencontrent une fois par mois pour discuter des points qui les concernent (*horaire, activités, etc.*). L'animatrice y participe.

« Soit qu'on part, bon bien là on de l'argent pour faire telles, telles affaires ou bien là… mettons ça serait le fun de faire ça ça ça. Moi j'amène ça dans le comité : "Qu'est-ce que vous en pensez? Avez-vous d'autres idées? On a de l'argent qu'est-ce que vous aimeriez faire avec ça?". »

Dans l'autre organisme, les jeunes ne sont pas intéressés à s'impliquer dans un comité formel.

« Non, ça se passe toujours sur le tas. J'ai essayé l'été passé. Comme j'avais appelé ça? [Nom du comité]. On voulait faire une assemblée générale, pis donner des idées pis amener des trucs qu'on voulait faire. J'avais acheté des beignes pis toute. Le monde ont pris des beignes pis sont partis! »

Dans cet organisme, le recrutement, la planification et la réalisation des activités se font donc de manière informelle. Un comité différent est créé pour chaque activité bien que ce soit souvent les mêmes jeunes qui s'impliquent.

- **Planification des activités**

- **Écoles**

Dans l'école dotée d'un gouvernement étudiant, la programmation est négociée et établie par les membres élus qui gèrent cette structure.

« Alors donc, le premier ministre, lui, une fois… que les ministres ont présenté des projets à l'assemblée, l'assemblée les a votés, lui il va les présenter au sénat, ils peuvent être modifiés, changés ou annulés complètement, donc il faut qu'ils fassent leurs devoirs s'il y a quelque chose qui passe pas. Puis c'est bien clair qu'en démocratie il y a des fois que tu gagnes puis il y a des fois que tu perds, et ça, ça fait partie de la politique.

Donc c'est clair que pour moi qu'il n'y a pas d'activités dans l'école qui ne passent pas par le gouvernement, faut toutes qu'elles passent par là. »

Dans les autres écoles, certaines directions demandent une liste d'activités préétablies à leur animateur et le choix des activités est discuté entre les deux parties. D'autres directions se fient à la programmation annuelle de leur animateur. Cette programmation se compose habituellement

d'activités considérées comme des « classiques », par exemple : Panier de Noël, Club 2/3, Parrainage dans la communauté, etc. Toutefois, la majorité des animateurs disent s'adapter aux demandes des jeunes qui proposent des activités ou des thèmes qui leur tiennent à cœur et qui sont réalisables dans l'école.

> *« C'est ça, puis moi les connaître, connaître le milieu, voir quels besoins, et j'aime pas trop avoir... quelque chose qui soit plaqué. J'aime bien m'arrimer vraiment aux besoins de l'école, aux besoins des jeunes... »*

Par ailleurs, trois animateurs mentionnent qu'ils ont déjà modifié leur programmation dans le but d'intégrer des activités abordant des thèmes d'actualité.

> *« Et puis au mois d'avril, bien, ça a été la guerre en Irak et là... on avait des manifestations et je me suis mis plein pied là-dedans... On a dit on fait quoi avec ça, puis on a créé un comité pacifique, puis ça a pris le mois d'avril en entier. Et... ça a été bénéfique, là, j'ai bien fait de faire ça, mais c'était absolument pas prévu.*
>
> *Maintenant, ça c'est toujours sujet à changements, parce qu'on fonctionne beaucoup aussi avec les événements de l'actualité. Alors, l'année passée, le 11 septembre, moi j'ai interrompu... ma tournée, là, puis... j'ai rencontré des élèves qui avaient besoin... de jaser de ça, d'en parler. […] Donc... on marche avec l'actualité aussi. »*

- **Maisons des jeunes**

Les jeunes font des fois des propositions de projets, mais les adultes tendent à avoir un grand pouvoir décisionnel dans la programmation de l'organisme.

> *« Il y en a une couple qui ont du leadership pis on est bien ouvert à ça : "Ça irait peut-être mieux si on faisait ça. Mais pas rien d'important. »*

En effet, certaines activités sont subventionnées et prévues d'emblée dans la programmation des organismes. Ces activités sont offertes aux jeunes qui doivent s'inscrire pour y participer. Toutefois, dans les journées libres, sans activités prévues, les jeunes occupent une place importante dans le processus décisionnel des activités organisées.

> *« …à part les ateliers structurés comme les ateliers d'estime de soi… mais les activités de ce qui ce passe ici, c'est les jeunes qui décident. Une journée c'est platte bien « let's go » on sort les poches de jutes pis on fait une course! Ça fonctionne mieux comme ça avec les jeunes. Sinon ils vont dire "C'est platte on viendra pas" ou encore " C'est trop loin". On y va ponctuel. À moins que l'on ait de l'argent pour une activité ou pendant la semaine de la relâche bien là on va faire ça telle journée "Ceux qui veulent venir inscrivez-vous". »*

➢ Réalisation des activités

• Écoles

Bien que le degré d'implication des animateurs et des jeunes puisse varier, quatre répondants mentionnent que les jeunes, qui désirent s'impliquer, ont leur mot à dire lorsque vient le temps de préparer le projet.

> *« Au fur et à mesure, ils pensent à des choses... ils le disent s'ils ont des idées ou quoi que ce soit. Mais s'il y a pas d'idées, moi je continue avec la mienne, je propose. Alors, sont d'accord avec ça, la plupart c'est oui. Bon, et là, ceux qui veulent pas, après la première rencontre, ils partent. Ils me disent : moi je reviendrai pas, ça me tente pas. Bon, là on reste avec ceux qui travaillent. Puis à ce moment-là, là, il y a des choses à faire. Il y a la publicité de cette activité-là, donc ça demande pancartes, affiches… C'est tous eux autres qui font ça, oui, je leur donne le matériel, je les convoque soit à une période de récupération, à l'heure du dîner ou bien dans une journée pédagogique.*
>
> *Je propose. Des fois c'est pas clair, bien, on tranche par le vote puis on accepte puis les autres se rallient, généralement les autres se rallient. Bougonnent mais se rallient puis après ça, ça va. Quand ça réussit, sont bien contents puis ça va bien. C'est très rare que j'impose. Il arrive des fois, là, mais c'est très rare. »*

Par contre, les animateurs nouvellement arrivés dans les écoles, ou disposant peu de temps pour organiser les activités, laissent habituellement moins de place aux jeunes dans la mise en place des activités.

> *« Moi je distribue les responsabilités selon les intérêts des jeunes. Moi je coordonne, mais c'est eux autres qui réalisent les activités. Mettons en cuisine, moi j'amène les ingrédients pis eux autres ils cuisinent. »*

De plus, certains d'activités nécessitent des prises de contact avec des organismes externes à l'école. Pour ces types d'activités, les élèves sont moins impliqués.

> *« Bien, quand c'est des activités où on a un produit à rendre pour les gens, le groupe est impliqué dans ça. Quand c'est une activité où moi je propose aux gens de participer… c'est moi qui fais le contact, c'est moi qui prépare. »*

• Maisons des jeunes

Les intervenants soulignent qu'ils sont entièrement responsables de l'organisation des activités en raison du désintéressement des jeunes. Ces derniers veulent s'impliquer seulement dans la réalisation de certaines tâches.

> *« … mettons, ils vont faire l'animation d'une activité pour des jeunes dans des fêtes diverses. On va les "briefer" sur comment faire des maquillages ou des structures de*

ballons, des trucs comme ça mais c'est des "helpers". Ils ne sont pas réellement impliqués. Ils n'ont pas grands choses à dire, c'est plate… »

➢ **Tâches réalisées par les jeunes**

• **Écoles**

Les tâches accomplies par les jeunes sont les suivantes :

- ✓ L'accompagnement;
- ✓ La publicité;
- ✓ L'animation de groupes et le secrétariat lors des réunions;
- ✓ La campagne de collecte de denrées;
- ✓ La préparation;
- ✓ Le transport de matériel.

✓ **L'accompagnement** *(tâche mentionnée par 6 répondants)*

« … on reçoit ici une clientèle de personnes défavorisées, ça peut être des gens malades, ça peut être des personnes âgées, ça peut être des enfants handicapés, ça peut être n'importe... Ça c'était de l'ouvrage, là, aller chercher, là, à travers les associations puis tout ça. Et l'élève s'engage à s'occuper d'une personne durant toute la soirée. Alors, c'était tout un engagement, là. »

✓ **La publicité** *(tâche mentionnée par 5 répondants)*

« … on s'est réunis plusieurs fois, on a trouvé des slogans pour [contrer la violence], on a fait des affiches, ils ont fait une dizaine d'affiches qu'on a posées à travers l'école... »

✓ **L'animation de groupes et le secrétariat lors des réunions** *(tâche mentionnée par 4 répondants)*

« Puis... quand on prend des notes, il y a-tu quelqu'un qui prend des notes, est-ce qu'il y a quelqu'un... qui peut faire l'animation de la réunion, quelqu'un qui peut s'occuper de donner la parole, qu'il y ait... un esprit d'équipe, qu'il y ait du respect entre les gens. Tu sais? C'est... des choses... qu'on fait. »

✓ **La campagne de collecte de denrées** *(tâche mentionnée par 4 répondants)*

« Alors, ça veut dire que c'est toute la sollicitation au niveau des élèves pour ramasser des denrées alimentaires, c'est la préparation, la publicité de ça, le lancement de la campagne à l'école, donc les élèves s'impliquent énormément. »

✓ **La préparation et le transport de matériel** *(tâche mentionnée par 3 répondants)*

> *« Bien c'est le Centre de bénévolat de Laval, on a travaillé avec le Centre de bénévolat de Laval, là… Sont venus chercher les denrées, là. Il y a des jeunes aussi qui sont allés sur place un soir de la semaine, là, quelques jours avant la distribution des paniers... aider les bénévoles là-bas. »*

- **Maisons des jeunes**

Selon les répondants, les jeunes se voient souvent confier les tâches suivantes :

✓ Animation;
✓ Surveillance;
✓ Entretien ménager.

✓ **Animation** *(tâche mentionnée par 2 répondants)*

> *« De l'animation… oui. Il y en a qui ont joué une "toune". Ça peut compter un peu pour ça. Il peuvent nous aider à faire des choses. »*

✓ **Surveillance** *(tâche mentionnée par 2 répondants)*

> *« Pour revenir à la question principale concernant les projets, c'est surtout des gros événements… C'est des trucs avec des spectacles et de l'animation pis eux autres ils font surtout de l'animation pis de la sécurité. »*

✓ **Entretien ménager** *(tâche mentionnée par 1 répondant)*

> *« Du ménage dans la bâtisse, on en a besoin. Souvent on a des jeunes qui font des travaux communautaires mais souvent les jeunes donnent un coup de main là-dessus pis ça rentre dans le bénévolat aussi. »*

➢ **Satisfaction quant à l'implication des jeunes**

- **Écoles**

De manière générale, les répondants se disent satisfaits de la participation des élèves.

> *« Ah! Oui [ils s'impliquent beaucoup]. Puis c'est ça... qui est le plus beau, c'est leur persévérance. »*

Par contre, deux répondants signalent que la participation des jeunes peut varier selon les groupes.

> *« Ça là, d'année en année, on le souhaite, on se croise les doigts qu'on va avoir une belle gagne, mais on le sait pas. Il y a des années où, en effet, il y a des activités qu'on porte*

un peu plus à bout de bras puis il y a d'autres années, il se porte tout seul. Cette année, c'est une belle année. »

- **Maisons des jeunes**

Des deux répondants, l'un souligne, qu'en général, il est très satisfait de l'implication des jeunes et que, malgré quelques incartades, ces derniers sont très responsables. Par contre, l'autre répondant a une vision moins positive de cette implication.

« "Je veux faire du bénévolat. Je veux avoir des heures". Sont plus là-dessus genre. Sauf que, dans le fond, c'est pas que ça fait dure, mais ce que je trouve platte c'est qu'on a tout le temps à essayer de, à tirer notre boutte de la couverte pour leur faire faire de quoi dans le fond. Peut-être que c'est partout de même, je ne le sais pas mais c'est ça que je trouve platte en parenthèse "chiant" pis que je trouve un peu décevant. Il faut qu'on leur promette quasiment la lune si on veut qu'il fasse un petite affaire. »

➢ **Évaluation des activités réalisées**

- **Écoles**

Deux types d'évaluation se font dans les écoles :
- ✓ l'une auprès des jeunes;
- ✓ l'autre, auprès des directions d'école.

✓ **Auprès des jeunes**

Quatre animateurs font des évaluations formelles des activités.

« Oui, il y a-tu des affaires... qui ont pas été le fun dans le sens que... c'est-tu différent de ce que vous aviez pensé, le voyiez-vous de même au départ, est-ce... qu'on... a des choses à changer pour améliorer ça. Très important ça comme question.[…] Puis moi je prends note de ce qu'ils me disent. »

Par contre, deux répondants préfèrent des évaluations informelles : le premier signale qu'il prend de notes personnelles sur les aspects positifs et négatifs du projet; l'autre indique que les jeunes verbalisent leurs impressions pendant l'activité et qu'il lui est donc plus facile de prendre le pouls des jeunes de cette manière que de faire avec eux un post-mortem formel de l'activité.

« ... on a fait un... retour pour le colloque, là… ça on a quand même pris le temps de le faire, une soirée, on a soupé ensemble et tout, et ils trouvent ça redondant une évaluation. Il s'est passé telle affaire de l'fun, telle affaire de l'fun, telle affaire de l'fun. Après cinq minutes, là, disons dix minutes, là, ils ont fait le tour puis...[…] Fait que là, quand on essaie d'être plus pointu, là, on les perd. »

✓ **Auprès des directions d'écoles**

Les animateurs présentent tous des bilans annuels à leurs directions d'école. Ces bilans varient considérablement d'une école à une autre, certains plus quantitatifs, d'autres plus qualitatifs, car leur commission scolaire ne semble pas exiger une présentation uniforme.

> *« Et là l'évaluation rentre dedans : il y a eu tant d'élèves qui ont participé, voici ce qui est ressorti, les principaux points qui étaient ressortis; les objectifs de départ que j'avais de passer telle ou telle, telle valeur ont été faits, ou à moitié faits, ou pas bien faits, ou... ça n'a pas donné le résultat escompté. Là je marque tout ça.*
>
> *Puis je présente ça au directeur, puis on regarde ça ensemble, les points positifs, les points négatifs, si on va garder telle activité ici, s'il faut la reconduire. »*

♦ **Maisons des jeunes**

Au sein des maisons de jeunes, on retrouve les deux types d'évaluation, l'une formelle, et l'autre, informelle et plus à l'écoute des commentaires spontanés des jeunes.

> *« Pis à la fin… on a fait un système d'évaluation des bénévoles. Là on rencontrait les bénévoles pis on leur disait, bien écoute toi tu étais super dans ça mais il y a ça dans quoi tu devrais t'améliorer.*
>
> *C'est vraiment informel. Souvent c'est eux autres qui vont venir nous le dire qu'est ce qu'ils ont trouvé cool, qu'est ce qu'ils ont pas aimé. Avec nos jeunes… on jase pas mal. Je ne crois pas qu'ils soient gênés de venir nous dire que ça l'a pas faite leur affaire. Justement souvent c'est comme un manque de respect parce qu'ils nous sentent comme trop acquis: "Va chier!" " tu es bien chiante aujourd'hui!". Donc sont capable de nous le dire s'ils ont pas aimé ça. Souvent c'est comme ça. Pis après ça on a les commentaires de tout le monde pis des fois un jeune qui va moins venir nous parler je vais y aller pour lui demander ce qu'il en a pensé. Mais ce n'est pas formel. »*

Section 4 : Implication des adultes

♦ **Écoles**

Plus de 80 % des activités réalisées durant l'année se déroulent à l'intérieur des écoles. L'intersectorialité n'est donc pas très présente dans la réalisation de ces activités. Quelques organismes et des individus sont cités comme partenaires.

➢ **Collaboration des organismes**

La plupart des répondants mentionnent la collaboration du **Centre de bénévolat de Laval**.

> *« Bien c'est le Centre de bénévolat de Laval, on a travaillé avec le Centre de bénévolat de Laval, là. »*

Trois répondants soulignent le soutien des **policiers, des ambulanciers et des commerçants de quartier** dans des activités ponctuelles.

> *« Les marchés d'alimentation ont aidé, les magasins autour pour acheter des cadeaux, pour avoir la bouffe nécessaire et tout. À part ça, c'est très à l'interne. Bien, il y a des partenariats des fois avec la Maison des jeunes, il y a des partenariats avec le Partage Humanitaire. […] C'est déjà arrivé avec les ambulanciers qu'on ait fait une activité pour les enfants malades autour de Pâques. Ça c'est des partenaires ponctuels. Ou les policiers de Laval aussi. »*

Un répondant indique son partenariat financier avec des **compagnies** à travers un protocole sur l'effort fourni dans le travail afin de motiver l'implication des jeunes dans les activités de l'école.

> *« Et on est affiliés, parce que j'intéresse les gens, et quand j'arrive pour rencontrer des adultes, là, ils embarquent dedans, alors tous les exportateurs de Laval sont des gens qui m'appuient financièrement pour les activités, j'ai même une boulangerie qui m'aide justement pour les jeunes qui ont faim. On a signé un protocole d'amitié entre nous autres, parce que les efforts que les employés font permettent à mes jeunes de fournir des efforts pour travailler. Donc, c'est pas de l'argent que je veux moi, c'est qu'on travaille en échange de ça. Alors, une des plus grandes boulangeries au Québec nous fournit de la nourriture, mais c'est pas… la nourriture mais par rapport au travail que ces gens-là développent. Fait qu'on a signé un protocole d'amitié, alors sur l'effort de travail qu'ils font pour nos jeunes en se développant. Ça a jamais été signé un protocole d'amitié entre une compagnie puis les jeunes. »*

➢ Collaboration des individus

L'ensemble des répondants signale l'apport considérable des **enseignants** dans la réalisation des activités. Certains professeurs intègrent des activités à l'intérieur dans leur horaire de classe.

> *« Puis créer des partenariats avec les profs, d'être à l'écoute de ce qui se passe aussi dans leurs propres cours, créer des arrimages… quand on fait... des campagnes de cartes autour de Noël, il y a souvent des hispanophones qui sont là-dedans, bien, d'utiliser des classes d'espagnol, de proposer aux classes d'espagnol d'écrire des lettres, des cartes faites par les classes... d'arts plastiques.[…]. Donc, c'est un exercice… d'espagnol, mais en même temps, c'est un exercice qui sensibilise puis qui a un impact réel. »*

D'autres professeurs motivent les jeunes à s'impliquer dans les activités bénévoles, ou acceptent de participer comme surveillants lors des activités.

Bien que la majorité des répondants se disent satisfaits de la participation des professeurs, un répondant indique qu'il a parfois de la difficulté à les solliciter.

Quant au **personnel de l'école** dans son ensemble, du directeur au concierge, le support se situe tant au niveau de l'organisation que de la participation aux activités.

> *« Il y a le directeur d'école, tout le monde de l'école, du concierge jusqu'en haut, tout le monde participe à la vie de l'école. Alors... le grand boss, c'est le directeur de l'école avec ses adjoints, mais tout le monde participe. »*

Trois animateurs soulignent également la participation à des activités **d'intervenants dans les écoles, comme le psychologue, l'infirmière**.

> *« Il y a aussi une campagne de sensibilisation en classe; et il y a le psychologue, un des psychologues de l'école, qui fait une tournée des classes avec un des profs, ils font une tournée des classes en montrant un vidéo pour contrer la violence. »*

De plus, un répondant nomme des **techniciens en loisirs** comme supports à certaines activités.

> *« Un autre appui qui est important, c'est les techniciens en loisirs. À l'école A, il y en a pas... mais à l'école B, il y en a une.[...]... puis les techniciens en loisirs me sont des supports excessivement importants, autant pour fournir du matériel que pour coparticiper à des choses. »*

Finalement, un répondant signale la participation d'une **personnalité de la scène artistique** comme parrain d'honneur d'une activité de l'école.

- **Maisons des jeunes**

➢ **Collaboration des organismes**

Environ la moitié seulement des activités réalisées durant l'année ont des retombées sur la communauté. Ainsi, contrairement aux écoles, le partenariat avec les organismes ou les commerçants de quartier tend à être plus fréquent et les commandites, plus nombreuses.

> *« Souvent oui, on essaye d'avoir des commanditaires. Comme le IGA souvent nous ont donné des pains hot dog quand on a eu à faire ça. Là j'ai pas encore fait les démarches, il faut que je les fasse. Oui, souvent on a des commanditaires. Le Centre de bénévolat aussi nous donne de la bouffe. [...]. Je vais chercher du stock au Centre de bénévolat pis des fois on a de la mayo, de la relish, des pains, des affaires de même.*
>
> *Là, il y en a plein : IGA, Super Carnaval, Festi-Fête pour les jeux gonflables. On a quand même un gros réseau... les agents mobiliers nous donne de l'argent pour le bingo...ils vont payer les prix. »*

➢ **Collaboration des individus**

Les intervenants signalent la participation ponctuelle, mais tout à fait appréciée, des **parents**. Un répondant cite aussi la participation des **membres de son conseil d'administration** à certaines activités qu'il organise.

Section 5 : Collaboration du Réseau JBA

Les données sur la collaboration du Réseau JBA sont présentées en trois sous-sections :
- ➢ Rôle perçu du Réseau JBA;
- ➢ Satisfaction quant à sa collaboration;
- ➢ Suggestions pour ce réseau.

➢ **Rôle perçu du Réseau JBA**

• **Écoles**

Selon les répondants, le Réseau JBA joue les rôles suivants :
- ✓ Assumer la publicité médiatique des activités réalisées;
- ✓ Apporter un soutien technique à la réalisation des activités;
- ✓ Organiser des activités de reconnaissance des actions bénévoles;
- ✓ Favoriser le réseautage inter et intra écoles;
- ✓ Faciliter la collaboration entre les différents organismes du milieu.

✓ **Assumer la publicité médiatique des activités réalisées**

Les animateurs n'ont pas le mandat de faire la publicité des activités bénévoles qu'ils organisent au sein de leurs écoles. Ainsi, quatre d'entre eux soulignent que le Réseau JBA leur permet d'entrer en contact avec les médias et signalent l'importance de cette visibilité médiatique par rapport à la valorisation de leur travail, mais aussi par rapport à la motivation et la fierté des jeunes envers leurs actions bénévoles.

> *« ... elle a pris des photos, elle a fait en sorte que ça soit présenté, annoncé dans les journaux, les journaux locaux, il y a eu quelque chose à propos de ça, puis tu sais, elle a facilité les contacts. C'est ça, parce que moi mon travail, c'était plus l'organisation à l'interne puis elle, elle s'occupait comme de le mettre en valeur, ça passe dans les journaux, tu sais, c'est important.*
>
> *Oui, parce que les jeunes, après ça... ils regardent juste le petit article dans le journal puis ils sont fiers, sont contents, puis ils disent : ah! yéh! Tu sais? Une espèce de reconnaissance, là, qui est là, puis je pense que... c'est ça qui complète. C'est comme la cerise sur le sundae. Le Réseau, là, il nous donne la chance de faire ça. »*

✓ **Apporter un soutien technique à la réalisation des activités**

Ce soutien varie considérablement d'un répondant à l'autre, mais à titre d'exemples, notons la logistique, le transport, la participation aux activités, la recherche des commanditaires.

> *« ... elle apporte beaucoup au niveau de la médiatisation, au niveau d'un soutien logistique, au niveau des moyens de transport, c'est des soutiens qui... ont l'air de rien mais qui sont importants qui des fois permettent... à l'activité d'avoir lieu.*
>
> *Et là, on va recevoir de l'aide, par exemple de JBA... du Centre de bénévolat Laval, pour nous donner un coup de main. Bon, par exemple, quand moi... j'ai fait le concours du plus gros panier de Noël, le plus lourd, dans chacune des écoles. Là je me revire vers JBA qui est un peu tous ces organismes-là puis je dis : bien, trouve-moi un prix, je veux que, bon, Ville de Laval, commission scolaire, le Centre de bénévolat, vous fassiez de quoi, mettez-vous ensemble puis trouvez-moi un prix que je peux donner au groupe, donc un prix que tout le monde va en profiter dans le groupe. »*

Grâce au soutien du Réseau JBA soutien, trois animateurs signalent que certaines de leurs activités sont plus importantes ou ont eu plus d'impact sur la participation des jeunes.

> *« Oui, et même des fois, ils permettent la réalisation même de l'activité, alors que ça aurait pas pu se réaliser. Ou à tout le moins donner une portée beaucoup plus étendue ou un impact plus étendue à l'activité, simplement parce qu'il y a plus de jeunes qui ont pu y participer parce qu'il y avait un aspect logistique qui permettait à ces jeunes-là d'y participer.*
>
> *Mais je suis pas convaincu... que les activités auraient autant d'ampleur, impliqueraient autant de jeunes. Tu sais, je suis pas convaincu de ça, fait que je pense que JBA, là, c'est vraiment un plus... »*

✓ **Organiser des activités de reconnaissance des actions bénévoles**

Selon quatre répondants, le Réseau JBA s'occupe aussi de la mise en valeur des actions bénévoles des jeunes par l'entremise d'un site Web, des journaux locaux ou encore par des journées de reconnaissance organisées avec la Ville de Laval et la CSDL. Les répondants soulignent que cette reconnaissance externe donne de la crédibilité aux actions bénévoles des jeunes et est très appréciée par ces derniers.

> *« Puis c'est sûr qu'on... pourrait le faire nous autres mêmes, mais je trouve c'est plus l'fun quand c'est fait... aussi par quelqu'un qui est à l'extérieur de l'école, tu sais, c'est comme une reconnaissance sociale.*
>
> *C'est en plein ça, le site Internet, Droit de cité, puis il y a des photos, puis il y a... tu sais, il y a quelque chose, il y a une marque que les jeunes font, là, au niveau de la société, puis c'est ça qu'on veut... souligner. Fait que moi... je trouve que ça complète bien ce qu'on fait dans les écoles.*

Ça pogne, surtout que c'est... pour eux autres : mon Dieu! c'est l'fun, je peux avoir une reconnaissance pour ce que je fais. Et ça a un effet, ça laisse des traces. Et ça, ils apprécient. »

✓ **Favoriser le réseautage inter et intra écoles**

Quatre répondants soulignent que le réseau permet aux jeunes de se rencontrer entre bénévoles et facilite la mise en contact de différents groupes de jeunes bénévoles au sein d'une même école ou dans différentes écoles à travers la Ville de Laval.

« … c'est la notion de réseau, c'est de créer des liens, permettre à des jeunes qui sont dans certains cas isolés dans chacun dans leur milieu… de les mettre … ensemble, de les relier par téléphone, par internet, par… des petites rencontres de temps en temps.

Ça s'inscrit tout à fait dans ça... c'est de réseauter les jeunes. Puis une fois qu'ils sont en réseau, c'est d'après ça les connecter sur le Réseau JBA qui est déjà établi. C'est leur donner la volonté d'être en réseau, la volonté... de dire : mon Dieu! il y en a d'autres qui le font aussi, c'est le fun.

Je pense aux paniers de Noël, elle rassemble les jeunes... elle permet d'avoir une activité où tous les jeunes de Laval sont réunis. Elle est donc mandatée pour le faire, elle peut le faire. C'est génial! Puis les jeunes se rencontrent entre eux autres, c'est ça qui crée les réseaux, hein, c'est les contacts. C'est bien. »

✓ **Faciliter la collaboration entre les différents organismes du milieu**

Un répondant souligne que le Réseau JBA a permis le partenariat « Ville/Commission scolaire/Centre de Bénévolat ». Ce partenariat tend à orienter les actions bénévoles organisées au sein des écoles vers la communauté, favorisant ainsi une implication sociale plus importante des jeunes.

« Bien, c'est que je vois... c'est... une collaboration, Ville de Laval, Centre de bénévolat, bon, plusieurs... et ça je trouve ça... c'est une première, enfin qu'on fasse quelque chose en communauté, là. »

Un autre répondant indique que le Réseau JBA lui permet d'avoir de l'information sur les activités bénévoles organisées à Laval ainsi que sur les organismes qui offrent des activités bénévoles aux jeunes. Cette collaboration entre le Réseau JBA, les organismes du milieu et les écoles favorise grandement la participation des jeunes au développement des communautés locales.

« Oui. Et de pouvoir transmettre... de l'information sur du bénévolat possible, ça aussi c'est intéressant. On en reçoit des fax d'elle, ce réseautage est intéressant pour les jeunes aussi.

Oui, puis elle nous informe. Quand elle reçoit une demande, ça nous est acheminé... êtes-vous intéressés à donner du temps pour la parade de ceci ou pour telle activité, ou

tel organisme tient tel projet, a besoin de bénévoles, viens, participe, on affiche ça et les jeunes sont au courant puis il y en a qui peuvent y participer. »

- **Maisons des jeunes**

Jusqu'à présent, seules deux maisons des jeunes sur le territoire de Laval se sont impliquées au Réseau JBA, et ce, uniquement par l'intermédiaire d'un outil diffusé par ce réseau qui est le Carnet du jeune citoyen. Ce carnet permet d'inscrire les heures consacrées au bénévolat et constitue un incitatif important pour les jeunes. En effet, il représente une reconnaissance sociale et une crédibilité pour leur futur emploi.

« Ça fonctionne beaucoup pis ça les motive énormément. C'est incroyable. Ça marche super gros. Il y en a même qui me disent : " C'est quand notre prochain bénévolat ? Il me reste, mettons 60 heures à remplir, pis j'ai hâte que ça passe !" Parce que nous on leur a présenté ça dans l'optique qu'un coup qu'ils ont ça ils ont un diplôme de plus pour mettre dans leur CV pis que c'est un plus pour se trouver une job. »

- **Satisfaction quant à la collaboration du Réseau JBA**

Comme mentionné ci-dessus, jusqu'à présent, deux maisons des jeunes sur le territoire de Laval se sont impliquées au Réseau JBA par l'intermédiaire du Carnet du jeune citoyen. La satisfaction quant à la collaboration de ce réseau a donc été mesurée uniquement auprès des animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire œuvrant dans les écoles.

L'ensemble des animateurs des écoles considère que ce réseau est une très belle initiative et qu'il constitue un atout important pour le milieu scolaire. Comme souligné précédemment, le Réseau JBA valorise le travail des animateurs et motive les jeunes à s'engager dans le bénévolat en assumant la publicité des activités réalisées. Par ailleurs, ce réseau donne de la fierté et de la crédibilité aux actions bénévoles des jeunes par des reconnaissances publiques de ces actions. Il permet aussi, par son support technique, la réalisation d'activités de plus grande envergure et favorisant une participation plus importante de jeunes. Et, finalement, le Réseau JBA a facilité la mise en place d'un réseautage de jeunes inter et intra écoles ainsi que des partenariats entre les organismes des différents secteurs de Laval, augmentant ainsi la portée des actions bénévoles des jeunes et l'engagement envers le bénévolat de jeunes des instances décisionnelles du territoire.

Les animateurs mentionnent également leurs appréciations par rapport :
- ✓ à la coordonnatrice du Réseau JBA;
- ✓ aux outils produits par ce réseau.

- ✓ **Appréciation par rapport à la coordonnatrice du Réseau JBA**

Tous les répondants s'accordent pour souligner leur grande appréciation envers le travail réalisé par la coordonnatrice du Réseau JBA.

« Oui, mais... je peux dire que c'est un plus pour Laval, pour les jeunes de Laval et pour le bénévolat des jeunes de Laval, elle est un plus.

La personne qui est en arrière de JBA pour moi... c'est une collaboratrice absolument exceptionnelle... qui me soutient logistiquement, qui m'aide même dans l'organisation de certaines activités puis qui me donne des contacts pour rejoindre des gens au niveau des médias, Contact Laval, etc. Alors, moi je l'apprécie énormément. »

Trois répondants soulignent qu'ils apprécient grandement la flexibilité d'approche de la coordonnatrice du Réseau JBA. En effet, celle-ci n'a jamais imposé sa programmation aux écoles. Elle s'est plutôt intégrée aux activités des écoles, apporte le support nécessaire et complémentaire aux actions des animateurs.

« C'est parce que JBA propose pas non plus des activités pour les écoles. J'aime mieux ça aussi. [...] Parce que des fois... les écoles ont leurs propres couleurs puis leurs propres centres d'intérêts, puis nous aussi. S'ils nous imposaient des activités, là, je suis pas sûr qu'on serait intéressé, là.

En fait, JBA nous propose pas comme tel juste des activités. C'est qu'ils peuvent nous en proposer si j'en demande... mais ils se collent à nos activités puis ils font la promotion de nos activités. »

✓ **Appréciation par rapport aux outils produits par le Réseau JBA**

L'ensemble des répondants est très satisfait du Carnet du jeune citoyen. Ce carnet, conçu par le gouvernement étudiant d'une école secondaire de Laval. Le Réseau JBA en fait la promotion et la diffusion dans les écoles et dans les organismes communautaires de Laval.

Comme mentionné précédemment, ce carnet représente un incitatif important, car il permet aux jeunes de comptabiliser les heures de bénévolat et de concrétiser le travail réalisé. De plus, ce carnet peut être signalé dans le curriculum vitæ des participants, facilitant ainsi l'obtention de futurs emplois.

« ... c'est toute la crédibilité que ça peut apporter. C'est une excellente initiative. Une excellente initiative, surtout que c'est chapeauté... c'est reconnu par Ville de Laval. Moi je dis aux jeunes : surtout si vous allez à Ville de Laval pour avoir un emploi, bien, je dis, apportez votre carnet, tu sais... ils sont les cosignataires de ça, ils vont le reconnaître votre bénévolat. »

Par contre, un répondant indique que certains groupes de jeunes n'ont pas besoin de ce carnet comme motivation intrinsèque à leurs actions bénévoles, car d'après lui, ce sont de vrais « militants ».

« Oui, bon, ça je trouve beau, parce que c'est... comme un petit livret... pour encourager les jeunes à s'impliquer. Mais je vais te dire, les jeunes que j'ai ici, ils l'auraient, ils

l'auraient pas, ça les dérange pas. Ils vont le faire. Ils sont vraiment, vraiment impliqués, c'est des militants dans l'âme. Fait que ça c'est le fun, quand tu peux travailler avec des militants, là. »

Malgré tout, certains commentaires sont faits quant à son « contenant » et à la date d'arrivée dans les écoles. En effet, un répondant signale que les animateurs n'apprécient pas l'image illustrant la page couverture bien que celle-ci ne semble pas déranger les jeunes.

« Et, bon, nous autres, on avait émis des réserves quant au design… Les skaters et tout ça… ça demeure marginal le phénomène skater, mais ils (les jeunes) regardent pas vraiment ça… ils s'en foutent de l'image là-dessus. »

Quant à la date d'arrivée tardive du carnet dans les écoles, en décembre au lieu de septembre, en raison de problèmes techniques d'impression, un répondant indique que ce délai a des impacts sur son utilisation par les jeunes.

« Le problème, c'est qu'on a les eus au mois de décembre. Fait que là… on les a pas eus au début de l'année, là, ça a comme brisé un petit peu la… Il y a eu le problème… d'impression, là, il y avait une faute je pense… dans les pages. Donc… ça a été retardé. »

Quant aux autres outils produits par le Réseau JBA, trois répondants mentionnent **les plaques et les certificats** qui sont remis aux jeunes lors des activités de reconnaissance organisées par le Centre de bénévolat de Laval ou la Ville de Laval et qui sont très appréciés par les récipiendaires.

➢ Suggestion pour le Réseau JBA

Un répondant suggère une collaboration entre les écoles et le Réseau JBA pour organiser un circuit d'autobus qui permettrait aux jeunes de chaque école de visiter les organismes offrant des activités bénévoles et de se rendre compte sur les lieux mêmes de ce qui est offert, ce qui devrait les motiverait à s'y impliquer.

« Puis je pensais peut-être dans le futur, si peut-être les écoles pourraient fournir aussi, la JBA, s'ils ont de l'argent, offrir un circuit en autobus, tu sais, il y aurait 40 jeunes, on choisit une journée et puis qui fait la tournée. Ils rencontrent les gens, les organismes bénévoles des jeunes, tu sais, puis ça pourrait être un autobus JBA, là, il pourrait offrir à chaque école durant l'année… une journée faire un circuit des endroits où le jeune pourrait faire du bénévolat. Il verrait le lieu aussi, qui sont responsables puis c'est quoi qu'il ferait comme travail là-bas. Ça pourrait être intéressant. »

Section 6 : Intentions futures des répondants

- **Écoles**

Deux répondants signalent la possibilité de créer des groupes JBA l'an prochain dans leurs écoles.

Un animateur indique que l'an prochain, il consacrera plus de temps pour discuter avec les jeunes sur les activités bénévoles de l'école pour s'assurer de répondre correctement à leurs besoins. En effet, cette année, dû à son arrivée récente dans l'école, il s'est surtout fié à son expérience passée.

Finalement, un répondant envisage de faire passer un petit sondage dans les clases en début d'année pour connaître les préférences des jeunes. Par contre, il souligne qu'il lui importe d'être prudent, car les jeunes ne doivent pas croire que l'activité serait obligatoirement réalisée et que les adultes conserveraient tout de même le dernier mot.

- **Maisons des jeunes**

Un intervenant signale qu'il compte stimuler les jeunes pour qu'ils soient tous présents lors de la prochaine journée de reconnaissance. Cette année, ils n'ont pas pu y aller car ils ont eu leurs carnets du jeune citoyen depuis moins d'un an.

C) DOCUMENTS PRODUITS PAR LE RÉSEAU JEUNES BÉNÉVOLES EN ACTION (RÉSEAU JBA), *(en collaboration avec Stéphanie Fournier, Geneviève Garceau et Michel Roméo)*

Les documents produits par le Réseau JBA sont les suivants :

- ✓ Les procès-verbaux;
- ✓ Les plans d'action;
- ✓ Les rapports d'activités annuels;
- ✓ Les grilles de comptabilisation mensuelle; et
- ✓ Le matériel de promotion qui inclut le document de promotion du réseau, le Carnet du jeune citoyen et l'affiche qui l'accompagne, les parutions dans le site Web Droit de cité pour les jeunes ainsi que les articles publiés dans les journaux locaux.

Les résultats obtenus par analyse de ces documents indiquent que le Réseau JBA a été lancé le 2 février 2002 au cours d'une conférence de presse où a été dévoilé le nom, Réseau jeunes bénévoles en action, et le logo, en présence de la présidente de la CSDL. Étaient aussi présents à cette rencontre une vingtaine de jeunes, dont ceux qui ont créé le logo et le nom du Réseau JBA, la directrice du Centre de bénévolat de Laval, le président du Forum jeunesse et un député de Laval.

Le réseau est sous la coordination d'un professionnel engagé grâce à une subvention de Centraide et du Fond régional d'investissement jeunesse (FRIJ). Cette personne est supportée dans sa programmation par un comité de partenaires, le comité JBA, sur lequel siègent des

représentants des organismes suivants : la CSDL, le Centre de bénévolat de Laval, la Ville de Laval, et la Conférence régionale des élus.

Le Réseau JBA s'implante graduellement dans les écoles lavalloises. Il travaille en concertation avec les animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire des écoles secondaires de Laval et les intervenants des organismes communautaires. Ce réseau s'implante graduellement dans les écoles primaire et au cégep Montmorency. Un concours a été lancé en septembre 2004 au niveau de la 6e année pour trouver un nom et un logo. Le nom choisi pour le primaire est Bénéjeunes.

Ce réseau s'occupe :

- de la promotion du Réseau JBA et du bénévolat chez les jeunes;
- du recrutement de jeunes bénévoles et du soutien aux activités bénévoles organisées par ou pour les jeunes;
- du suivi des jeunes en organismes;
- de la reconnaissance des actions bénévoles chez les jeunes.

- **Promotion du Réseau JBA et du bénévolat chez les jeunes**

Février 2002 à juin 2003

Pour se faire connaître dans le milieu scolaire et communautaire, le Réseau JBA a mis sur pied une gamme d'articles promotionnels.

Premièrement, un document promotionnel a été réalisé par la coordonnatrice afin d'informer les gens sur les divers moyens, buts et objectifs de ce réseau ainsi que sur les statistiques qui existent sur le bénévolat chez les jeunes.

Deuxièmement, le Réseau JBA facilite la publication d'articles sur les activités bénévoles réalisées par les étudiants dans les journaux locaux et dans les pages du site Web Droit de cité pour les jeunes. En date de juin 2003, une trentaine d'articles ont été publiées. Par ailleurs, la coordonnatrice de ce réseau a inscrit le site Web du projet dans les liens jeunesses du site Internet de bénévoles Canada. Elle a aussi animé, entre février et mai 2003, quatre « focus group » auprès des jeunes de différents quartiers et écoles, et elle a recueilli leurs perceptions et leurs suggestions afin d'adapter le site Web à leurs besoins.

Une *troisième* activité de promotion et de motivation consiste à offrir aux jeunes bénévoles un crayon à l'effigie du Réseau JBA. Sur ce crayon est inscrite l'adresse du site Web Droit de cité pour les jeunes.

Par ailleurs, les membres du Comité JBA ont collaboré à la production et à la diffusion du Carnet du jeune citoyen et de l'affiche qui l'accompagne. Le carnet a été conçu afin de témoigner de l'expérience que son titulaire acquiert en nombre d'heures comme bénévoles dans les organismes ou dans les institutions. L'affiche a été créée pour promouvoir ce carnet et le Réseau JBA. Environ 5 000 carnets ont été distribués dans les écoles, et 500, dans les organismes de Laval depuis sa conception.

Finalement, la Ville de Laval a conçu des napperons promotionnels du projet Droit de cité et du Réseau JBA. Ces napperons ont été distribués dans les cafétérias des écoles secondaires.

Juin 2003 à juin 2004

Pour continuer la promotion du Réseau JBA lors de cette deuxième année de fonctionnement, deux stratégies ont été déployées :

- ✓ Stratégies promotionnelles locales;
- ✓ Stratégies promotionnelles nationales.

- ✓ **Stratégies promotionnelles locales**

Premièrement, la Ville de Laval a conçu pour l'année 2003, des sacs à dos ainsi que des chandails à l'effigie du Réseau JBA, et l'année 2004, une bouteille d'eau et un nouveau chandail également à l'effigie du Réseau JBA. Ces produits sont destinés aux jeunes bénévoles de 13 à 16 ans que la Ville recrute comme aide-moniteurs dans les camps du jour pendant la saison estivale, et qui ont inscrit dans leur Carnet de jeune citoyen un minimum de 100 heures de bénévolat ainsi qu'à tous les jeunes de 12 à 18 ans qui se sont démarqués par leur implication bénévole.

Deuxièmement, le crayon à l'effigie du réseau est utilisé à nouveau comme article de promotion et de motivation. Cette année, le crayon a été produit en trois couleurs, soit bleu, rouge et argent, et son logo agrandi et inscrit en jaune.

Troisièmement, le réseau a profité d'une activité dans une école secondaire pour tenir un kiosque d'information sur le bénévolat chez les jeunes lors de la rentrée scolaire 2003-2004.

Quatrièmement, le Réseau JBA continue à faciliter la publication d'articles rédigés sur les activités bénévoles des étudiants ainsi que des photographies des jeunes bénévoles avec communiqués dans les journaux locaux et dans les pages du site Web Droit de cité pour les jeunes. Entre mars et juin 2004, 11 articles ont été publiés.

Finalement, pour augmenter la visibilité et la fréquentation du site Web Droit de cité pour les jeunes, plusieurs activités ont été réalisées sur les pages du site :

- ✓ Un concours a été lancé permettant de gagner des cours de skate ou des semaines de plein air;
- ✓ Un onglet a été créé pour inscrire le nom des jeunes qui ont fait 100 heures et plus de bénévolat;
- ✓ Une étiquette a été produite avec slogan « viens voir ton site! www.droitdecite.qc.ca » pour être apposée à l'envers de la couverture des Carnets du jeune citoyen;
- ✓ Le site Web est inscrit dans le portail de la ville de Laval et devrait l'être cet automne dans celui de la CSDL;

- ✓ Une rubrique a été créée pour inciter les organismes à publiciser leurs activités. Chaque organisme fournit de la documentation à placer sur le site. Jusqu'à présent, quatre organismes ont répondu à l'invitation dont les scouts de Ste-Béatrice.

✓ **Stratégies promotionnelles nationales**

Les membres du Réseau JBA se sont aussi préoccupés de promouvoir le réseau dans les régions avoisinantes de Laval. Ainsi, en février 2004, une **présentation** a été faite à Sainte-Adèle, devant une audience composée de près de 100 jeunes et adultes. En mars 2004, une autre présentation a été animée auprès d'intervenants de la Commission scolaire les Affluents qui dessert la population de la rive nord de Laval et dont la direction se trouve à Repentigny. Le 12 novembre 2004, une troisième présentation a été réalisée dans le cadre de Acti-jeunes dont le but est de favoriser le leadership chez les étudiants, les enseignants et les professionnels de la région. Les personnes intéressées de Laval, Laurentides et Lanaudière pourront s'inscrire à deux ateliers qui visent à former des agents multiplicateurs dans leurs milieux pour le Réseau JBA.

Par ailleurs, en avril 2004, le Réseau JBA a soumis sa candidature pour le prix Claire-Bonenfant, prix québécois pour la citoyenneté car le projet souligne l'éducation à la vie démocratique, la mise en œuvre de programmes d'action pour développer le sens et la mise en place de mécanismes de concertation. Le dossier n'a pas remporté le premier prix mais a reçu de très bons commentaires de la part du jury.

➢ **Recrutement de jeunes bénévoles et soutien aux activités bénévoles**

Le Réseau JBA vise à recruter les jeunes et tenir à jour une banque de bénévoles. Il a aussi comme objectifs d'assurer aux jeunes participants une formation adéquate en fonction des actions à réaliser, d'être générateur d'activités, de faire vivre des expériences valorisantes aux jeunes et de les aider à développer leur estime de soi.

Février 2002 à juin 2003

Pendant cette période, le Réseau JBA a comptabilisé dans sa banque 223 bénévoles, soit une augmentation de plus de 100 % si on compare au 106 jeunes inscrits dans les écoles avant la création de ce réseau. Entre 20 à 25 jeunes se sont impliqués activement par école dans des actions bénévoles. Environ quatre à cinq actions bénévoles ont été réalisées dans chaque école, et le Réseau JBA a soutenu plus de 35 d'entre elles. Comme exemple des actions bénévoles, on peut citer la Campagne de paniers de Noël pour les familles défavorisées, un karaoké bénéfice pour un organisme d'entraide, la Marche du club 2/3 pour sensibiliser les jeunes à la cause de la pauvreté dans les pays du tiers monde, etc.

Juin 2003 à juin 2004

En juin 2004, 606 jeunes se sont inscrits aux actions bénévoles dans les 12 écoles secondaires participant au Réseau JBA. Ainsi, pendant cette deuxième année de fonctionnement du réseau, on observe également une augmentation de plus de 100 % par rapport aux 223 bénévoles qui s'étaient inscrits durant l'année précédente. La répartition des bénévoles est comme suit :

- ✓ 5 à 10 bénévoles 3 écoles
- ✓ 10 à 49 bénévoles 5 écoles
- ✓ 50 à 99 bénévoles 2 écoles
- ✓ 100 à 169 bénévoles 2 écoles

Environ quatre à cinq actions bénévoles sont réalisées par année dans chaque école, et le Réseau JBA a soutenu une quarantaine d'entre elles, soit dans les écoles ou au Centre de bénévolat de Laval. Comme exemple d'activités, on peut citer la Semaine interculturelle, le groupe d'entraide contre la campagne pour l'intimidation, le spectacle bénéfice pour Opération enfants-soleil, la Campagne de paniers de Noël.

Deux maisons des jeunes ont adhéré au réseau cette année. Ainsi, 60 jeunes du quartier Ste-Rose et 40 jeunes du quartier Fabreville détiennent leur Carnet du jeune citoyen et pourront participer dès l'année prochaine aux cérémonies de reconnaissance s'ils accumulent plus de 100 heures de bénévolat.

Quant à la formation des jeunes bénévoles, des approches ont été faites auprès de Micro-Entreprise afin de permettre à ceux-ci d'acquérir des connaissances et des habiletés en termes d'autofinancement. Cette formation pourrait être proposée en priorité aux élèves vivant dans un milieu défavorisé et où le décrochage scolaire est plus important.

➢ **Suivi des jeunes en organismes**

Le Réseau JBA met les jeunes en liaison avec une quinzaine d'organismes lavallois qui ont été sensibilisés au bénévolat chez les jeunes et qui sont prêts à les recevoir et les faire participer au développement de leur communauté locale. Entre février 2002 et juin 2004, la coordonnatrice du réseau a dirigé 182 jeunes à ces organismes.

➢ **Reconnaissance des actions bénévoles chez les jeunes**

Février 2002 à juin 2003

En ce qui concerne la reconnaissance des actions bénévoles des jeunes, le Réseau JBA a déjà organisé deux fêtes de reconnaissance. Lors de la première fête tenue en juin 2002 à la Maison des arts de Laval, 86 jeunes ont été honorés pour leurs actions bénévoles par des certificats personnalisés. Lors de la deuxième fête organisée en mai 2003, également à la Maison des arts de Laval, 11 écoles ont reçu une plaque de remerciement pour leur implication dans le bénévolat et 47 étudiants, des certificats de reconnaissance pour la même cause : « *Lors de cette fête, pop corn, musiques, sourires, et surprises étaient au rendez-vous. La fête s'est terminée par un tirage*

de nombreux prix de présences » (certificats de cadeaux, chandails et sacs à dos à l'effigie du Réseau JBA).

Juin 2003 à juin 2004
Durant cette période, le Comité JBA a organisé deux événements :
1. Cérémonie de la reconnaissance de citoyenneté sociale;
2. Fête de reconnaissance annuelle.

1. Cérémonie de la reconnaissance de citoyenneté sociale

Cette cérémonie a eu lieu à la Maison des arts de Laval en novembre 2003. Elle a été organisée pour remercier 82 jeunes qui se sont impliqués en faisant au moins 100 heures de bénévolat dans leur milieu et leur communauté. Pour l'occasion, plusieurs représentants de la communauté étaient présents. C'était donc des mains du maire de Laval et de la ministre de la Culture que les jeunes ont reçu un certificat soulignant leur implication en présence de plusieurs députés de secteur.

2. Fête de reconnaissance annuelle

Cette fête a été organisée en mai 2004 afin de rendre hommage aux jeunes bénévoles s'étant le plus impliqués dans les écoles secondaire de Laval. Elle a eu lieu en présence de la directrice du Centre de bénévolat de Laval et du président par intérim du FRIJ. Une trentaine de jeunes ont été honorés pour leur dévouement social dans le cadre du Réseau JBA par un certificat d'implication bénévole et une gourde d'eau aux couleurs du réseau jeunes. Les animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire des écoles secondaire participant au Réseau JBA se sont vu remettre une plaque avec la photographie des jeunes bénévoles de leur école. La fête s'est tenue au Centre de la nature de Laval où les jeunes ont pu faire de l'escalade et profiter du plan d'eau en pratiquant le kayak, le kayak de mer ou le canot. Un souper "boîte à lunch" a été servi.

➢ **Remarques sur le changement de coordination du Réseau JBA**

D'après les données disponibles, on peut constater qu'entre février 2002 et juin 2004, quatre personnes se sont succédées à la coordination du Réseau JBA. La première personne a assuré cette tâche pendant environ deux mois, entre février et avril 2002; la deuxième personne l'a fait pendant près de 16 mois, entre avril 2002 et août 2003, et par la suite, elle a occupé un poste de coordination au Centre de bénévolat de Laval; la troisième personne a assumé la coordination du Réseau JBA pendant environ trois mois, entre août et novembre 2003, avant de suivre son conjoint transféré à Trois-Rivières. Par la suite, le réseau n'a pas eu de coordonnateur pendant près de quatre mois, entre novembre 2003 et mars 2004. En mars 2004, une quatrième personne a été engagée et assume sa coordination depuis. Ces personnes détenaient tous un baccalauréat en loisirs ou dans une discipline connexe.

D) STATISTIQUES DU SITE WEB DROIT DE CITÉ POUR LES JEUNES

(rédigé par Pierre Tessier)

C'est au milieu du mois de septembre 2002, plus précisément le 16, que des statistiques commencent à être compilées et que le site entre officiellement en ligne sur le Web.

Septembre 2002 à décembre 2002

Durant cette période, 139 visiteurs différents ont visité le site. Ceux-ci effectuèrent 273 visites confirmant que certains visiteurs sont venus plus d'une fois consulter ledit site. Ces visiteurs ont consulté l'équivalent de 1997 pages. Le nombre des cliques, au total, s'élève pour cette période à 7944.

Les points saillants :

- Le mois le plus fréquenté a été novembre avec 61 visiteurs différents qui cumulèrent 120 visites.
- Au mois d'octobre 10 visiteurs différents effectuèrent 13 visites tandis qu'au mois de novembre 61 visiteurs différents effectuèrent 120 visites.
- Le mois de novembre a été le plus populaire soit 120 visites/273 (44 %) suivi par le mois de décembre, 110 visites/273 (40 %).

Janvier 2003 à décembre 2003

Il faut constater que 719 visiteurs différents ont visité le site. Ceux-ci effectuèrent 948 visites puisque certains visiteurs sont venus plus d'une fois le consulter. Près de 6732 pages ont été consultées. Le nombre des cliques, au total, s'élève pour cette période à 44,992.

Les points saillants :

- Les mois les plus fréquentés ont été janvier et février avec respectivement 107 et 114 visiteurs différents qui cumulèrent 142 et 147 visites.
- Les mois de la saison estivale (*juillet et août*) furent les moins fréquentés avec respectivement 25 et 20 visiteurs différents tandis que la moyenne mensuelle se situe à 60.
- Le mois de novembre a été le plus sollicité en terme de temps d'utilisation avec près de 43 Mo de bande passante sur une moyenne mensuelle de 28.
- Les sites de référence les plus utilisés pour trouver le site sont le portail de la Ville de Laval avec 43,9 % des entrées et la Toile du Québec avec 21,5 %.

Il est important de noter que l'apparence du site a été complètement modifiée au cours du mois de juin, mais que cette reconstruction a été réalisée en parallèle sans jamai nterdire ou nuire l'accès au site initial.

Janvier 2004 à décembre 2004

L'année 2004, si l'on compare à la précédente, démontre que l'intérêt pour le site est en nette progression. Le nombre de visiteurs différents est passé de 719 à 2224, soit une hausse de 209 %. La moyenne de visites par visiteur est passée de 1,31 en 2003 à 1,29 en 2004 ce qui démontre une certaine stagnation à ce niveau. De son côté, la moyenne de pages consultées par

visite a diminué dans une proportion de 54 % passant de 7,1 pages à 3,26. Un total de 9440 pages ont été consultées constituant une hausse de 40 % par rapport à 2003.

Les points saillants :

- Les mois les plus fréquentés ont été novembre et décembre avec respectivement 335 et 316 visiteurs différents qui cumulèrent 383 et 379 visites. Il faut noter qu'en 2003, le mois de novembre avait été le plus sollicité en termes de temps d'utilisation.
- Contrairement à 2003, le mois d'août fut assez populaire avec 298 visiteurs différents tandis que la moyenne mensuelle se situe à 185. C'est aussi durant ce même mois que le temps d'utilisation fut le plus élevé de l'année 2004 avec 112,46 Mo.
- Pour les sept premiers mois de l'année 2004, 737 visiteurs différents ont visité le site. En ce qui concerne les cinq derniers mois, 1487 visiteurs différents ont fait de même, ceux-ci représentent donc près de 67 % de l'achalandage annuel.
- Les sites de référence les plus utilisés pour trouver le site ont encore été, tout comme en 2003 le portail de la Ville de Laval avec 41,6 % des entrées et la Toile du Québec avec 32,7 %. Pour la première fois en 2004, nous voyons apparaître le site de la CSDL avec 1,9 % des références.

LES GRANDES BALISES DE L'INTERVENTION DES ANIMATEURS

Les résultats quantitatifs de notre recherche doivent selon nous être interprétés dans le contexte et à la lumière des entrevues qualitatives que nous avons effectuées auprès des six animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire de la CSDL et des deux intervenants de maisons de jeunes. Les résultats des entrevues sont toujours divisés en fonction des deux milieux ciblés : les écoles et la communauté de quartier. Nous ne pouvons affirmer à partir des résultats de l'enquête auprès des jeunes que le type de mentor plus démocratique ou plus technocratique de l'animateur influence de façon marquée la perception de responsabilisation chez le jeune. Cela s'expliquerait en partie par le fait de la flexibilité des animateurs et leur capacité d'adaptation de leur type de mentor en fonction des besoins des jeunes. Le résultat le plus important à cet effet de notre enquête auprès des jeunes c'est, qu'en matière de perception de responsabilisation chez les jeunes, l'animateur a un rôle important ou positif à jouer en matière de soutien facilitant la démarche de bénévolat du jeune. Indiquer au groupe de jeunes qu'ils ont fait du bon travail, le cas échéant, leur prodiguer des conseils utiles, leur faire des suggestions pertinentes, leur fournir l'information adéquate durant le processus de planification de l'activité, les aider à avancer dans le processus de prise de décision, et même leur apprendre de nouvelles compétences ou habiletés, voilà comment les animateurs peuvent semble-t-il contribuer à fournir un environnement social facilitant le bénévolat des jeunes à Laval. Voilà comment les animateurs peuvent semble-t-il contribuer à imprimer chez le jeune le sentiment ou la perception d'une réponse facilitante de la part de l'animateur. Ce type de perception chez le jeune semble déterminant pour la suite des choses. Ce type d'interaction ou de rapport entre le jeune bénévole et l'animateur nous semble déterminant. Sur une base individuelle nous observons que plus un jeune perçoit la valeur de sa contribution dans un groupe plus il est probable qu'il expérimente la perception ou le sentiment de responsabilisation. De la même manière plus un jeune a confiance dans sa capacité de réaliser des projets et de relever des défis, plus il est probable qu'il expérimente la perception ou le sentiment de responsabilisation. Ce qui probablement engendrera, on peut le penser, un plus grand intérêt pour l'implication sociale du jeune sous la forme du bénévolat. On le voit les perceptions du jeune en la matière sont déterminantes. Mais elles ne sont pas les seuls vecteurs d'encouragement à son implication bénévole. Le système déjà en place d'organisation du travail et de l'intervention des animateurs et son contexte ou son environnement stratégique peuvent aussi avoir un rôle à jouer en termes de conditions plus ou moins propices à la responsabilisation du jeune. Avant de modéliser le fonctionnement de ce système, voyons de plus près les grandes balises de cette intervention des animateurs.

Notre enquête auprès des jeunes sur les aspects de l'environnement social ne nous amène pas à conclure que le contexte de la participation des jeunes, c'est-à-dire l'école versus la communauté, aurait un impact ou une corrélation avec la perception de la responsabilisation chez les jeunes. Le niveau de responsabilisation ne semble pas influencé par le fait que le jeune participe à l'école ou dans la communauté. Ce qui serait le plus déterminant serait le feedback positif que le jeune reçoit de son animateur en cours d'expérience. Cela est fondamental. Néanmoins, nous sommes face à deux milieux vraiment différents véhiculant des logiques différentes. Cependant, ces logiques, si on ne peut en mesurer maintenant l'influence sur la responsabilisation du jeune, ne sont probablement pas sans influence sur le contenu de la

relation entre les jeunes et leurs animateurs. Puisque nous sommes devant des espaces et des temps possédant essentiellement des fonctions différentes pour le jeune, se retrouvant dans des situations différentes.

A) Deux milieux d'intervention différents avec des situations différentes et des motivations différentes

1. L'école secondaire

Il faut savoir, au préalable, qu'avec ou sans le Réseau JBA les activités observées auraient tout de même lieu dans les écoles. Dans ce contexte, il faut comprendre que le Réseau JBA s'intègre aux activités proposées par les écoles. Le Réseau JBA et les écoles ont donc une relation qu'on pourrait qualifier de systémique.

Pour ces jeunes et pour les adultes l'école est un milieu de formation académique et scolaire obligatoire, donc leur milieu de «travail» pour des jeunes en phase d'éducation et d'apprentissage. Bien sûr le bénévolat qu'ils pratiquent à l'école se déroule surtout durant leur période de pause ou repos scolaires, entre les cours et activités typiquement scolaires, par exemple durant la récréation ou durant l'heure du repas du midi avant que les cours ne reprennent ou après les cours mais dans un cadre parascolaire. D'ailleurs cela représente une contrainte non négligeable puisque souvent ils vont procéder à leur réunion bénévole en même temps qu'ils terminent leur repas (*période de 45 minutes au dîner*), ou ils se devront de manger leur lunch assez rapidement afin de se rendre à leur local de réunion bénévole et ensuite en classe. Il arrive aussi qu'ils doivent quitter leur classe où se déroule un cours pour eux et se rendre à une réunion d'élèves bénévoles sur un projet. Cette réunion est la plupart du temps animée par des animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire qui sont des salariés de la commission scolaire et qui remplissent un mandat officiel dans l'école, celui d'animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire, notamment durant ces heures de repos des jeunes. Ces moments sont davantage des courts moments de repos et de récréation (*pour que les élèves puissent se détendre, manger et refaire leur force et leur capacité de concentration pour les cours qui reprendront bientôt*) plutôt que des moments essentiellement de loisir. Ce sont plus des moments habituellement consacrés par la majorité des élèves, soit à leur cours, soit à la restauration de leur énergie et la recréation de leurs capacités, même si on peut les considérer pour les non-bénévoles comme des moments de restauration et de loisir et pour les bénévoles comme des moments de temps libres consacrés à la vie de leur école comme milieu de vie et à leur bénévolat envers la communauté.

2. La maison de jeunes du quartier et la maison de quartier

En revanche, la maison de jeunes du quartier et la maison de quartier pour les jeunes n'est pas comme l'école un espace de « travail obligatoire », c'est un milieu de loisir. Ils y viennent librement et volontairement. Le temps qu'ils y consacrent par leur présence, même passive, est un temps libre, mais surtout un temps à soi essentiellement de loisir. **La maison de jeunes pour eux est un espace de loisir d'abord, en dehors du contexte d'apprentissage scolaire**. Ils n'y vont pas d'abord pour des engagements sociocommunautaires, ce qui ne les empêche pas de

choisir de s'y investir, une fois rendus sur place et sensibilisés par l'animatrice de la maison de jeunes. Notre enquête indique d'ailleurs que les jeunes qui y font du bénévolat sont là d'abord pour se divertir et rencontrer des amis, pour leur détente personnelle. D'où leur attitude de « donner un coup de mains » aux animateurs.

De plus, le temps libre et le temps de loisir dont ils bénéficient à ce moment dans leur semaine est un temps plus long. Par ailleurs, le milieu de vie de ces maisons de jeunes c'est le quartier de résidence des parents et des enfants, et donc la communauté immédiate d'appartenance dans la ville de Laval.

D'ailleurs par exemple la Maison des jeunes de ChampFleury constitue le volet jeunesse de l'Association des résidents de ChampFleury, un organisme à but non lucratif du quartier. Laval étant, dans ce contexte, une municipalité qui joue un rôle de collectivité de différentes communautés de quartier. N'oublions pas non plus que Laval compte des centaines d'organismes différents œuvrant sur tout le territoire et qui peuvent également encourager une telle activité bénévole au profit des communautés de quartier (*par exemple, des camps de jour, des corps de cadets, des organismes jeunesse ou communautaires*).

B) Deux niveaux différents d'objectifs

Ces deux milieux d'intervention sont tous les deux mis en présence de deux niveaux différents d'objectifs : les objectifs des activités bénévoles elles-mêmes et les objectifs associés aux mandats des animateurs de par la nature de leur travail d'employés.

1. Les objectifs spécifiques (typologie) des activités organisées dans le cadre de du Réseau JBA, ou la nature de l'activité et du projet des jeunes comme acteurs (*responsabilisation*);
2. La nature du travail des intervenants adultes salariés dans le cadre de leurs organisations et du mandat de celles-ci, en lien avec les activités du Réseau JBA, ou la nature du travail des mentors adultes dans les organisations.

Pour illustrer ces deux niveaux différents d'objectifs, nous présentons ici une liste des objectifs précis d'activités ou projets suivie d'une liste des mandats ou objectifs généraux des animateurs. Précisons que nous sommes dans une relation de mentor où le mentor individuel travaille avec un groupe de jeunes.

1) Liste d'objectifs spécifiques typiques des activités organisées par le Réseau JBA et exemple de destinataires de ces activités :

- ✓ Collecte de fonds pour amasser de l'argent pour financer les activités et pour les enfants malades du Québec;
- ✓ Organisation de parties pour les jeunes de la maison de quartier;
- ✓ Production de site Web pour la population du quartier et les jeunes du quartier;
- ✓ Organisation d'une fête de quartier;
- ✓ Dynamiser la vie du quartier et de permettre aux jeunes de s'impliquer;
- ✓ Animation (*de la fête*) de l'Halloween pour les jeunes enfants du quartier;

- ✓ Implication des jeunes dans l'organisation de la Fête nationale dans le quartier;
- ✓ Donner l'opportunité aux jeunes du quartier d'acquérir de nouvelles habiletés tout en travaillant bénévolement;
- ✓ Favoriser une entraide entre les pairs chez les jeunes ainsi qu'une implication de la communauté;
- ✓ Favoriser une implication des jeunes dans les décisions qui les concernent;
- ✓ Initier les jeunes à pratiquer leur sport de manière sécuritaire et supervisée;
- ✓ S'impliquer et donner leur opinion concernant des décisions municipales en matière d'équipement pour le « Skate parc »;
- ✓ Organiser des activités de financement;
- ✓ Connaître et apprendre l'organisation d'une compétition amicale chez les jeunes;
- ✓ Créer un sentiment d'appartenance chez les membres du comité organisateur;
- ✓ Offrir à la population locale de jeunes pratiquant un sport une activité sociale de divertissement;
- ✓ Réaliser un projet artistique de 10 murales;
- ✓ Reconnaissance du travail des adultes de l'entourage tout en fournissant aux élèves une occasion de s'impliquer dans l'école en organisant cette fête;
- ✓ Organiser une fête qui permet aux jeunes d'aider les personnes plus démunies en leur offrant un repas et de l'attention, mais également de les sensibiliser à l'importance d'aider son prochain. Cette activité permet à la communauté « d'entrer » dans l'école et vice et versa;
- ✓ Divertir et renseigner l'ensemble des étudiants sur des sujet qui les touchent;
- ✓ Donner la chance aux jeunes journalistes de s'impliquer dans un projet leur permettant d'acquérir de nouvelles habiletés et un sens critique;
- ✓ Sensibiliser les jeunes à la cause des enfants malades tout en leur permettant de s'impliquer dans la mise en œuvre d'une activité de levée de fonds;
- ✓ Sensibiliser les jeunes aux enjeux mondiaux, prendre conscience des différents problèmes et de l'importance de l'entraide et de la solidarité;
- ✓ Apprendre à organiser un colloque pour leurs pairs et de prendre conscience de toutes les étapes d'une telle réalisation;
- ✓ Faciliter les contacts entre les générations et ainsi « abolir » certains préjugés;
- ✓ Être impliqué dans toutes les étapes de la mise en place d'une fête (*invitation, décoration, préparation du repas, etc.*) intergénérationnelle;
- ✓ Apporter de l'aide aux autres élèves qui ont plus de difficultés au niveau scolaire;
- ✓ Prévention de la violence et de l'intimidation auprès des autres étudiants en organisant une campagne de sensibilisation;
- ✓ Par la sollicitation et la conscientisation, les jeunes vont sensibiliser leur école à la cause de la pauvreté dans les pays du tiers monde. S'engager pour la solidarité internationale;
- ✓ Se sensibiliser aux différentes réalités socioéconomiques présentes dans leur ville, et venir en aide à des gens de leur propre quartier voire même, à des étudiants de l'école;
- ✓ Souligner la diversité culturelle présente à l'école, connaître et à apprécier les diversités du monde et les saveurs des communautés culturelles (*cuisine*), se sensibiliser face à la diversité culturelle;
- ✓ Prendre conscience des différentes réalités socioéconomiques présentes dans leur ville et constater l'importance de l'entraide en faisant une collecte de nourriture;

- ✓ Créer un sentiment d'appartenance à l'organisme (*maison de jeunes*);
- ✓ Promouvoir l'implication des jeunes (*maison de jeunes*) : décider et organiser des activités avec le soutien d'une intervenante : aider à l'aménagement, à l'entretien des locaux et participer aux activités de financement (*maison de jeunes*);
- ✓ Permettre aux jeunes du milieu d'être sensibilisés aux impacts du vandalisme dans la communauté et ainsi réduire le nombre de graffitis;
- ✓ Vivres et paniers de Noël pour les démunis.

2) **Listes des mandats des animateurs et missions organisationnels typiques (nature du travail) ou objectifs généraux typiques de projets** (*animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire ou maisons de jeunes ou « Skate parc »*) **dans le cadre du Réseau JBA** (*interfaces avec les activités du Réseau JBA*)

- ✓ Animer la vie spirituelle et l'engagement communautaire (*nature du travail*);
- ✓ Élaborer et réaliser des programmes d'activités à caractère communautaire, humanitaire, spirituel et religieux visant à favoriser, chez les élèves, le développement d'une vie spirituelle autonome et responsable et leur contribution à l'édification d'une société harmonieuse et solidaire dans le respect des droits et libertés de conscience et de religion. (*animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire) (nature du travail*);
- ✓ Des activités qui permettent aux élèves de participer à l'amélioration de leur milieu et de la société ainsi que d'établir des liens entre leur vie spirituelle et leur engagement communautaire. (*animer la vie spirituelle et d'engagement communautaire*) (*nature du travail*);
- ✓ Tenir un lieu de rencontre animé où les jeunes de 12 à 25 ans, au contact d'adultes significatifs, pourront devenir des citoyens actifs, critiques et responsables. (*maison de jeunes*) (*nature du travail*);
- ✓ Permettre aux jeunes de s'impliquer dans leur communauté en tant que bénévoles à l'occasion de diverses activités. Leur permettre d'acquérir de l'expérience et de développer des qualités. (*maison de jeunes*) (*nature du travail*);
- ✓ Offrir des services aux jeunes en leur donnant l'occasion de développer leur potentialité pour mieux se responsabiliser dans les situations de la vie quotidienne. (*maison de jeunes*) (*nature du travail*);
- ✓ Faciliter chez les jeunes le développement de nouvelles compétences sociales;
- ✓ Prévenir chez les jeunes l'apparition et l'aggravation de la toxicomanie et du décrochage (*maison de jeunes*) (*nature du travail*);
- ✓ Développer une communauté dynamique par des interventions intergénérationnelles, avec les jeunes comme acteurs et les adultes comme mentors;
- ✓ Permettre aux jeunes de vivre une expérience communautaire;
- ✓ Partir des potentiels, des forces, des opportunités et des ressources du milieu;
- ✓ Développer l'apprentissage à la citoyenneté sociale et civique chez les jeunes par une participation communautaire;
- ✓ Développer un sentiment d'appartenance des jeunes envers leur communauté;
- ✓ Responsabiliser les jeunes;
- ✓ Permettre l'autonomie des jeunes dans leur cheminement personnel;
- ✓ Permettre aux jeunes du milieu de vivre une expérience communautaire;
- ✓ Offrir des activités de loisir aux jeunes du quartier;

- ✓ Contribuer au développement local.

C) L'intersection entre les deux niveaux différents d'objectifs : des objectifs de systèmes?

On pourrait même ajouter à ce répertoire des objectifs généraux et des objectifs spécifiques, un répertoire des objectifs officiels du Réseau JBA-Droit de cité.

L'objectif général du projet « Droit de cité» est :
- ✓ Préparer les jeunes à acquérir une citoyenneté sociale.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :
- ✓ Amener les jeunes à acquérir une bonne connaissance de leur milieu, des ressources qui y interagissent et des structures qui les régissent;
- ✓ Amener les jeunes à développer un sentiment d'appartenance à leur milieu en s'y impliquant afin de se préparer à l'exercice d'une citoyenneté active;
- ✓ Consacrer les jeunes à titre de citoyen social.

Nous sommes, à l'évidence, en présence d'un système d'objectifs différents et de niveaux différents. Il faudrait donc modéliser tous les niveaux d'objectifs pour les ordonner et en voir mieux la complémentarité. (*Voir plus loin les modèles*).

Il faut donc **distinguer les niveaux d'objectifs** et ne pas confondre les descriptions de tâches des animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire et en maison de jeunes avec les objectifs spécifiques des projets et des activités reconnus par le Réseau JBA et enfin **les objectifs des concepteurs de Droit de cité**. Ce sont trois ordres d'objectifs, il ne s'agit pas de les confondre ou de les dissoudre les uns dans les autres, il s'agit de voir si ils peuvent être articulés, coordonnés, harmonisés. Font-ils partie du même système, si oui lequel? (*exemple : le mandat des animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire avec la réforme scolaire*).

Les deux premiers ordres sont ici complémentaires et systémiques, d'ailleurs en harmonie, mais essentiellement ce sont des niveaux de réalité différents. Cependant, il est normal que les objectifs des travailleurs soient en intersection ou en interface avec les objectifs spécifiques de projets et activités reconnus par le Réseau JBA. **D'ailleurs les animateurs enquêtés, au cours de notre recherche, ne confondent pas les rôles majeurs du Réseau RJBA avec les missions des institutions et les descriptions de tâches des travailleurs animateurs en écoles ou en maisons de jeune**. (*Voir plus bas*)

D) Les rôles reconnus par les jeunes à Réseau JBA

En effet, selon notre enquête, les rôles principaux et les fonctions reconnus au Réseau JBA par les jeunes sont les suivants :

1) **La médiatisation ou la mise en contact avec les médias, c'est-à-dire la visibilité apportée par le Réseau JBA aux activités des élèves :**
   - ✓ la publicité;
   - ✓ le jury;
   - ✓ les photos;
   - ✓ les annonces dans les journaux;
   - ✓ faciliter les contacts avec des partenaires;
   - ✓ valorisation des activités, leur promotion, leur mise en valeur provoquant une fierté chez les jeunes.
2) **La crédibilité engendrée par la reconnaissance sociale externe du travail des jeunes.**
3) **Le réseautage des jeunes : notamment par des rencontres et des contacts interécoles entre jeunes.**
4) **Un soutien technique et logistique aux projets : trouver des prix, don de prix de participation, transport des personnes et matériel, contacts avec des organismes du quartier, contacts avec les médias (intermédiation avec des partenaires).**
5) **Transfert d'information aux jeunes et courtage de projets.**

On le voit bien le rôle accordé par les jeunes au Réseau JBA est plus restreint que celui que les adultes conçoivent (*Voir plus loin les objectifs du Réseau JBA*). Il y a un écart certain entre les deux perspectives : celles des jeunes et celles des adultes. Cela est cependant normal dans la mesure où nous sommes devant une situation double de pédagogie et d'apprentissage de la citoyenneté (*une dualité*). (*Voir plus loin les modèles*)

Les animateurs enquêtés affirment que leur mandat est de travailler avec les jeunes et non de faire la publicité de leurs activités. Pour eux le Réseau JBA en tant que réseau leur permet donc d'optimiser leur temps de travail en se concentrant sur les jeunes et ainsi s'assurer de mettre en place des activités qui leur conviennent. Reconnaissant que la visibilité sociale et la reconnaissance du travail des jeunes apportée par le Réseau JBA constituent un atout essentiel à leur travail auprès des jeunes. N'est–ce pas là un raisonnement systémique?

Il est donc évident que le rôle de mentor des adultes et la fonction de mentor auprès des jeunes seront influencés tout autant :

- ✓ par les personnalités des animateurs eux-mêmes dans leur rapport pédagogique avec les jeunes (*style ou stratégie d'animation*) que
- ✓ par la nature de leur travail professionnel ou leur mandat comme animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire, animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire dans l'école, ou comme animateur de maison de quartier, comité jeunesse, ou de maison de jeunes, que

- ✓ par la nature différente des deux milieux d'intervention, scolaire et de loisir en communauté, que
- ✓ par la nature différente aussi des situations que vivent les jeunes tant à l'école qu'à la maison de jeunes et naturellement;
- ✓ par la nature des motivations différentes des jeunes qui se trouvent à des moments et des temps très différents de leur horaire et agenda hebdomadaires;
- ✓ ainsi que par la présence du Réseau JBA comme partenaire remplissant des fonctions complémentaires.

N'est-ce pas là une configuration systémique d'influences redéfinissant la fonction de mentor? L'articulation systémique d'une telle définition ne signifie pas qu'il y a confusion des niveaux du rôle de mentor. La définition systémique de mentor est seulement dès lors plus complexe, mais non pas plus confuse.

En effet, il ne faut pas confondre temps scolaire et temps libre et de loisir, espace scolaire et espace de divertissement, engagement sociocommunautaire dans le cadre scolaire et activité principalement de loisir de développement personnel et social du point de vue des jeunes en congé scolaire. Ne pas confondre non plus le rôle du Réseau JBA et le rôle des animateurs. Si on ne fait pas ces différences on ne pourra comprendre les résultats de notre enquête.

On a vu plus haut les rôles principaux reconnus au Réseau JBA par les jeunes et les animateurs : publicité des activités réalisées, soutien technique à la réalisation des activités, organisation des activités de reconnaissance des actions bénévoles, favoriser le réseautage des jeunes, inter et intra-écoles, faciliter la collaboration avec les organismes du milieu.

Pour ce qui est du rôle des animateurs, les résultats de notre enquête sont très éloquents à ce chapitre.

1) Les animateurs sont un vecteur, un médium de transmission de valeurs, et de conviction. La pédagogie des valeurs, la pédagogie de la valorisation.
2) Ils ont un rôle d'accompagnement et de guidage auprès des jeunes. Ils doivent respecter leur rythme et les mettre en contact avec des outils.
3) Ils doivent assumer une pédagogie de l'expérience du jeune, être une aide à la décision des jeunes, les aider à structurer leur démarche, leurs échéancier, etc.
4) Laisser aux jeunes le maximum de pouvoir à toutes les étapes de la réalisation du projet.
5) Entretenir avec les jeunes un dialogue permanent sur leurs préoccupations, répondre à leurs questions, leur donner du feedback.
6) Si l'animateur est nouveau dans l'école ou est arrivé tard dans l'école, et que la prise en charge par les jeunes n'est pas spontanée, il doit voir lui-même à l'organisation et à la préparation d'activités.
7) Ils ont un rôle d'arrimage avec les cours et les programmes scolaires, le cas échéant, de partenariat avec les enseignants, et de coordination avec eux en lien avec les activités à organiser.
8) En maisons de jeunes, ils doivent inciter les jeunes à faire du bénévolat, ils doivent les motiver à s'impliquer, les superviser, encadrer, faire la discipline, gérer les situations, faire

respecter les règlements, saisir les occasions de mobiliser, il a donc à la limite un rôle de divertir les jeunes et au minimum un rôle de gardiennage.

Concernant le rôle de l'animateur en lien avec la transmission de valeurs, précisons ici de quelles valeurs il s'agit. Valeurs de travail en équipe, de respect et d'ouverture, de capacité d'écoute, de sensibilité aux autres, de convivialité, de discipline, d'éducation, notamment en palliatif à l'éducation familiale, par exemple en matière de décence. Valeur de gratuité et de sens de l'entraide, valeur d'exemplarité "raw model" ou de visualisation positive par l'intermédiaire de l'exemple de comportement adulte que représente l'animateur. Valeurs d'engagement communautaire, d'implication, de conscience sociale, de citoyenneté responsable, de prise en main, de fierté lavalloise, de reconnaissance de l'effort bénévole des jeunes. Cette fonction de l'animateur comme médium de transmission de valeurs est majeure.

E) Les constantes, les variables et les paramètres

Précisons ici que le mentor et la responsabilisation des jeunes en matière de bénévolat et de citoyenneté sociale, constituent une relation dialectique et pédagogique entre les jeunes comme candidats bénévoles et les adultes comme mentors. Dans le cas qui nous intéresse, cette relation subit l'influence de déterminants. Il faut se souvenir qu'avec ou sans le Réseau JBA les activités observées auraient tout de même lieu dans les écoles. Dans ce contexte, il faut comprendre que le Réseau JBA s'intègre aux activités proposées par les écoles.

✓ **Le système d'implication citoyenne des jeunes de Laval**

Les constantes de notre recherche sont des variables, des facteurs ou des conditions initiales déterminantes de par leur stabilité systémique. Leur permanence ou leur relative stabilité en font des facteurs structuraux influençant de manière continue et itérative l'implication citoyenne des jeunes de Laval ainsi que le type de fonctions que peut remplir l'animateur auprès des jeunes.

Les constantes :

Les principales constantes de notre système d'implication citoyenne des jeunes de Laval sont les suivantes :

1) Les animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire dans l'école et leur mandat depuis la déconfessionnalisation des écoles publiques du Québec en 2001.
2) La durée de la présence de l'animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire dans chacune des écoles : en général deux jours et demi par semaine au maximum (*sauf exception*) et au minimum un jour par semaine. La présence courte de l'animateur (*type temps partiel : 1 jour ou 2 jours 1/2*) dans l'école l'oblige à se limiter à remplir des fonctions de coordination, de planification et de gestion. Cela a aussi un impact indirectement sur le niveau de la responsabilisation des jeunes. La présence longue de l'animateur (*type idéal rêvé poste temps plein : 5 jours par semaine*) dans l'école, lui permettrait, le cas échéant, de développer d'autres fonctions comme le counselling et le suivi des jeunes, mais surtout d'impliquer davantage les jeunes dans la promotion des activités et dans la communication.

Une présence plus longue de l'animateur lui permettrait de contribuer à la mise à jour d'un tableau de bord d'indicateurs de performance du programme Réseau JBA.

3) En l'absence de l'animateur dans l'école, le rôle que joue les autres acteurs : la Direction de l'école, le rôle des enseignants, et le rôle du personnel de l'école (*le psychologue, l'infirmière, le concierge, le technicien en loisir et autres*) peuvent aussi avoir une influence sur l'implication des jeunes dans le bénévolat. En un mot, le travail complémentaire des intervenants dans l'école et la culture organisationnelle de l'école peuvent influencer l'implication du jeune en l'absence de l'animateur. Ce qu'on pourrait appeler le système des autres acteurs prend la relève, en quelque sorte, de l'animateur absent allé vers d'autres tâches ailleurs.
4) Le nombre d'écoles attribuées à l'animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire (*1, 2, 3, 4 écoles*) conditionnant la présence longue ou courte de l'animateur dans chaque école.
5) La date d'arrivée dans telles écoles de l'animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire ou autrement dit sa longévité dans une même école et donc la permanence de présence d'une année à l'autre de cet animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire dans telle école influence ce système. Conséquemment, la connaissance du milieu versus sa relative méconnaissance détermine son intervention et sa méthode pratique d'intervention, par exemple en matière de recrutement.
6) L'âge des élèves et le cycle du secondaire auquel ils appartiennent, le 1er cycle ou le 2^{e}, déterminent le niveau d'encadrement ou d'intervention de l'animateur. En premier ou deuxième secondaire par exemple, ils sont relativement jeunes et leur maturité n'est pas la même que celle du 2^{e} cycle, ils nécessitent plus d'encadrement, alors qu'en quatrième et cinquième secondaire par exemple ils auront un peu plus d'initiative. Dans ce contexte les notions de mentor et de responsabilisation sont un peu différentes parce que relatives ou adaptées à l'âge des élèves qui peuvent influer sur leur niveau ou le type de participation et d'implication.
7) Les grilles horaires scolaires et les plages de temps disponibles dans l'école pour le bénévolat peuvent influencer l'implication du jeune. Pour certaines réunions de bénévoles on doit aller chercher les élèves dans les classes pendant des cours.
8) Le niveau socioéconomique des élèves et son impact sur leur niveau d'implication bénévole doit faire partie de ce système de constantes déterminant l'implication bénévole des jeunes, leur accès à la culture, à l'information, leur intérêt pour la société et autrui.

Les variables :

Les deux variables centrales à notre recherche sont évidemment reliées aux deux acteurs principaux : les jeunes et les animateurs. Concernant les jeunes, l'unité d'analyse qui nous préoccupe c'est l'activité elle-même. Concernant les animateurs l'unité d'analyse qui nous préoccupe c'est son modus operandi (*ou le cadre pratique d'intervention c'est-à-dire le type de structure de fonctionnement utilisé*). Au plan de l'activité, la variable qui nous intéresse le plus c'est le niveau ou le type de responsabilisation chez les jeunes au travers de l'activité. Avec le niveau de responsabilisation chez les jeunes une autre variable doit être étudiée c'est le cycle du développement d'une activité, du recrutement des bénévoles à la réalisation de l'activité. Au plan du *modus operandi* de l'animateur la variable qui nous intéresse le plus c'est le type de mentor observé. Avec le type de mentor une autre variable est présente c'est le type de structure de

fonctionnement utilisé par l'animateur (*gouvernement étudiant, comité formel ou noyau stable d'étudiants, et comité ad hoc formé sur la base ou autour d'une activité spécifique*).

Pour ce qui est de la variable niveau de responsabilisation chez les jeunes on observera avec attention les résultats de notre recherche concernant les variables suivantes :

1) La participation des jeunes;
2) La planification de l'activité impliquant les jeunes;
3) Le processus décisionnel impliquant les jeunes (*voir plus loin*);
4) La réalisation de l'activité impliquant les jeunes à différentes tâches (*voir plus loin*)

Pour ce qui est de la variable type de mentor observé, on observera avec attention les résultats de notre recherche concernant les variables suivantes :

2) Les rôles reconnus au Réseau JBA par les jeunes;
1) L'appréciation de RJBA par les jeunes.

✓ **Concernant la participation des jeunes**

Les activités humanitaires ou culturelles semblent avoir la cote de popularité chez plus de 70 % des répondants. Les activités qui ciblent les pauvres, les jeunes, les enfants malades et les personnes âgées sont des activités dans lesquelles plus de 60 % des répondants préfèrent s'impliquer. Les motivations principales qui poussent la majorité des répondants à s'impliquer dans des activités bénévoles sont l'intérêt que cette activité suscite et le plaisir qu'ils peuvent en retirer à travers cette participation. L'importance de faire du bénévolat, la curiosité et le plaisir de travailler en groupe apparaissent également comme des motivations à s'impliquer pour environ les deux tiers des répondants. Par contre, la participation des amis, un curriculum vitae plus intéressant et l'encouragement des adultes constituent des sources de motivations pour seulement le tiers des répondants.

✓ **Concernant la planification de l'activité impliquant les jeunes**

Dans l'école dotée d'un gouvernement étudiant, la programmation est négociée et établie par les membres élus qui gèrent cette structure.

Dans les autres écoles, certaines directions demandent une liste d'activités préétablies à leur animateur et le choix des activités est discuté entre les deux parties. D'autres directions se fient à la programmation annuelle de leur animateur. Cette programmation se compose habituellement d'activités considérées comme des « classiques », par exemple : Panier de Noël, Club 2/3, Parrainage dans la communauté. Toutefois, la majorité des animateurs disent s'adapter aux demandes des jeunes qui proposent des activités ou des thèmes qui leur tiennent à cœur, et qui sont réalisables dans l'école. Par ailleurs, trois animateurs mentionnent qu'ils ont déjà modifié leur programmation dans le but d'intégrer des activités abordant des thèmes d'actualité.

En ce qui concerne les maisons des jeunes, les jeunes font parfois des propositions de projets, mais les adultes tendent à avoir un grand pouvoir décisionnel dans la programmation de l'organisme. En effet, certaines activités sont subventionnées et prévues d'emblée dans la programmation des organismes. Ces activités sont offertes aux jeunes qui doivent s'inscrire pour y participer. Toutefois, dans les journées libres, sans activités prévues, les jeunes occupent une place importante dans le processus décisionnel des activités organisées.

- ✓ **Concernant l'appréciation du Réseau JBA par les jeunes** (*processus d'évaluation, de suivi, de feedback*)

Les résultats de notre enquête font ressortir les points suivants au chapitre de l'appréciation qu'ont fait de Réseau JBA les animateurs.

1) Le Réseau JBA donne de la crédibilité au travail des jeunes grâce au processus de reconnaissance du bénévolat des jeunes par la ville;
2) Ce réseau fait montre de flexibilité en laissant la liberté à chaque école;
3) Le Réseau JBA contribue à rejoindre plus de jeunes et avoir des activités de grande ampleur. Cela donne de l'importance, de la valeur, de l'attraction aux activités;
4) On observe une très bonne satisfaction envers le carnet du jeune citoyen ainsi qu'envers le certificat qui l'accompagne. On le considère comme une valorisation et un soutien important mais cela ne constitue pas la principale motivation des jeunes.
5) Le travail de la coordonnatrice est considéré comme exemplaire. Il est vu comme un plus pour le bénévolat des jeunes de Laval.
6) Le Réseau JBA témoigne d'une satisfaction quant à l'implication des jeunes et quant à la persévérance des jeunes.

En matière de pédagogie et d'apprentissage y compris de la citoyenneté des jeunes, les processus d'évaluation, de suivi et de feedback sont stratégiques. Voici les principaux types d'évaluation des activités que notre recherche a identifiés :

1) Évaluation formelle des activités par les animateurs. Voilà une étape importante et essentielle dans le processus d'apprentissage des jeunes bénévoles;
2) Une rencontre d'évaluation a lieu après chaque activité;
3) Évaluation informelle des activités, selon le contexte de travail qui ne permet pas une évaluation formelle;
4) Notes personnelles de l'animateur sur les aspects positifs ou négatifs dans les projets sans implications de jeunes;
5) Prendre le pouls pendant l'activité à partir des impressions des jeunes;
6) Retour sur l'activité lors d'un souper commun (*pas dans les détails sinon ça ennuie les jeunes*);
7) Bilan annuel des réalisations pour la direction de chaque école, par les animateurs (*aucun standard de présentation pour la commission scolaire*) Dans ces bilans annuels les dimensions principales sont :
   - ✓ le niveau de participation;
   - ✓ les objectifs initiaux atteints ou pas, le degré d'atteinte;
   - ✓ les résultats obtenus versus les résultats escomptés;

- ✓ le dialogue avec le directeur;
- ✓ la décision de reconduction de l'activité.

8) Dans les maisons de jeunes on trouve deux types d'évaluation :
   a. un système d'évaluation des bénévoles (*rencontre des bénévoles et bilan*);
   b. conversations informelles avec les jeunes pour connaître leurs perceptions.

✓ **Concernant la réalisation de l'activité impliquant les jeunes à différentes tâches**

Dans le cadre scolaire les tâches les plus populaires assumées par les jeunes directement au cours de la réalisation des activités sont :

1) l'accompagnement de personnes (*gens malades, personnes âgées, enfants handicapés*);
2) la publicité (*affiches*);
3) la collecte de denrées (*sollicitations, campagne*);
4) le transport de matériel;
5) l'animation.

Le partage des tâches constitue ici un processus de répartition en commun au sein du comité et non pas un partage des tâches selon un leadership officiel.

Dans les maisons de jeunes les tâches les plus populaires assumées par les jeunes directement au cours de la réalisation des activités sont :

1) surveillant (*sécurité lors des événements et des spectacles*);
2) animation (*aider, jouer une « toune »*);
3) entretien (*ménage, travaux communautaires*);
4) prise de décision sur les activités (*délibération*).

Au plan des variables on observera notamment, par rapport à la modélisation, le cycle du développement d'une activité (*recrutement, planification, prise de décision, division des tâches, réalisation*). Le rôle de l'animateur ainsi que les tâches assumées directement par les jeunes entreront dans la modélisation.

Les paramètres :

Quant aux paramètres, ce sont des unités de mesure (*des échelles, des catégories, ou des types*) qui permettent de mesurer et observer les variables principales de notre recherche.

Par exemple, pour mesurer ou observer le processus de recrutement des bénévoles on utilisera les types de recrutement suivants :

- ✓ de bouche-à-oreille entre élèves;
- ✓ par l'intermédiaire des enseignants;
- ✓ démarche volontaire autonome de l'élève;
- ✓ sélection des bénévoles par l'animateur;
- ✓ sollicitation aléatoire dans les corridors, tournée des classes et par l'entremise d'appel intercom;

- ✓ Autoinscription à un kiosque d'information où on présente pour l'ensemble des activités une liste d'activités à laquelle on peut s'inscrire librement.

Concernant le processus de prise de décision, les principaux types de prise de décision sont les suivants :

- ✓ Prise de décision par consensus;
- ✓ Prise de décision par vote et ralliement à la majorité;
- ✓ Prise de décision à l'unanimité;
- ✓ Une personne décide pour le groupe;
- ✓ L'adulte décide pour le groupe de jeunes;
- ✓ Décision en partenariat avec la direction de l'école.

Notons cependant qu'il sera impossible de classer chacun des processus de prise de décision selon chaque animateur sur le terrain. En effet on observe une très grande variété et variations de conditions selon les activités, selon les écoles, selon l'âge des jeunes ou leur cycle scolaire, selon les motivations des jeunes, etc. Par exemple, dans les maisons de jeunes les adultes semblent avoir normalement un plus grand pouvoir décisionnel. En effet, dans la planification d'activités par exemple, les jeunes ne sont pas vraiment impliqués. Dans la réalisation d'activités cela va varier selon les milieux et selon les activités.

Quant aux types de structure de fonctionnement ou cadre d'intervention, le choix de ce type de structure dépend en partie de la date d'arrivée tardive ou non de l'animateur dans l'école ou de la stabilité de l'animateur dans l'école qui devient un facteur non négligeable. On le sait, les trois principaux types de structure de fonctionnement sont les suivants :

1) Le gouvernement étudiant avec son maire, ses deux députés par niveaux (III-IV et V) ses deux autres députés spécifiques, son assemblée des élèves, ses ministres

Cette structure semble être un peu lourde et nécessite un animateur dédié à cette méthode. En l'absence d'une telle permanence d'animation cette structure semble ne pas fonctionner d'elle-même, selon l'information disponible sur ce sujet. Cela n'est pas surprenant, car le gouvernement étudiant est une structure très institutionnelle plutôt qu'organisationnelle. Elle semble nécessiter un leadership très structuré et un minimum de temps qui semble peu disponible à l'école présentement. Cette structure risque d'avoir de la difficulté à s'adapter aux impératifs fonctionnels et d'économie de temps pour la réalisation de certaines activités. Ces contraintes n'amoindrissent en rien sa valeur intrinsèque. Cette structure semble se prêter à l'exercice démocratique.

2) Le comité formel ou noyau stable d'étudiants

Ce type de structure est idéal pour un nombre de 8 à 12 personnes, habituellement ils se connaissent mieux et la communication entre eux est de ce fait facilitée. Cette structure semble faciliter un équilibre entre l'efficacité et la démocratie. En effet, elle permet des délibérations et des discussions en comité, tout en favorisant le partage des tâches en comité également. Selon

que l'activité se répète d'une année à l'autre et qu'elle a une certaine stabilité à plus long terme, un comité formel stable est une structure adéquate.

3) Le comité ad hoc formé sur la base ou autour d'une activité spécifique

C'est le principe d'un comité pour chacune des activités. Selon que l'activité est ponctuelle et à court terme nécessitant deux ou trois rencontres de bénévoles, un tel comité *ad hoc* est une structure souple et adéquate. Ce type de structure semble répondre au besoin d'un leadership discret, naturel et non officiel. Il permet un leadership le moins structuré possible et repose sur le partage des tâches. Le leadership restant implique des tâches de rassemblement.

Dans le cas des maisons de jeunes une structure de fonctionnement trop formelle n'intéresse pas les jeunes à s'impliquer. En période de loisir les jeunes ne recherchent pas une structure trop formelle pour prendre leur décision de groupe. Ils préfèrent un bénévolat plus informel. Dans une des maisons de jeunes le recrutement, la planification et la réalisation des activités s'effectuent de manière informelle avec un comité *ad hoc* pour chaque activité. Dans une deuxième maison de jeunes la structure est plus formelle avec réunion une fois par mois pour discuter de l'horaire des activités, mais ils sentent le besoin d'une plus grande spontanéité et ils éprouvent semble-t-il de la difficulté à prévoir et planifier à l'avance.

✓ **Modélisation graphique des conditions favorables et des contraintes à RJBA-Droit de cité**

La modélisation qui va suivre postule que l'on a intégré ou maîtrisé les explications précédentes que nous avons fournies jusqu'ici, elles sont un préalable à une bonne compréhension des neuf modèles qui vont suivre. Ces modèles sont extrêmement synthétiques, ils font référence aux explications et définitions fournies au préalable dans notre rapport. Nous fournirons tout de même des explications spécifiques des modèles, cependant les connaissances préalables pour les comprendre se trouvent dans les parties précédentes de ce rapport. La modélisation systémique est une méthode de synthèse du mouvement des principaux processus et principales variables. Elle représente un cadrage en mouvement et non pas statique des facteurs qui influencent la situation étudiée vers ses finalités ou résultats attendus. La modélisation systémique est un cadre d'explication des différentes possibilités de variation des facteurs. Les modèles que nous vous présentons devraient idéalement se surmultiplier comme les anciennes techniques non numérisées de dessins animées, ce qui permettraient de visualiser les différentes possibilités d'évolution des variables principales. Ici nous nous contenterons de dessins moins cinématiques et dynamiques comme outils de compréhension de la logique des interactions des principaux facteurs entre eux. Les notions préalablement définies dans le rapport de constantes et de variables seront reprises additionnées de la notion de variables intermédiaires « intervening variable » qui sont des variables passerelles permettant le mouvement vers la solution recherchée. La modélisation tente une représentation graphique systémique des principales variables et processus étudiées à la fois quantitativement et qualitativement lors de notre enquête. Les modèles utilisent à la fois les données quantitatives et qualitatives, donc deux perspectives différentes correspondant à notre enquête auprès des 70 jeunes ainsi qu'à nos entrevues auprès des huit mentors animateurs. Du point de vue quantitatif, nous avons montré

les résultats majeurs de notre enquête. Nous avons vu que le processus de mentor engendre des impacts sur la compétence du groupe de jeunes bénévoles à participer. Et cela bien au-delà du niveau des variables individuelles (*âges, sexes, rendement académique, etc.*) (*Voir plus loin les modèles*).

Nous avons vu qu'il n'y a pas de corrélation significative entre la qualité de la responsabilisation du groupe de jeunes et :

- ✓ le facteur identifié comme le type de structure d'implantation du projet ou de l'activité (*comité autour d'une activité-gouvernement étudiant*);
- ✓ le facteur identifié comme le type de relations de pouvoir ou le type de processus décisionnel dans le groupe (*l'adulte d'autorité décide le monopole de l'adulte sur le processus; le consensus démocratique; le monopole des jeunes sur le processus*); et enfin
- ✓ le facteur identifié comme type d'activités.

Dans ce contexte, il était moins important de typologuer de façon stable les styles de mentor (*autoritaire-aidant-coordonnateur*) que de comprendre et typologuer les conditions facilitantes et contraignantes de ce processus de mentor. C'est là notre option étant donnée les données qualitatives et quantitatives disponibles. L'important était de stigmatiser ces conditions de succès pour le mentor et de modéliser les sentiers possibles pour les intervenants.

Du point de vue qualitatif, nous avons cherché à comprendre et identifier qu'est-ce qui influence le processus de mentor? Le contexte du mentor? Les conditions de travail du mentor? La richesse de ce concept de mentor est remarquable. Ce n'est pas un concept homogène. Il y a plusieurs façons de faire du mentor, ce qui influence les variations dans le concept de mentor. La façon de mentor que nous étudions ici c'est celle du mentor individuel versus un groupe. Devant la complexité du concept, nous devons identifier les sous-concepts, les différentes dimensions (*sous-dimensions*) ou aspects (*sous-aspects, sous-rôles*) du processus de mentor. Quelles sont les conditions types du processus de mentor? Conditions facilitantes, conditions contraignantes du processus. Quelles sont les constantes ou variables fixes dans ce domaine? Quels sont les liens avec la participation des jeunes au bénévolat? Les notions fournies par Thomas A.Will et Ori Shinar, (*Social support measurement and intervention, a guide for health and social scientists, Oxford, University Press, 2000*) ainsi que par Kate Philip et Leo B. Hendry (2003 et 2000) nous ont été d'un précieux secours. Notamment, en ce qui concerne les types de soutien social et de feedbacks facilitants selon Will et Shinar. Car les facteurs de soutien social et l'organisation du soutien à la responsabilisation des jeunes bénévoles se sont avérés des facteurs déterminants.

Nos objectifs de modélisation sont les suivants. Nous voulons préciser l'opérationnalisation de l'organisation du soutien lors du processus de mentor (*mentor individuel versus groupe*). Nous voulons identifier des indicateurs adaptés de mesure de la capacité ou de la compétence du groupe de jeunes de travailler ensemble, de participer à la responsabilisation du groupe et à la réalisation des objectifs du projet ou de l'activité. Nous voulons modéliser l'influence du soutien des adultes mentors du point de vue des jeunes participants et de leur responsabilisation. Modéliser l'influence du soutien organisationnel sur la compétence à participer perçue chez les jeunes et cela au-delà des variables du niveau individuel (*Voir le modèle 4*). Cette modélisation qualitative est donc en parfaite concordance avec les données quantitatives recueillies par notre

enquête (*70 jeunes*) et pondérées par les données qualitative récoltées auprès des entrevues des mentors animateurs (*8 animateurs*). Le reste est le fruit de la méthodologie de modélisation systémique qui on le sait cherche à synthétiser des milliers de possibilités sous formes de quelques « patterns » ou de typologies graphiques dominantes résumant les possibles interactions sous formes de quelques scénarics possibles, les plus plausibles selon nos données et analyses. Inutile de préciser que la modélisation est une méthodologie simplificatrice d'une réalité et d'une complexité trop riche et trop grande pour être saisie autrement. Le modèle n'est pas la réalité, il la représente graphiquement en montrant ses enjeux stratégiques. Et en fournissant aux intervenants et chercheurs des moyens de cibler les solutions et d'y tendre. Cette méthodologie systémique, dite de systèmes souples humains (*« Soft system methodology » selon Peter B. Checkland*) est foncièrement téléologique, c'est-à-dire chercheuse de solutions à des problématiques d'intervenants.

Nous voulons donc modéliser tous les niveaux et ordres d'objectifs pour les ordonner et les complémenter. Cela signifie identifier un système d'objectifs plus ou moins en cohérence opérationnelle. Cela signifie aussi identifier le cycle du développement d'une activité ou d'un projet en partant de ses paramètres d'émergence, proposition d'une activité, sa programmation dans un contexte de relation de travail du point de vue des animateurs et des institutions, en passant par ses paramètres d'élaboration, de recrutement de bénévoles, de planification de l'activité, de paramètres d'aide au projet, de type de mentor, de jeu de rôle d'animateur, d'adultes autres impliqués, de prise de décision à la suite des discussions et émissions de propositions, de type de structure et de fonctionnement utilisé comme véhicule, de division des tâches, d'implication de partenaires, d'évaluation ou d'appréciation par les « stakeholders » et finalement de processus itératif dans le temps, c'est-à-dire de recommencement (*«repeat business»*). Car la notion de processus itératif de l'opération de mobilisation des bénévoles ainsi que celle de feedbacks sont deux notions centrales dans ce genre d'opération. Car n'oublions pas que la confiance initiale du jeune dans sa capacité de participer, de s'exprimer et de performer dépend non seulement de ses capacités individuelles mais aussi de ses expériences passées ou précédentes qui déterminent ses attentes expériencielles « *rising expectations* » en matière de bénévolat et de citoyenneté sociale. Car nous avons découvert une corrélation positive entre la perception de l'auto-efficacité « self-efficacy » accompagnée d'un sentiment de l'expression chez le jeune et de sa participation individuelle dans un groupe et les perceptions des jeunes de la compétence à participer de leur groupe. Dans ce contexte plus le soutien social instrumental du mentor perçu par les jeunes est grand plus le processus de participation dans le groupe est démocratique et satisfaisant pour les jeunes.

Voilà le cœur de nos résultats d'enquête. On le voit le lien et l'interaction entre ces variables ainsi que la configuration globale de ces facteurs nous échappent à cause de la complexité des possibilités et des interactions ou passerelles d'une étape à l'autre. La modélisation devrait nous aider à visualiser ces flux de variables et cette dynamique, malgré sa fixité. Elle nous aidera à comprendre les richesses des outils et moyens à la disposition des animateurs dans leur rôle de mentor ainsi que les routes possibles, les trajets possibles vers la destination. Elle nous montrera également la grande force des animateurs mentors; la richesse de leurs stratégies d'adaptation aux situations. Notre modélisation essayera de visualiser justement ces situations prévalentes et

ces voies et moyens prédominants d'arriver aux buts fixés par l'activité ou le programme Réseau JBA.

Graphiquement, les modèles doivent se lire de gauche vers la droite et du haut vers le bas. Le flux d'énergie, d'information, de ressources passe de gauche vers la droite où se termine l'opération dans la situation modélisée. Les feedbacks peuvent avoir lieu partout et toujours en cours de route de la gauche vers la droite et de haut vers le bas. Pour des raisons pratiques nous ne pouvons ici les modéliser à chaque fois. Chaque modèle est itératif, c'est un processus qui se répète. Les résultats d'une première opération de la gauche vers la droite et du haut vers le bas sont des « outputs » qui sont souvent réintégrés dans une deuxième vague et donc les « outputs » d'une première vague deviennent des inputs d'une deuxième vague. Nous sommes donc devant une situation possiblement modélisée au temps 1, temps 2, temps 3. Il n'est pas possible ici de le faire pour des raisons pratiques, mais cela reste possible. On a donc affaire avec des réalités en mouvement qu'il s'agit de stigmatiser, un peu comme des instantanés photos.

Le modèle 1 présente l'ensemble simplifié des principaux processus en cause. Le modèle 2 présente notre hypothèse de travail. Le modèle 3 modélise le mécanisme de perception par les jeunes du soutien environnemental, la transaction entre jeunes et adultes mentors. À chaque fois les variables intermédiaires sont celles qui permettent de traverser la boîte noire et expliquent ce qui se passe dans la boîte noire. Ces variables permettent le passage des facteurs conditionnant initiaux vers les conséquences observées ou recherchées. Le modèle 4 modélise le fonctionnement du groupe au-delà des influences individuelles. Le modèle 5 représente les facteurs plus individuels comme le « self –efficacy » dans le contexte du processus plus large de la participation au projet. À chaque fois on modélise la place du mentor dans l'opération en lien avec la responsabilisation du groupe. Le modèle 6 modélise le lien mentor-responsabilisation avec les grandes étapes d'un projet. Le modèle 7 modélise les conditions idéales de pérennité des conditions favorables du mentor dans le Réseau JBA. Le modèle 8 modélise l'ensemble des facteurs déterminant la fonction du mentor dans le contexte du programme Réseau JBA. Enfin le modèle 9 modélise tous les sous-systèmes et les principaux processus dans l'optique du bénévolat durable, de sa pérennité.

MODÈLE 1

Modèle des principales variables du système Réseau JBA par rapport aux principaux processus

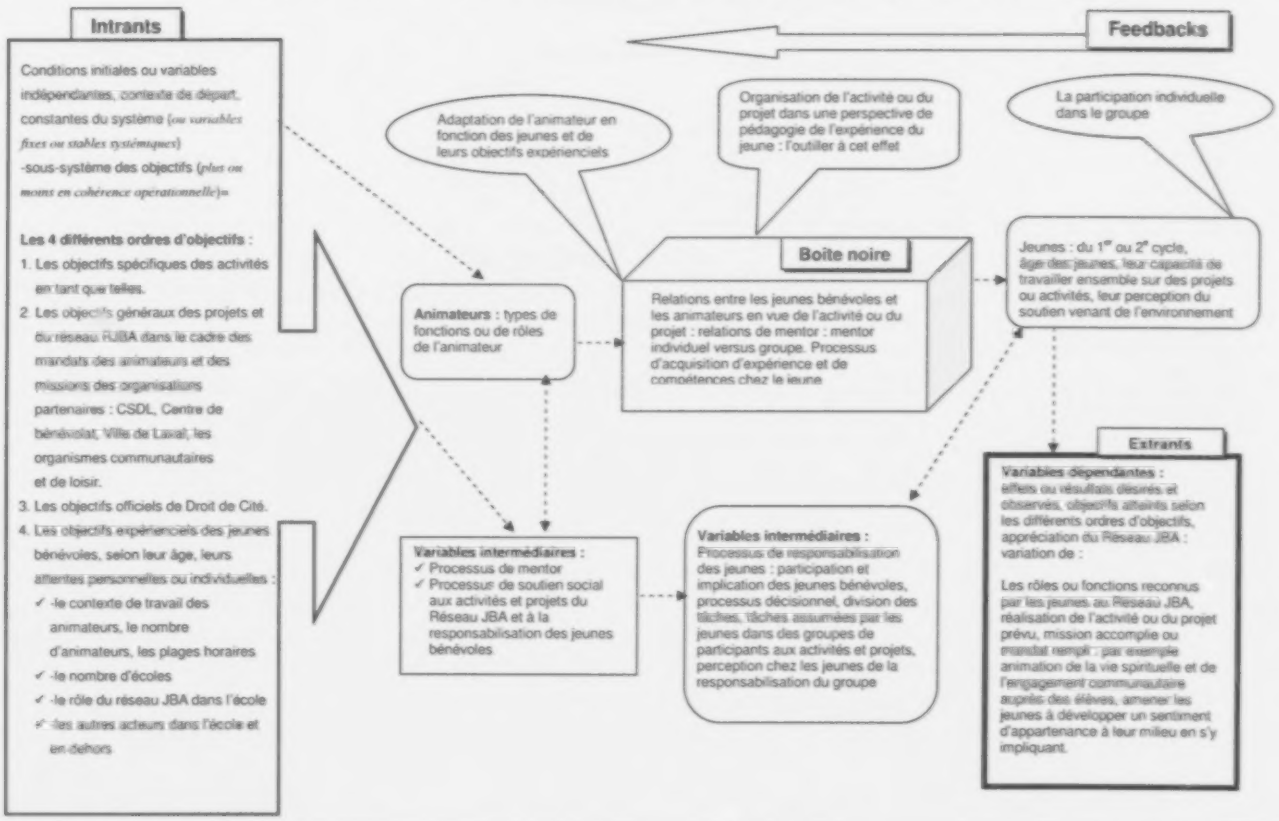

MODÈLE 2

Modèle de notre hypothèse : Un modèle de soutien social de la capacité du groupe à participer

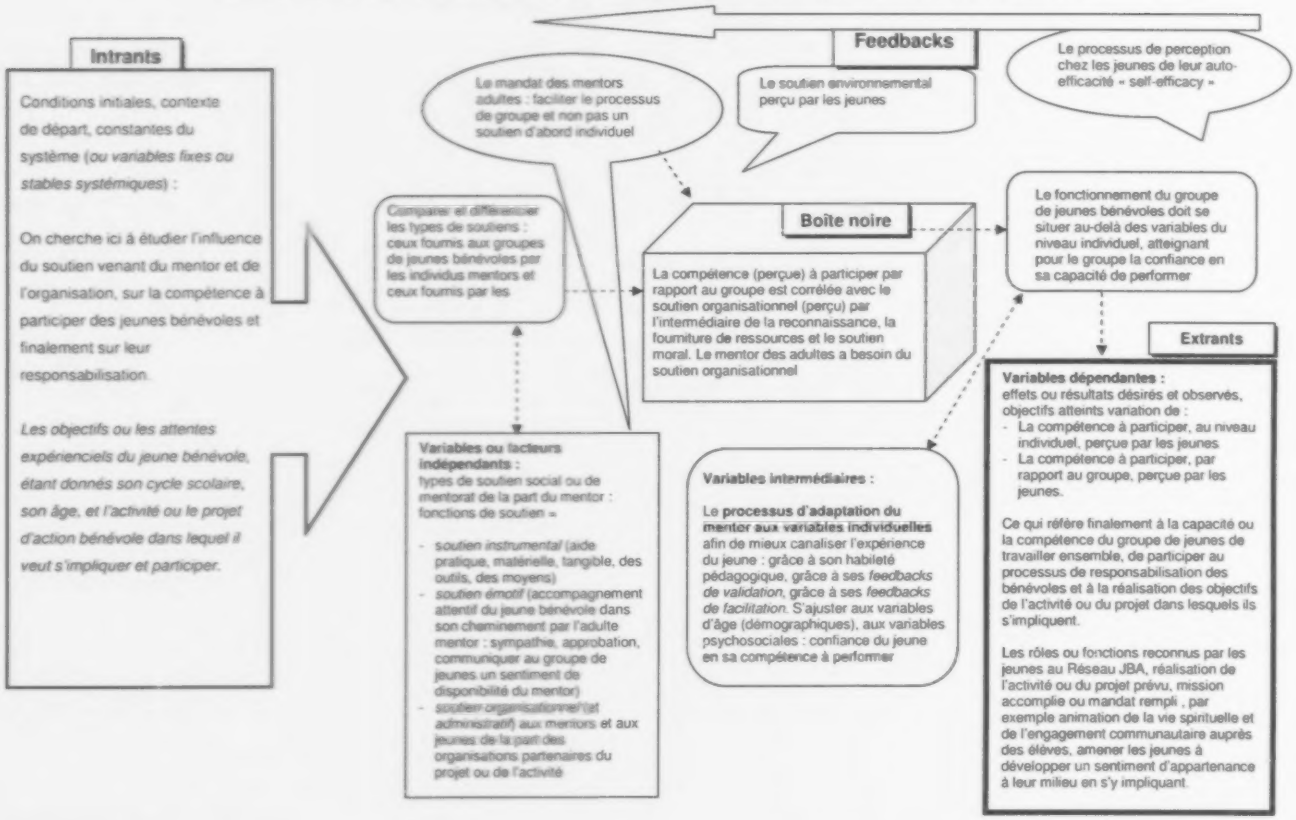

MODÈLE 3

Modèle de la perception par les jeunes du soutien environnemental en vue du processus démocratique dans les groupes

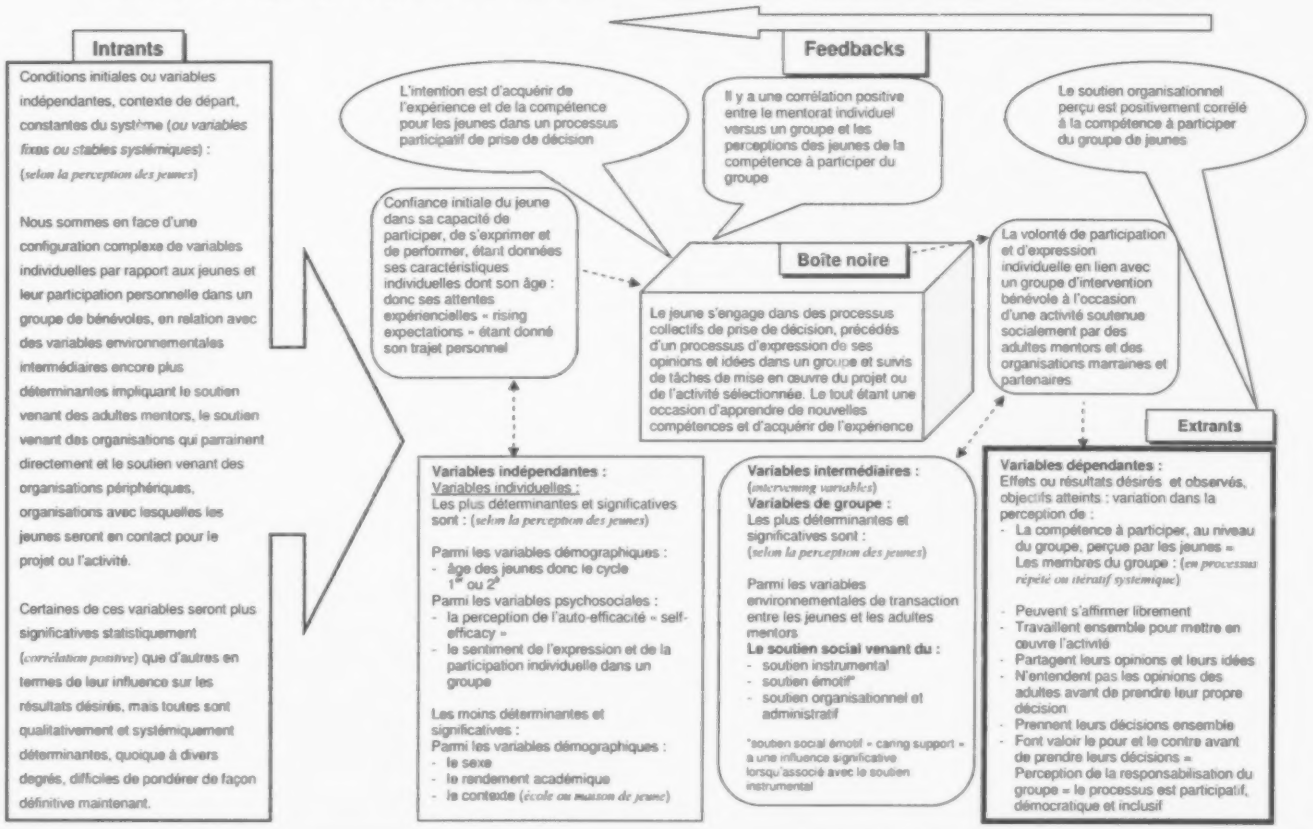

MODÈLE 4

Modèle de fonctionnement du groupe au-delà des variables du niveau individuel : le soutien social

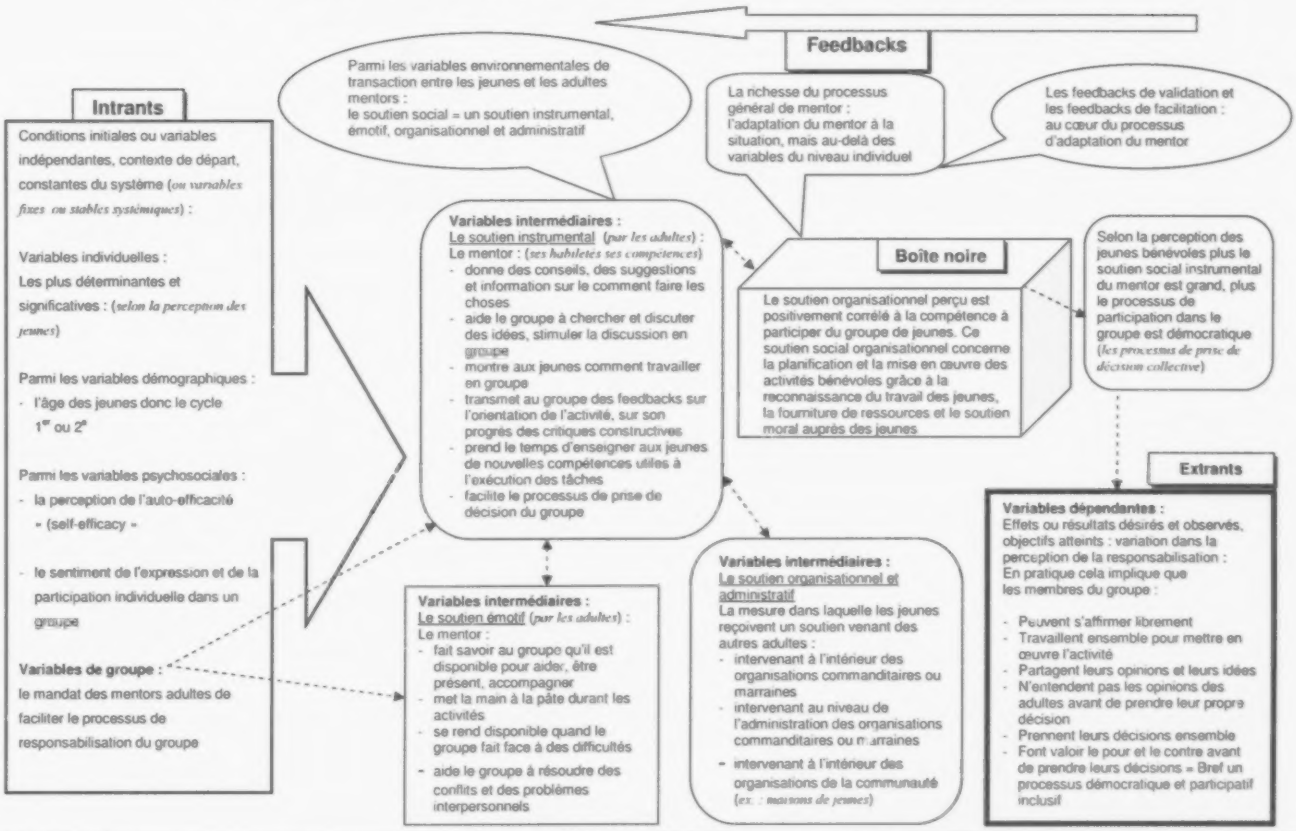

MODÈLE 5
Modèle de la contribution des facteurs de niveau individuel

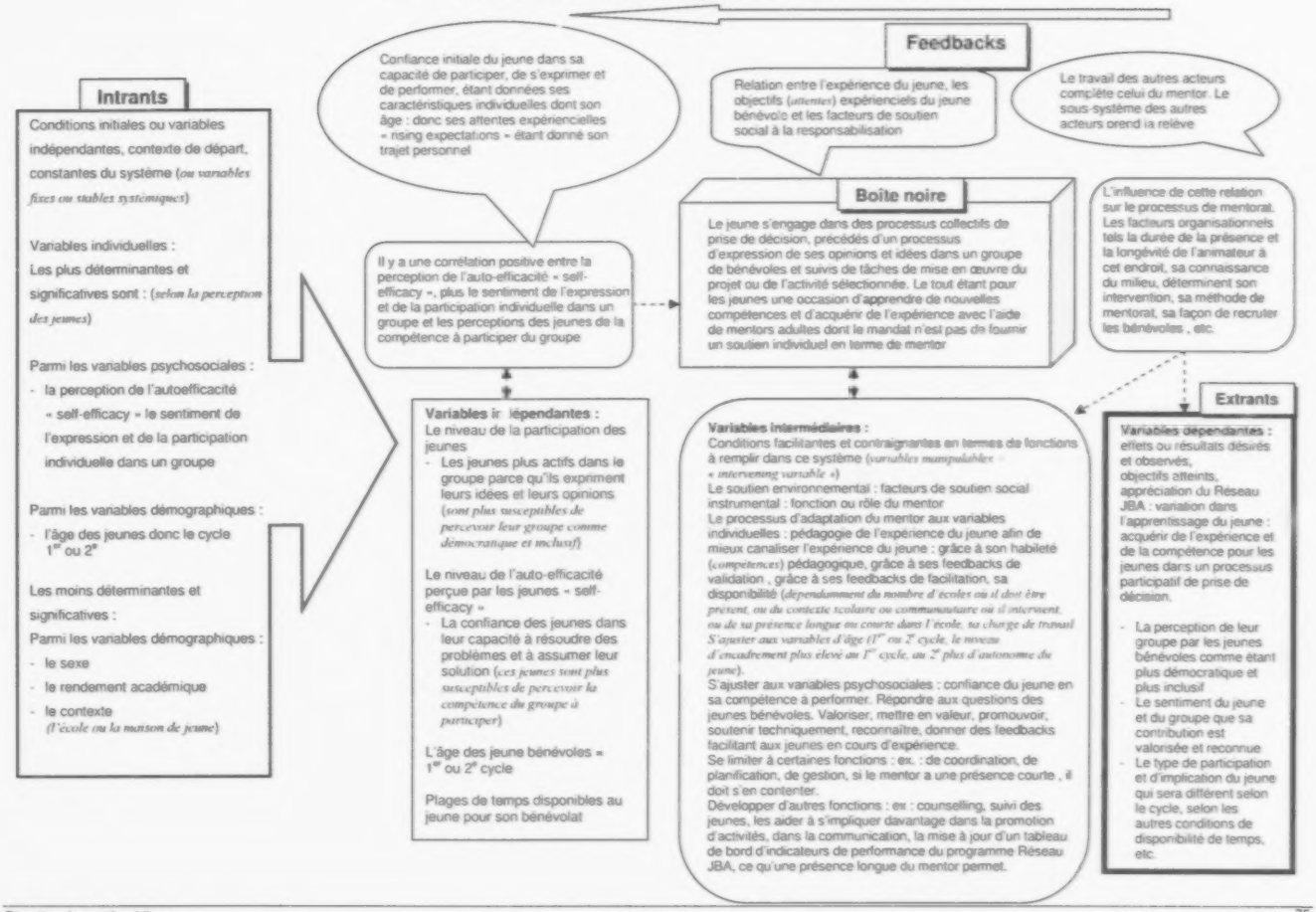

MODÈLE 6

Modèle de la relation fonctionnelle entre les jeunes, les animateurs et le Réseau JBA selon les grandes étapes d'un projet ou d'une activité

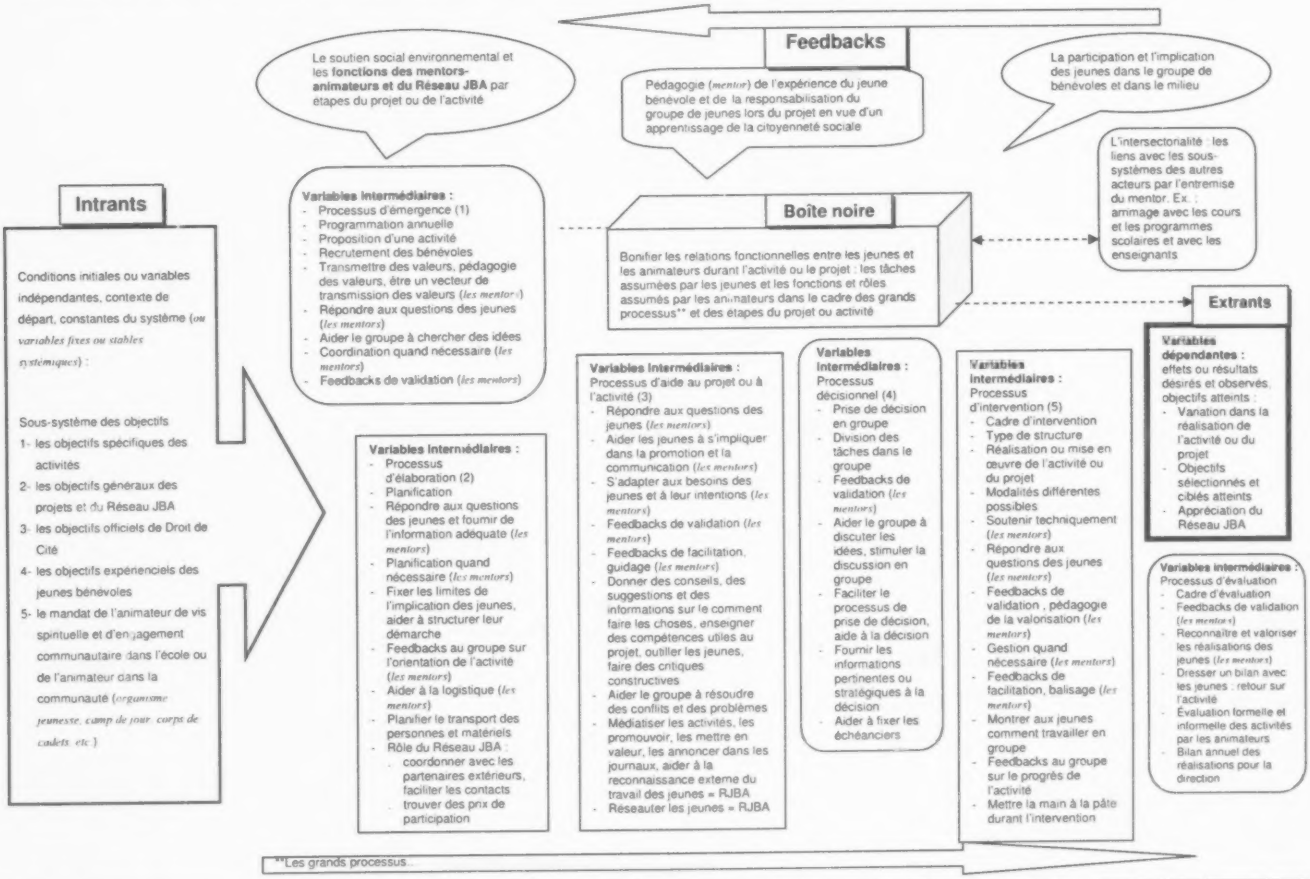

MODÈLE 5
Modèle de la contribution des facteurs de niveau individuel

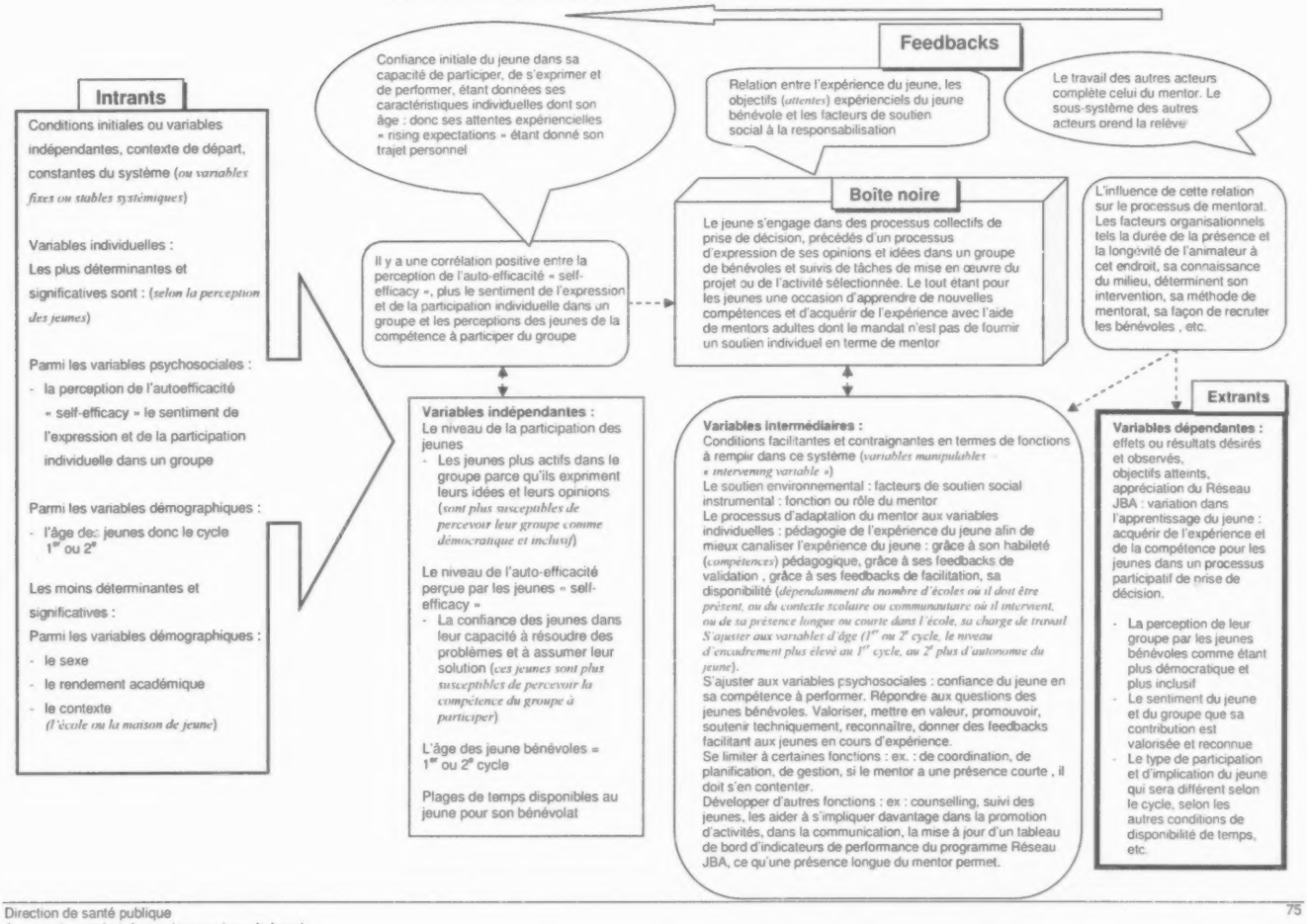

MODÈLE 6

Modèle de la relation fonctionnelle entre les jeunes, les animateurs et le Réseau JBA selon les grandes étapes d'un projet ou d'une activité

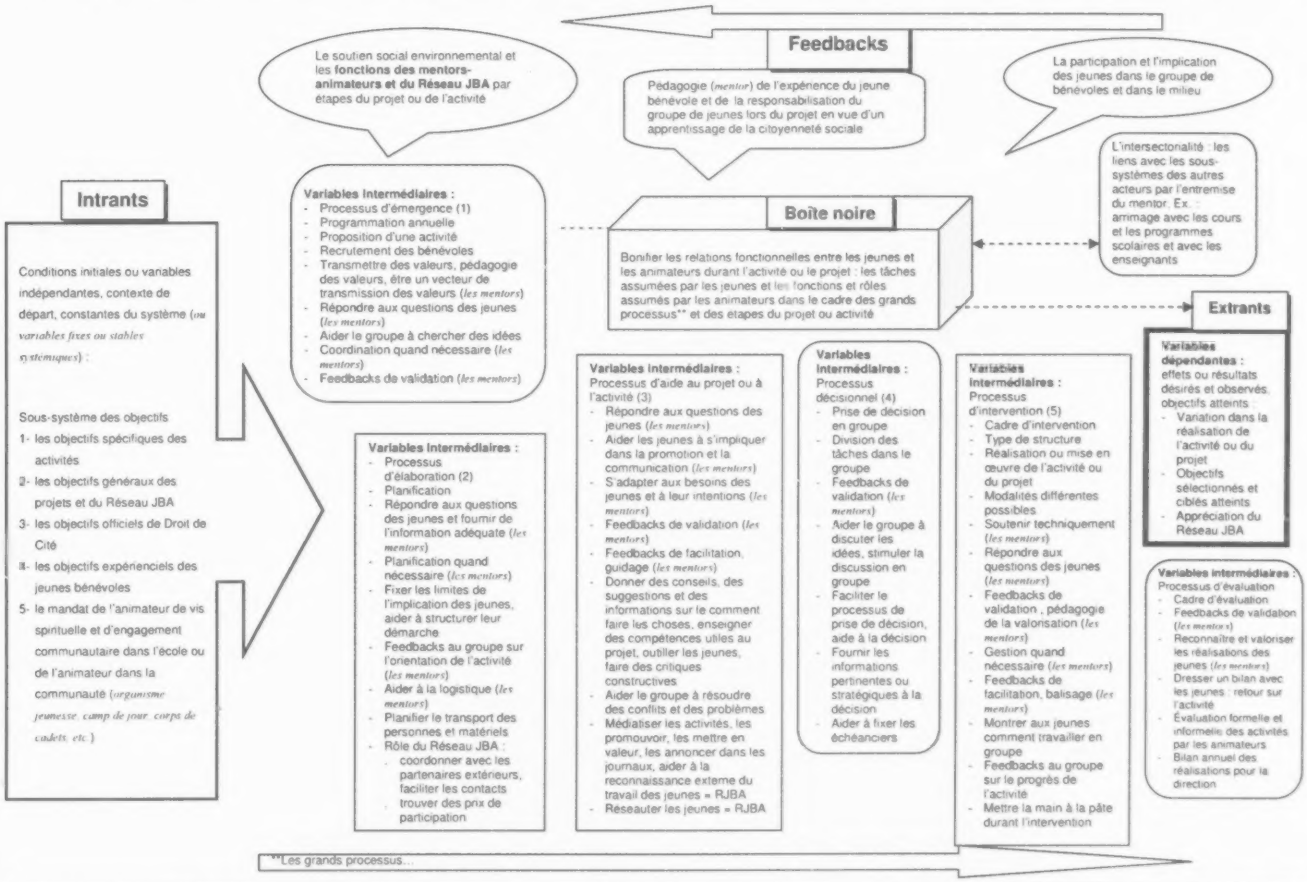

MODÈLE 7
Modèle des conditions de pérennité du mentor

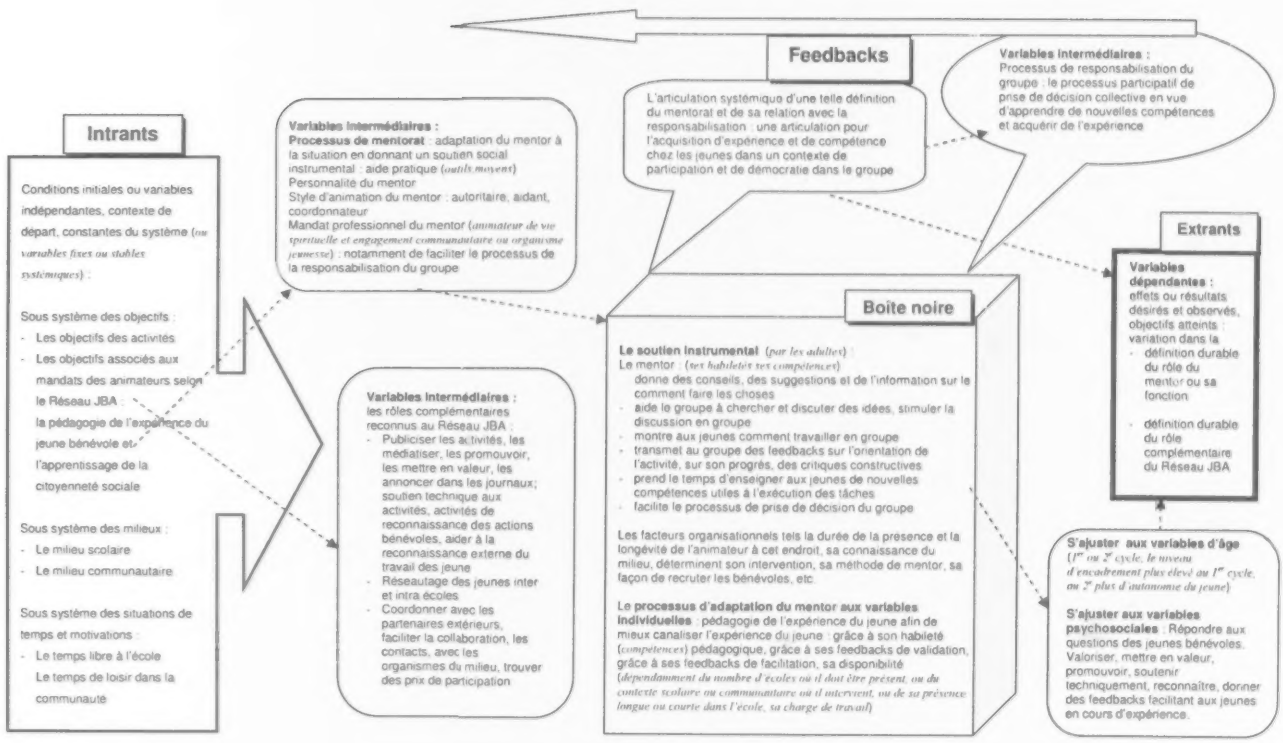

MODÈLE 8

Modèle de l'ensemble des influences définissant la fonction et le rôle du mentor et celle complémentaire du Réseau JBA

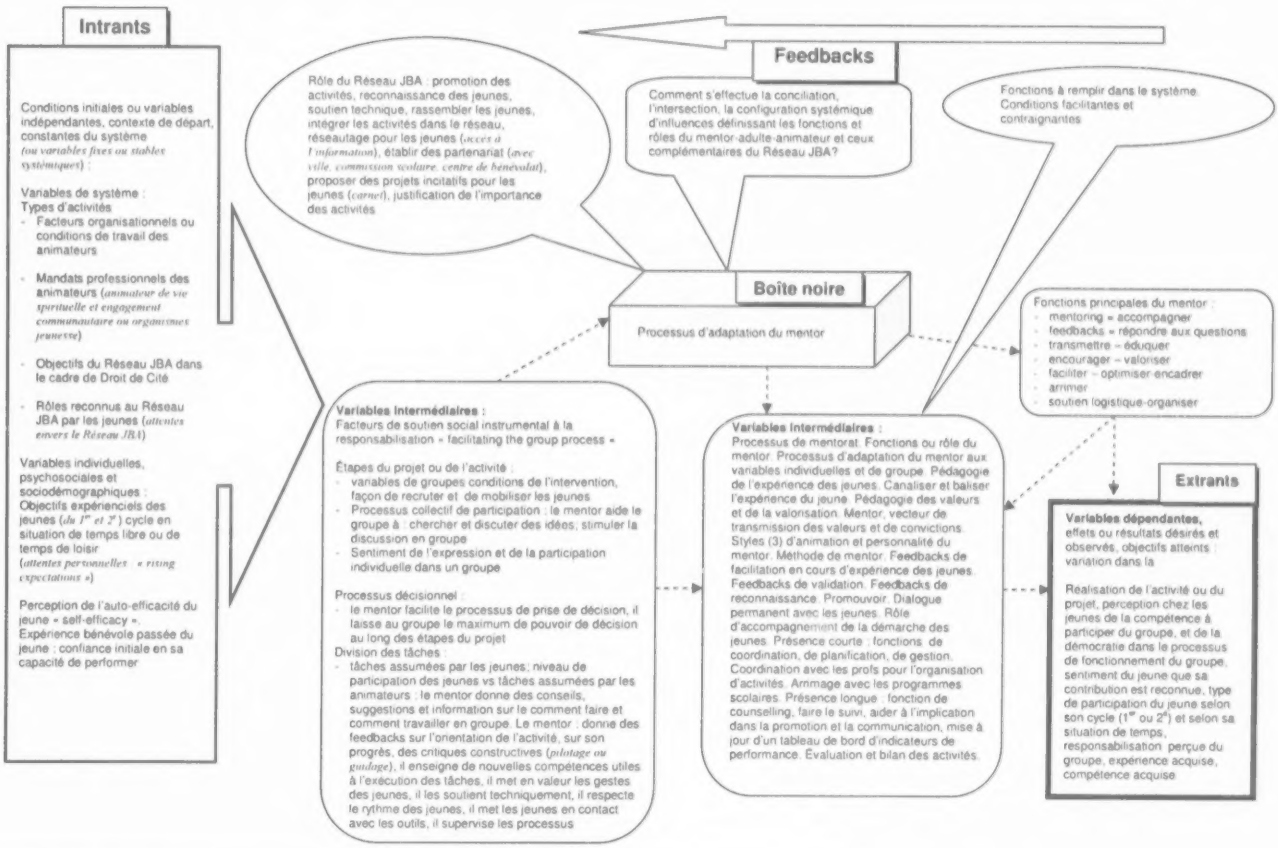

MODÈLE 9

Modèle des sous-systèmes en lien avec les principaux processus dans l'optique d'amplifier le bénévolat

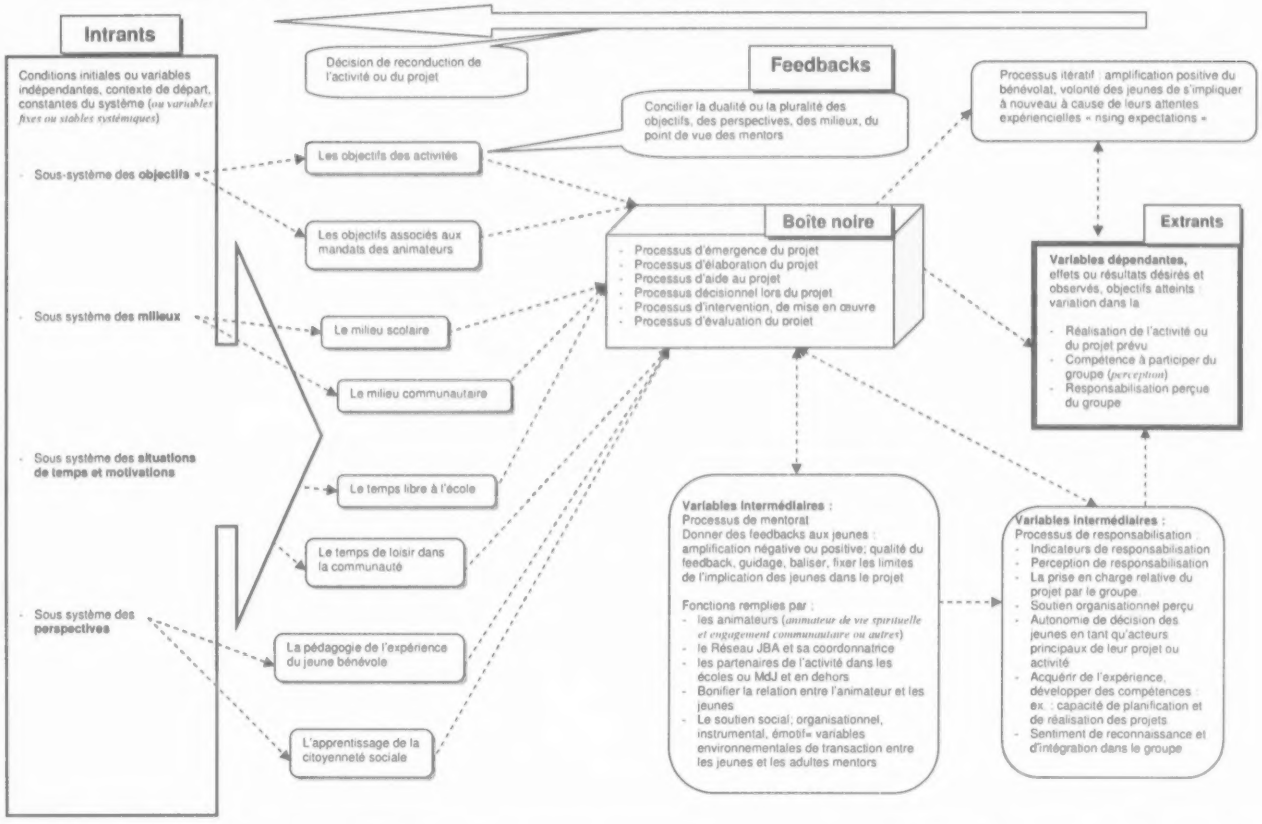

RECOMMANDATIONS

1- Considérant que le Réseau JBA répond très bien aux objectifs du programme de la vie scolaire, qui est un des quatre programmes de services éducatifs complémentaires essentiels à la réussite, à l'intérieur de la CSDL, dans le cadre du nouveau régime pédagogique suite à la Réforme scolaire;

nous recommandons : que l'école et son Conseil d'établissement, intègrent le Réseau JBA, ou son équivalent, dans la vie scolaire et dans son projet éducatif, comme un des outils permettant d'atteindre les objectifs du programme de vie scolaire (*et peut-être un certain nombre d'éléments des autres programmes de services complémentaires*). Et qu'à cette fin, l'école mette en place les outils et les ressources nécessaires de vie scolaire à travers le service éducatif complémentaire à l'élève afin d'utiliser de façon optimale ce vecteur exceptionnel et original d'intervention et de développement des compétences transversales qu'est le Réseau JBA à Laval.

2- *Nous recommandons* : que dans l'optique du programme existant le Réseau JBA comme dans la perspective du programme de vie scolaire, l'école poursuive son éveil à sa communauté et crée avec la communauté et ses intervenants (*comme le Centre de bénévolat de Laval et les organismes de quartier*) des liens durables et riches d'expériences en matière de développement de l'autonomie de l'élève, de son sens des responsabilités, du sentiment d'appartenance à l'école et à sa communauté de proximité.

3- *Nous recommandons* : que le Réseau JBA, toujours dans l'optique du programme de services éducatifs complémentaires de vie scolaire, soit une occasion, pour la commission scolaire, ses écoles et leur Conseil d'établissement, pour Ville de Laval et ses centaines de partenaires organismes de quartier, de collaborer à des projets et des activités de jeunes bénévoles en action au profit d'une meilleure qualité de vie de quartier et d'un développement de la citoyenneté sociale des jeunes dans le sens de leur responsabilisation (*ex. : activité Poisson jaune de sensibilisation en matière d'eau potable ou tournée de vérification de piles pour avertisseurs de fumée, ou campagne antitabagisme : programme troisième de promotion et prévention*).

4- Étant donnée la complémentarité entre le Réseau JBA et le programme de services éducatifs complémentaires de vie scolaire, nous recommandons que les partenaires dans cette synergie développent des mécanismes de reddition de compte en lien avec les objectifs de ce programme de services complémentaires. Par exemple en ce qui concerne le développement du sens des responsabilités chez l'élève, du développement de ses relations avec la communauté, du développement de son sentiment d'appartenance à l'école et à son environnement. Des indicateurs devraient donc être élaborés à cet effet, afin de mesurer ces progrès désirés et en rendre compte aux partenaires et aux « stakeholders ».

5- Considérant que les sous-systèmes d'objectifs observés :
   - les objectifs des activités bénévoles elles-mêmes;
   - les objectifs associés aux mandats des animateurs de par la nature de leur travail d'employés;
   - les objectifs du Réseau JBA en tant que réseau et programme; et
   - les objectifs des concepteurs de Droit de cité soutenus par un ensemble de partenaires à Laval,

   sont plus ou moins en cohérence et en cohésion opérationnelle, et que ce décalage constitue un problème majeur pour l'avenir du Réseau JBA;

nous recommandons : de mieux articuler, de mieux coordonner, de mieux harmoniser les niveaux différents d'objectifs qui s'entrecroisent dans la pratique, de mieux les ordonnancer ces objectifs au plan de leur contenu, dans certains cas de mieux préciser et opérationnaliser les objectifs qui devraient l'être notamment ceux du Réseau JBA et de Droit de cité. Tout cela en lien avec les objectifs inclus dans les descriptions de tâches des animateurs d'animation de vie spirituelle et engagement communautaire et de maisons de jeunes ou autres types d'animateurs dans des organismes communautaires. Et cela en tenant compte des constatations et modèles issus de notre recherche. (*Liste des constatations et aussi les modèles 1, 6, 7, 8, 9*). Un moyen de préciser les objectifs et liens entre Droit de cité et le Réseau JBA serait d'élaborer un plan d'actions en conformité avec les objectifs resserrés de ces programmes. Ce plan d'actions pourrait être doté d'un volet scolaire et d'un volet communautaire de quartier. Les interfaces entre les deux niveaux d'intervention pourraient aussi être prévues dans ce plan d'actions ainsi que les mécanismes généraux de coordination des partenaires.

De même, nous croyons qu'il y aurait avantage à concilier ces objectifs avec la pluralité des perspectives et des milieux (*comme celle de l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes bénévoles, et celle de la pédagogie de l'expérience par les mentors*) (*Modèles 1, 6, 7, 8, 9*). L'économie générale de ces objectifs et de ces partenaires mériterait d'être précisée opérationnellement pour le plus grand bénéfice des participants à ce système à Laval.

6- Considérant que Laval compte des centaines d'organismes communautaires différents œuvrant sur tout le territoire et qui peuvent également encourager une telle activité bénévole au profit des communautés de quartier. (*ex. : des camps de jour, des corps de cadets, des organismes jeunesse ou communautaires*),

nous recommandons : de déployer l'offre de services du Réseau JBA auprès de ces organismes sportifs, de loisir ou communautaires dans les quartiers de Laval. Nous recommandons que les partenaires potentiels sur le territoire de Laval se coordonnent à cet effet. Le rôle du Centre de bénévolat de Laval à cet effet sera non négligeable pour aider à la formation des jeunes bénévoles et à l'accueil de ceux–ci dans les organismes communautaires, et ce en collaboration avec les responsables à Ville de Laval qui travaillent régulièrement avec ces organismes. Des outils adaptés (*guide, indicateurs de suivi et de résultats, etc.*) pour la formation et le suivi des jeunes bénévoles seront nécessaires à cet effet.

7- Afin d'aider les jeunes à s'impliquer davantage dans la promotion d'activités et de projets de bénévolat, nous suggérons la mise à jour d'un tableau de bord d'indicateurs de résultats, de suivi ou de performance du programme Réseau JBA. Ce tableau de bord constituera une sorte de veille civique en matière de citoyenneté sociale chez les jeunes des quartiers et des écoles de Laval. Il fera de Laval une ville d'avant-garde en la matière en Amérique. Ce processus global de surveillance plus que d'évaluation permettra de mettre en place un système d'aide à la décision pour les décideurs et partenaires qui auront à soutenir de tels projets de qualité de vie des communautés durables à Laval. Il facilitera également le réseautage de ces partenaires sur la base d'information valide et reconnue par tous. Parmi cette information stratégique on en trouverait concernant les mérites ou bienfaits civiques et communautaires de l'action bénévoles des jeunes lavallois et lavalloises.

8- Considérant les progrès en matière de fréquentation du site Web,

nous recommandons : une mise à jour régulière du site Web. Cela s'avère impératif et indispensable, étant données ce genre de technologie et de clientèle qui bouge. Si on veut que le site continue de donner les fruits qu'on espère de lui et qu'il ne fasse pas comme les sites moins régulièrement renouvelés, c'est-à-dire qu'il tombe plus ou moins en dormance ou en désaffection. Une animation du site est donc une condition de son succès. Cela semble être la règle dans le domaine de ces technologies de la communication.

9. Afin de mieux suivre la fréquentation du site Web, nous recommandons la mise en place des indicateurs mensuels suivants :
   1. Les pages ou les sections les plus fréquentées.
   2. Les heures du jour les plus fréquentées.
   3. Les jours les plus fréquentés.
   4. Les semaines les plus fréquentées.
   5. Les mois les plus fréquentés.
   6. Le nombre de clics.
   7. Le nombre de fois où le site est repéré.
   8. Le nombre de visiteurs différents.
   9. Le nombre de visites.
   10. Le nombre moyen par jour de visiteurs.
   11. Le chemin d'entrée vers le site.
   12. Le nombre moyen de pages visitées par visiteur.
   13. Le nombre total de pages visitées.
   14. Le lien entre le type d'animation et d'information sur les pages les plus populaires.

   Les 13 premiers items peuvent être compilés à partir du site du serveur; l'item 14 doit être effectué par un professionnel dans le domaine de l'élaboration de site Web.

BIBLIOGRAPHIE

ALAN, M.J., YEN, W.M., Introduction to Measurement Theory. Belmont, CA : Wadsworth, Inc., 1979.

BLAIKIE, N., A critique of the use of triangulation in social research Quality and Quantity 1991, 25:115-136.

CARGO, M., GRAMS, G., OTTOSON, J.M., WARD, P., GREEN, L.W., Empowerment as fostering positive youth development and citizenship. American Journal of Health Behavior 2003, 27 (Supplement 1) :S66-S79.

CHECKLAND, P.B., SCHOLES, J., Soft Systems Methodology in Action, Chichester, Wiley & Sons, 1990.

CHINMAN, M.J., LINNEY, J.A., Toward a model of adolescent empowerment : Theoretical and empirical evidence, Journal of Primary Prevention 1998; 18(4):393-413.

CHKS (California Healthy Kids Survey), High School Questionnaire 1999-2000, California Department of Education, Version H1- Fall '99, 1998.

DUBÉ, N., MALTAIS, F., PAQUET, C., Félicitations pour votre beau programme! Guide pour bâtir un projet ou un programme, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Québec) : Direction de santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux, 1994.

DRUG STRATEGIES, Assessing Community Coalitions, Washington, DC, 2001.

HASCOAT, M., Droit de cité, Présentation faite à la Mairie de Laval, Laval, 9 décembre 2002.

KIM, S., CRUTCHFIELD, C. et al., Toward a new paradigm in substance abuse and other problem behavior prevention for youth : youth development and empowerment approach, Journal of Drug Education 1998, 28(1):1-17.

MAYER, R., DESLAURIERS, J.P., Quelques éléments d'analyse qualitative, Dans R. Mayer et collaborateurs, Méthodes de recherche en intervention sociale. Montréal (Québec) : Gaëtan Morin éditeur, 2000, chap. 7, p. 159-189.

MAYER, R., OUELLET, F., L'analyse de contenu, Dans Méthodologie de la recherche pour les intervenants sociaux, Boucherville (Québec) : Gaëtan Morin Éditeur, 1991, chap. 12, p. 473-504.

MILES, M.B., HUBERMAN, A.M., Qualitative Data Analysis, Thousand Oaks (CA) : Sage Publications Inc., 2nd ed. 1994.

MORIN, A., Outils de validation de l'analyse des données en recherche-action intégrale, Revue de l'Association pour la recherche qualitative 1993, 8:43-63.

NETTER, J., WASSERMAN, W., KUTNER, M.H., Applied linear statistical model. Homewood (Ill) : Richard D Irwin, Inc., 2nd ed, 1985.

NORUSIS, M.J., SPSS/PC+, Base System User's Guide Version 5.0, Chicago, Ill : SPSS Inc., 1992.

PHILIBERT, L., MOISAN, J., NGUYEN, M.N., O'LOUGHLIN, J., POTVIN, L., DUBÉ, R., LESSARD, R., PARADIS, G., PELLETIER, J., RENAUD, L., TREMBLAY, M., Projet québécois de démonstration en santé du cœur, Outils d'enquête du projet conjoint, Montréal (Québec) : Groupe de recherche interdisciplinaire en santé (GRIS), Faculté de médecine, Université de Montréal, 1992.

PINEAULT, R., DAVELUY, C., L'évaluation, Dans La Planification de la santé. concepts, méthodes, stratégies, Montréal : Éditions Nouvelles, 1995, chap. 6, p. 411-466.

PHILIP, K.,Youth Mentoring : the American Dream comes to the UK?, in British Journal of Guidance & Counselling, Vol. 31, No. 1, 2003

PHILIP, K., HENDRY, L.B., Making Sense of Mentoring or Mentoring Making Sense? Reflections on the Mentoring Process by Adult Mentors with Young People, in Journal of Community & Applied Social Psychology, 10 :211-223 (2000).

POURTOIS, J.P., DESMET, H., Pour une recherche qualitative et néanmoins scientifique, Réseaux 1989; 55:13-35.

TAYLOR-POWELL, E., RISSING, B., GERAN, J., Evaluating Collaboratives, Program Development and Evaluation University of Wisconsin-Extension, Cooperative Extension, Madison, Wisconsin, 1998.

WALLERSTEIN, N., Powerlessness, empowerment, and health : implications for health promotion programs, American Journal of Health Promotion 1992, 6:197-205.

WALLERSTEIN, N., SANCHEZ-MERKI, V., Freirian praxis in health education: research results from an adolescent prevention program, Health Education Research 1994; 9(1):105-18.

WILLS, T.A., SHINAR, O., Measuring Perceived and Received Social Support, in Cohen,Sheldon, et Underwood, Lynn G.,Gottlieb, Benjamin H. (Edited by), (2000), Social Support Measurement and Intervention, A Guide for Health and Social Scientists, Oxford, University Press, 2000.

ANNEXE I

« Modèle théorique du projet Droit de cité »

Droit de cité

Le Droit de cité

1) Connaissance du milieu

LES MOYENS :

✓ Document « Regard sur… »

Le Droit de cité

1) Connaissance du milieu

LES MOYENS :

- ✓ Document « Regard sur… »
- ✓ Document « Marcher et découvrir Laval »

Le Droit de cité Laval

1) Connaissance du milieu

LES MOYENS :

- ✓ Document « Regard sur… »
- ✓ Document « Marcher et découvrir Laval »
- ✓ Site « De temps en temps »

http://www.ville.laval.qc.ca/detemps

Le Droit de cité Laval

1) Connaissance du milieu

LES MOYENS :

- ✓ Document « Regard sur… »
- ✓ Document « Marcher et découvrir Laval
- ✓ Site « De temps en temps »
- ✓ Vidéo « Une île en mémoire »
- ✓ …

Le Droit de cité Laval

3) Connaissance des structures démocratiques

- le fonctionnement de Ville de Laval;
- la démocratie en bandes dessinées.

Le Droit de cité Laval

L'implication communautaire

LES MOYENS :

✓ Adoption d'un coin nature

Le Droit de cité

L'implication communautaire

LES MOYENS :

✓ Adoption d'un coin nature

✓ Participation des jeunes au développement des communautés locales

Le Droit de cité

L'implication communautaire

LES MOYENS :

- ✓ Adoption d'un coin nature
- ✓ Participation des jeunes au développement des communautés locales
- ✓ Réseau jeunes bénévoles en action

Citoyens solidairement

Citoyens socialement

Le Droit de cité

L'implication communautaire

LES MOYENS :

- ✓ Adoption d'un coin nature
- ✓ Participation des jeunes au développement des communautés locales
- ✓ Réseau jeunes bénévoles en action
- ✓ Carnet du jeune citoyen
- ✓ etc.

Citoyens à part entière

Le Droit de cité

Diffusion

Support électronique :

- Le Web

Support imprimé :

- Les journaux

Le Droit de cité

Droit de cité

de la connaissance

À la citoyenneté

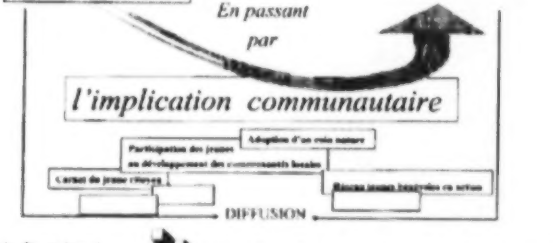

Le Droit de cité

ANNEXE II

Instruments de mesure :

1. « Schéma d'entrevue (*animateur (trices)*)»

2. « Grille des activités (*version abrégée*) »

3. « Grille des activités (*version longue*) »

4. « Questionnaire »

Droit de cité

Schéma d'entrevue (animateur (trices))

Bonjour, cette entrevue vise à connaître vos perceptions, positives et négatives, à l'égard de votre implication aux activités qui se déroulent dans votre école. Vos réponses sont très importantes et nous aideront à mieux mobiliser d'autres jeunes au développement de leur quartier. Nous demandons votre autorisation d'enregistrer cette entrevue afin de nous assurer de l'intégrité des données. Soyez par contre assuré(e)s que les informations recueillies seront traitées de façon anonyme et confidentielle. Puis-je commencer l'enregistrement?

1. **Pourriez-vous me définir la fonction de RJBA dans votre école?**

2. **Quels sont les projets qui ont été réalisés dans le cadre de JBA?**

3. **Émergence des projets**

   - Qui propose les projets?
   - Y a-t-il une programmation pour l'année?
   - Y a-t-il d'autres organismes qui sont impliqués dans ces projets (épiceries, magasin de sport)?
   - Si oui, quel type d'implication ont-ils ?

4. **Animateur(trice)**

   - Quel est votre rôle dans le RJBA?

5. **Recrutement des participants(es)**

   - Habituellement, comment les jeunes sont-il recrutés (Par les jeunes et/ou l'animateur (trice))?

6. **Adultes :**

   - Y a-t-il des adultes qui sont impliqués dans ces projets?
   - Si, oui. Quel est leur rôle?

7. **Planification (préparation) de l'activité**

   - Qui planifie et/ou prépare les activités?
   - Y a-t-il des réunions pour établir les divisions de tâches, nommer les responsables, choisir la date d'une activité, etc.?

8. **Mise en œuvre et déroulement de l'activité (terrain)**

   - Y a-t-il des réunions pour établir une division de tâche, un contrôle, etc.?
   - Les jeunes assument-ils leurs tâches?
   - À qui réfèrent-ils s'ils ont besoin d'aide pendant l'activité?

9. **Évaluation/suivi**

   - À la suite d'un projet, y a-t-il un bilan qui en est fait? (Satisfaction ou insatisfaction des jeunes, nombre de participants(es), objectifs atteints et non atteints, difficultés rencontrées, etc.)
   - Qui fait ce suivi et/ou bilan?

10. **Commentaires**

Droit de cité : grille de description des activités

(version abrégée)

1) Caractéristiques du projet

- Nom du projet :

  _____
  _____

- Description du projet :

  _____
  _____
  _____

- Public cible du projet :

  _____
  _____

- Combien de bénévoles ont participé à cette activité ?

  Jeunes _____
  Adultes _____

2) Contenu du projet :

- Objectifs généraux du projet :

- ○ Éducation : connaissance, attitude, opinion, conscience, etc.
- ○ Éducation : acquisition d'habiletés
- ○ Politique : changement de pratiques
- ○ Promotion d'un modèle positif pour les jeunes
- ○ Changement de l'environnement physique
- ○ Promotion du changement dans une pratique organisée
- ○ Promotion d'une possibilité de pratique communautaire (Implication sociale)
- ○ Accroître les opportunités d'implication pour les jeunes
- ○ Autre : _____

3) Implication des jeunes :

- **Degré de satisfaction quant à l'implication des jeunes lors de la <u>planification</u> de l'activité :**

  ○ Très satisfait(e) ○ Satisfait(e) ○ Peu satisfait(e) ○ Pas satisfait(e)

  Justification :

  _____

  _____

  _____

- **Degré de satisfaction quant à l'implication des jeunes lors de la <u>mise en œuvre</u> de l'activité :**

  ○ Très satisfait(e) ○ Satisfait(e) ○ Peu satisfait(e) ○ Pas satisfait(e)

  Justification :

  _____

  _____

  _____

4) Comment décririez-vous le partage des responsabilités entre les adultes et les jeunes lorsque vient le temps <u>d'échanger les idées et de parler lors des réunions</u> ?

1	2	3	4	5
Les jeunes parlent et les adultes écoutent	Les jeunes parlent et les adultes partagent leurs idées	Les adultes et les jeunes parlent et partagent leurs idées	Les adultes parlent mais les jeunes partagent leurs idées	Les adultes parlent et les jeunes écoutent

5) Comment décririez-vous le partage des responsabilités entre les adultes et les jeunes lorsque vient le temps <u>de prendre des décisions</u>?

1	2	3	4	5
Les jeunes prennent les décisions les plus importantes	Les jeunes prennent les décisions avec le support des adultes	Il y a une contribution égale des jeunes et des adultes lors de la prise de décision	Les adultes prennent les décisions et les jeunes font quelques suggestions	Les adultes prennent les décisions les plus importantes

6) Comment décririez-vous la division des responsabilités entre les adultes et les jeunes lors de la <u>réalisation de l'activité</u>?

1	2	3	4	5
Les jeunes prennent les responsabilités les plus importantes	Les jeunes prennent les responsabilités les plus importantes avec l'aide des adultes	Les adultes et les jeunes travaillent ensemble et partagent les responsabilités	Les adultes prennent les responsabilités les plus importantes avec l'aide des jeunes	Les adultes prennent les responsabilités les plus importantes avec très peu d'aide des jeunes

Droit de cité : grille de description des activités

(version longue)

1) Caractéristiques du projet

- Nom du projet :

_____
_____

- Description du projet :

_____
_____
_____

- Public cible du projet :

_____

- Qui a proposé le projet ?

- Ville de Laval
- Les jeunes
- Les animateurs (trices) scolaires
- Les bénévoles (adultes)
- Le/la coordinateur(trice)
- Autre(s) : _____

- Émergence du projet :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

- Quel est le rôle du/de la coordinateur (trice)?

_____
_____
_____

- Responsabilité et/ou fonction des personnes impliquées dans le projet :

	Fonction ou responsabilité	Jeunes	Adultes
Planification de l'activité	Secrétaire		
	Trésorier(ère)		
	Collecte de fonds		
	Conseiller (ère)		
	Président(e)		
	Vice-président(e)		
	Responsable technique		
	Autres (spécifiez)		
Réalisation de l'activité	Secrétaire		
	Trésorier(ère)		
	Collecte de fonds		
	Conseiller (ère)		
	Président(e)		
	Vice-président(e)		
	Responsable technique		
	Autres (spécifiez)		

- **Mode(s) de recrutement des bénévoles**

Jeunes
- ○ Volontariat des étudiants(es)
- ○ Avec l'aide du/de la responsable du projet
- ○ Avec l'aide de l'animateur(trice)
- ○ Autre(s) : _____

Adultes
- ○ Volontariat des adultes(es)
- ○ Avec l'aide du/de la responsable du projet
- ○ Avec l'aide de l'animateur(trice)
- ○ Autre(s) : _____

2) Contenu du projet :

- **Objectifs généraux du projet :**

- ○ Éducation : connaissance, attitude, opinion, conscience, etc.
- ○ Éducation : acquisition d'habiletés
- ○ Politique : changement de pratiques
- ○ Promotion d'un modèle positif pour les jeunes
- ○ Changement de l'environnement physique
- ○ Promotion du changement dans une pratique organisée
- ○ Promotion d'une possibilité de pratique communautaire (Implication sociale)
- ○ Accroître les opportunités d'implication pour les jeunes

- **Objectifs spécifiques du projet**

1)_____
2)_____
3)_____

- **Atteinte des objectifs**
  - Aucun objectif n'a été atteint
  - Quelques objectifs ont été atteints
  - Plusieurs objectifs ont été atteints
  - Tous les objectifs ont été atteints

Justification :

_____
_____
_____

- Si les objectifs n'ont pas tous été atteints, quelles ont été les principales barrières que vous avez rencontrées quant à la réalisation de ces objectifs?

_____
_____
_____
_____

- Qu'avez-vous fait pour surmonter ces obstacles?

_____
_____

3) Collaborateurs(trices) impliqués(es) dans le projet (magasins, épiceries, organismes, etc.) :

	Type de soutien				
Noms des collaborateurs(trices)	Nature (Nourriture)	Matériel	Financier	Espace (locaux)	Professionnel
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					
11.					
12.					

- **Degré de satisfaction quant à l'implication des collaborateurs(trices) lors de la planification de l'activité :**

  ○ Très satisfait(e) ○ Satisfait(e) ○ Peu satisfait(e) ○ Pas satisfait(e)

  Justification :

  _____
  _____
  _____
  _____

- **Degré de satisfaction quant à l'implication des collaborateurs lors de la mise en œuvre de l'activité :**

  ○ Très satisfait(e) ○ Satisfait(e) ○ Peu satisfait(e) ○ Pas satisfait(e)

  Justification :

  _____
  _____
  _____
  _____

4) Échéancier

- **Principales étapes liées à la réalisation du projet (Recrutement, réunions, planification, promotion, etc.)**

Réalisations	Échéancier et/ou date
1.	1.
2.	2.
3.	3.
4.	4.
5.	5.
6.	6.
7.	7.
8.	8.

5) Implication des jeunes :

- **Degré de satisfaction quant à l'implication des jeunes lors de la planification de l'activité:**

  ○ Très satisfait(e) ○ Satisfait(e) ○ Peu satisfait(e) ○ Pas satisfait(e)

  Justification :

  _____
  _____
  _____

- **Degré de satisfaction quant à l'implication des jeunes lors de la mise en œuvre de l'activité:**

  ○ Très satisfait(e) ○ Satisfait(e) ○ Peu satisfait(e) ○ Pas satisfait(e)

  Justification :

  _____
  _____
  _____
  _____

- À qui les jeunes référaient-ils s'ils avaient besoin d'aide pendant l'activité?

  _____
  _____

6) Évaluation et suivi :

- **À la suite du projet, y a t-il un bilan qui en a été fait?**
  ○ Oui
  ○ Non

- **Si oui, quelles étaient les composantes de ce bilan?**

○ Nombre de participants(es)
○ Objectifs atteints et non atteints
○ Difficultés rencontrées
○ Facilitateurs
○ Satisfaction ou insatisfaction des jeunes
○ Autre(s) (spécifiez): _____

- Si oui, qui a fait ce suivi et/ou bilan? _____

7) Éléments ayant nuit à la réalisation du projet?

_____
_____
_____
_____

8) Éléments ayant facilité la réalisation du projet?

_____
_____
_____

9) Commentaires

_____
_____
_____
_____

Merci de votre collaboration.

QUESTIONNAIRE

ton expérience dans le projet :

_____

nom du projet

Nous aimerions que tu répondes à ce questionnaire en te basant sur ton expérience dans ce projet. Tes réponses aideront à mettre en place des actions qui favoriseront l'implication des jeunes dans des projets de bénévolat. Il est donc important que tu répondes le plus honnêtement possible aux questions.

Ta participation à cette étude est volontaire et tu es libre de répondre ou de ne pas répondre à chacune des questions.

Ton nom ne sera pas sur le questionnaire. Personne à la maison, à l'école ou encore dans ta communauté ne saura ce que tu répondras dans ce questionnaire.

Merci de bien vouloir nous aider.

Maintenant...

Passons au questionnaire !

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LAVAL

Université de Montréal

Université du Québec à Trois-Rivières

SECTION 1 : TON PORTRAIT

1. **Quel âge as-tu?**

   _____ ans

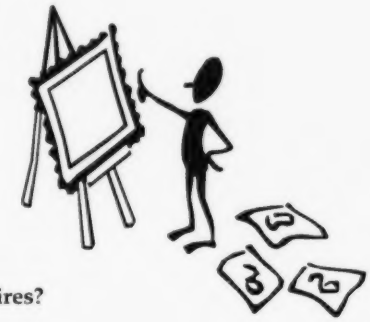

2. **Es-tu?**

   Un garçon [___]
   Une fille [___]

3. **À quel niveau du secondaire es-tu?**

   Secondaire _____

4. **L'an passé, comment étaient la moyenne de tes résultats scolaires?**

   Entre 91 et 100 % (A) [___]
   Entre 81 et 90 % (B) [___]
   Entre 71 et 80% (C) [___]
   Entre 61 et 70% (D) [___]
   Moins de 60% (E) [___]

5. **En tant que bénévole, as-tu déjà été impliqué dans des projets?**

   1. Oui : *Le(s)quel(s)? Quand ?*
      Nom du projet _____ mois____ année _____
      Nom du projet _____ mois____ année _____
      Nom du projet _____ mois____ année _____
      Nom du projet _____ mois____ année _____

   2. Non [___]

6. **Dans quels domaines serais-tu intéressé à t'impliquer en tant que bénévole?**
   (*Coche autant de cases que nécessaire*)

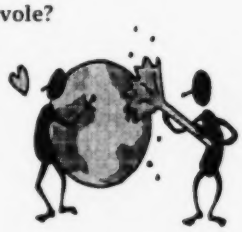

   [___] Écologie, environnement
   [___] Politique (ex. : Club 2/3, Amnistie Internationale, etc.)
   [___] Humanitaire (ex. : collecte de fonds, voyage humanitaire)
   [___] Culturel (ex. : Semaine contre le racisme, arts, etc.)
   Autre(s) : _____

7. **Auprès de quel(s) groupe(s) de personnes serais-tu intéressé à t'impliquer?** *(Coche autant de cases que nécessaire)*

   [___] Les gens défavorisés ($)
   [___] Les enfants malades
   [___] Les jeunes
   [___] Les personnes âgées
   [___] Les personnes ayant une incapacité physique
   [___] Les personnes ayant une déficience intellectuelle
   Autre : _____

8. Les énoncés suivants réfèrent à ta façon de résoudre les difficultés rencontrées.
(Encercle le chiffre qui correspond le mieux à ta réponse)

		Pas vrai du tout	*Un peu vrai*	*Assez vrai*	*Très vrai*
a)	Je suis capable de régler mes problèmes	1	2	3	4
b)	Si j'essaie, je suis capable de faire tout plein de choses	1	2	3	4
c)	Il y a plusieurs choses que je suis capable de bien faire	1	2	3	4
d)	Je suis capable de travailler avec des personnes qui ont une opinion différente de la mienne	1	2	3	4
e)	Je suis capable de reconnaître mes qualités sans pour autant rabaisser les autres	1	2	3	4
f)	J'aime travailler avec d'autres étudiants de mon âge	1	2	3	4
g)	Lorsque j'ai besoin d'aide, je trouve toujours quelqu'un à qui me confier	1	2	3	4
h)	Lorsque j'ai un problème, je sais où aller pour trouver de l'aide	1	2	3	4
i)	J'essaie de régler mes problèmes en parlant avec mon entourage	1	2	3	4

SECTION 2 : TA PARTICIPATION DANS LE PROJET :_ _____ _____

nom du projet

9. Depuis quand es-tu impliqué avec le même groupe de jeunes ?

Mois _____ Année _____

10. Pour toi, ta participation à ce projet était ...

1. Un défi très important [___]
2. Un défi assez important [___]
3. Un défi un peu important [___]
4. Pas un défi du tout [___]

11. Globalement, jusqu'à quel point avais-tu des responsabilités ou des tâches dans ce projet?

1. Je n'avais aucune responsabilité ou de tâches
2. J'avais un peu de responsabilité ou de tâches
3. J'avais pas mal de responsabilité ou de tâches
4. J'avais beaucoup de responsabilité ou de tâches

12. Globalement, les buts et les objectifs du projet ont-ils été atteints?

1. Aucun objectif n'a été atteint
2. Quelques objectifs ont été atteints
3. Plusieurs objectifs ont été atteints
4. Tous les objectifs ont été atteints

13. Pour quelles raisons as-tu décidé de t'impliquer dans le projet ?
(*Coche autant de cases que nécessaire*)

Mes amis y participaient [___]
J'ai été encouragé par un adulte [___]
J'étais curieux [___]
J'étais intéressé par cette activité [___]
Je trouve ça important de faire du bénévolat [___]
J'aime les activités en groupe [___]
Je désire changer les choses dans mon milieu [___]
Ce projet est important à mes yeux [___]
C'est pour avoir du plaisir [___]
C'est pour rendre mon CV plus intéressant [___]
Autre : _____
Autre : _____
Autre : _____

LES QUESTIONS QUI SUIVENT PORTENT SUR LE GROUPE AVEC LEQUEL TU AS TRAVAILLÉ DANS LE PROJET

14. La plupart du temps comment ton groupe prenait-il ses décisions?
1. Avec la majorité
2. On discutait jusqu'à ce que tout le monde soit d'accord
3. C'est une seule personne qui prenait la décision pour tout le groupe
4. L'adulte ou l'animateur prenait la décision pour le groupe

Nous aimerions savoir si tu es « ***Très en désaccord*** », « ***En désaccord*** », « ***En accord*** » ou « ***Très en accord*** » avec les énoncés suivants. (*Encercle le chiffre qui correspond le mieux à ta réponse*)

15. Comment cela se passait quand venait le temps de partager des idées et opinions dans ton groupe?	*Très en désaccord*	*En désaccord*	*En accord*	*Très en accord*
a) Je pouvais exprimer mes idées et mes opinions ouvertement	1	2	3	4
b) Les membres du groupe pouvaient parler librement entre eux	1	2	3	4
c) Je trouvais ça difficile de partager mes idées et mes opinions au sein du groupe	1	2	3	4
d) Les membres du groupe partageaient leurs idées et leurs opinions librement	1	2	3	4
e) Mes idées comptaient pour le groupe	1	2	3	4

16. **Quand venait le temps de prendre des décisions dans le projet, comment cela se passait-il?**	*Très en désaccord*	*En désaccord*	*En accord*	*Très en accord*
a) Le groupe pesait le pour et le contre avant de prendre une décision	1	2	3	4
b) Les membres du groupe n'écoutaient pas l'opinion des autres avant de prendre une décision	1	2	3	4
c) Mes idées comptaient quand il fallait prendre des décisions pour faire avancer le projet	1	2	3	4
d) Les membres du groupe prenaient les décisions ensemble	1	2	3	4
e) Mes idées comptaient quand venait le temps de prendre des décisions sur les tâches à faire	1	2	3	4
f) Je trouvais ça difficile de participer à la prise de décision du groupe	1	2	3	4
g) Je pouvais influencer les décisions prises par le groupe	1	2	3	4
h) Quand venait le temps de prendre des décisions, je préférais écouter	1	2	3	4

17. **Quand venait le temps de réaliser les activités, comment cela se passait-il?**	*Très en désaccord*	*En désaccord*	*En accord*	*Très en accord*
a) Ce sont les adultes qui nous disaient quoi faire	1	2	3	4
b) Le groupe travaillait ensemble pour réaliser les activités	1	2	3	4
c) Quelques personnes ont fait presque toutes les tâches	1	2	3	4
d) J'étais considéré comme un « leader » quand venait le temps de réaliser les activités	1	2	3	4
e) Je réussissais à faire toutes les tâches qui m'étaient confiées	1	2	3	4
f) C'était difficile de réaliser toutes les activités décidées par le groupe	1	2	3	4
g) Je n'étais pas réellement impliqué lorsque venait le temps de réaliser les activités	1	2	3	4

18. ***Encercle le chiffre qui correspond le mieux à ta réponse***

a) Dans ton groupe, qui avait les idées pour faire avancer le projet ?

1	2	3	4	5
Seulement les jeunes	*Les jeunes avec le support des adultes*	*Les jeunes et les adultes ensemble*	*Les adultes avec le support des jeunes*	*Seulement les adultes*

b) Lorsque ton groupe se réunissait, qui dirigeait les réunions?

1	2	3	4	5
Seulement les jeunes	*Les jeunes avec le support des adultes*	*Les jeunes et les adultes ensemble*	*Les adultes avec le support des jeunes*	*Seulement les adultes*

c) **Qui prenait les décisions concernant ce que le groupe devrait faire et comment il devrait le faire?**

1	2	3	4	5
Seulement les jeunes	*Les jeunes avec le support des adultes*	*Les jeunes et les adultes ensemble*	*Les adultes avec le support des jeunes*	*Seulement les adultes*

d) **Pendant le déroulement de l'activité, qui faisait la plus grande partie du travail?**

1	2	3	4	5
Seulement les jeunes	*Les jeunes avec le support des adultes*	*Les jeunes et les adultes ensemble*	*Les adultes avec le support des jeunes*	*Seulement les adultes*

19. **La question suivante réfère aux difficultés que ton groupe a rencontrées dans le projet. (N/A = Nous n'avons pas rencontré cette difficulté)**

*1) **Pour les difficultés que vous avez rencontrées, indique si ton groupe a été capable de les surmonter.***

Par rapport au matériel...	*N/A*	*Pas du tout*	*Un peu*	*Moyennement*	*Énormément*
a) Manque de temps		1	2	3	4
b) Manque de locaux		1	2	3	4
c) Manque de matériel (*crayons, cartons, etc.*)		1	2	3	4

20. **La question suivante réfère également aux difficultés que le groupe a rencontrées. (N/A = Nous n'avons pas rencontré cette difficulté)**

*1) **Pour les difficultés que vous avez rencontrées, indique si ton groupe a été capable de les surmonter.***

Dans le groupe...	*N/A*	*Pas du tout*	*Un peu*	*Moyenne-ment*	*Énormé-ment*
a) Difficulté à impliquer tout le monde dans la réalisation des tâches		1	2	3	4
b) Difficulté à avoir des objectifs et des buts clairs		1	2	3	4
c) Difficulté à prendre des décisions en groupe		1	2	3	4
d) Difficulté à résoudre les différents et les conflits		1	2	3	4
e) Difficulté à communiquer entre nous		1	2	3	4
Le support...					
f) Manque de pouvoir pour les jeunes		1	2	3	4
g) Manque de support de la part des professeurs		1	2	3	4
h) Manque de support de la part de la communauté et des organismes du milieu		1	2	3	4
i) Manque de support de la part de la Direction de l'école		1	2	3	4
Autre :_____		1	2	3	4

21. Les énoncés suivants réfèrent au soutien que tu as eu des adultes dans le projet. (*Encercle le chiffre qui correspond le mieux à ta réponse*)
(*N/A=Cette situation n'est jamais arrivée*)

A. L'adulte ou l'animateur...	*Très en désaccord*	*En désaccord*	*En accord*	*Très en accord*	*N/A*
a) Laissait savoir qu'il était disponible pour aider	1	2	3	4	5
b) Travaillait avec les jeunes	1	2	3	4	5
c) Dirigeait le groupe	1	2	3	4	5
d) Donnait des conseils lorsque c'était nécessaire	1	2	3	4	5
e) Était disponible quand nous avions des difficultés	1	2	3	4	5
f) Le soulignait aux jeunes lorsqu'ils étaient sur la bonne voie	1	2	3	4	5
g) Le mentionnait lorsque le groupe faisait du bon travail	1	2	3	4	5
h) Le disait lorsque le groupe devait refaire le travail	1	2	3	4	5
i) Donnait des commentaires pour aider le travail du groupe	1	2	3	4	5
j) Faisait des critiques pour aider le groupe	1	2	3	4	5

B. L'adulte ou l'animateur...	*Très en désaccord*	*En désaccord*	*En accord*	*Très en accord*	*N/A*
a) Donnait des conseils, des suggestions et de l'information lors de la réalisation des activités	1	2	3	4	5
b) Aidait les membres du groupe à résoudre leurs conflits ou leurs problèmes	1	2	3	4	5
c) Aidait le groupe à trouver des idées et à en discuter ensemble	1	2	3	4	5
d) Prenait le temps pour montrer aux jeunes de nouvelles habiletés	1	2	3	4	5
e) Montrait aux jeunes comment contacter les organismes du quartier	1	2	3	4	5
f) Montrait aux jeunes comment travailler en groupe	1	2	3	4	5
g) Montrait aux jeunes comment trouver l'information nécessaire	1	2	3	4	5
h) Montrait aux jeunes comment utiliser des moyens pour résoudre les problèmes	1	2	3	4	5
i) Aidait le groupe à acquérir du matériel, des dons ou de l'argent pour le projet	1	2	3	4	5

22. **Dans le cadre de ce projet, as-tu demandé l'aide d'un adulte** (*autre que l'animateur*)?

1. Oui ➡ Combien d'adulte(s)? _____
2. Non [___]

23. **Dans le cadre de ce projet, as-tu demandé de l'aide à un organisme communautaire ?**

1. Oui ➡ Combien d'organisme(s) ? _____
2. Non [___]

SECTION 3 : LES DIFFÉRENTS OUTILS DESTINÉS AUX JEUNES

24. **Environ combien de fois as-tu visité le site Web de « Droit de cité pour les jeunes »?**

a) Je ne connais pas ce site Web ➡ (*Passe à la question 28*) [___]
b) 0 fois ➡ (*Passe à la question 28*) [___]
c) 1 fois [___]
d) 2-4 fois [___]
e) 5 fois et plus [___]

25. **Sur le site Web, as-tu visité les rubriques suivantes?**		*Oui*	*Non*	*Je ne connais pas*
a)	Information	1	2	3
b)	En action	1	2	3
c)	Citoyenneté	1	2	3

26. **As-tu trouvé ce que tu cherchais dans ces rubriques?**

a) Oui [___]
b) Non ➡ *Pourquoi?* _____

27. **Quels types d'information pourraient être ajoutés au site Web?**

_____

_____

28. **As-tu déjà utilisé les brochures ou vidéo qui suivent...**		*Oui*	*Non*	*J'en ai jamais entendu parler*
a)	« Marcher et découvrir Laval »	1	2	3
b)	« Regard sur.. (un quartier) »	1	2	3
c)	« Histoire de la citoyenneté »	1	2	3
d)	« Site web de temps en temps »	1	2	3
e)	« Une île en mémoire »	1	2	3
f)	« Le courrier Laval étudiant »	1	2	3
g)	« Le carnet du jeune citoyen »	1	2	3

29.	Connais-tu...	*Oui*	*Non*
a)	Les activités de reconnaissance organisées par le Réseau des jeunes bénévoles en action	1	2
b)	Le certificat de reconnaissance offert par la Ville de Laval	1	2

30.	**Selon toi, est-ce important de mentionner publiquement les activités bénévoles réalisées par les jeunes?**	*Très important*	*Assez important*	*Peu important*	*Pas important*	*Ne sais pas*
a)	Par des activités de reconnaissance	1	2	3	4	5
b)	Par des photos et articles dans le site Web « Droit de cité pour les jeunes »	1	2	3	4	5
c)	Par un certificat de reconnaissance de la ville de Laval	1	2	3	4	5
d)	Par des articles et des photos dans les journaux de Laval	1	2	3	4	5
e)	Par des articles et des photos dans les journaux de l'école	1	2	3	4	5

31. Après avoir fait 100 heures de bénévolat, est-ce important pour toi de recevoir une carte de citoyenneté sociale lors d'une cérémonie officielle organisée par la Ville de Laval?

a) Très important [___]
b) Assez important [___]
c) Peu important [___]
d) Pas important du tout [___]
e) Ne sais pas [___]

31 a) Quelles sont les raisons qui expliquent ta réponse à la question précédente?

_____

_____

32. Selon toi, y a-t-il d'autres moyens qui pourraient être utilisés pour féliciter les jeunes de leur implication dans des activités bénévoles?

1) _____
2) _____
3) _____

Merci beaucoup pour ta collaboration!